

*Centre de recherche
pour l'étude
et l'observation
des conditions
de vie*



1676
Sou2004-1676

142, rue du Chevaleret

75013 PARIS

Tél. 01 40 77 85 00

Fax 01 40 77 85 09

**CREDOC - DIRECTION
IMPORTANT**

Ce rapport est actuellement soumis à embargo ou à diffusion restreinte par le commanditaire de l'étude dont il traite. Il vous est adressé au titre de vos responsabilités à l'égard du centre.

**NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PAS LE
DIFFUSER**

CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE



Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie
142, rue du Chevaleret – 75013 Paris

LA PARTICIPATION DES MILITAIRES À LA VIE DE LA CITE

Étude réalisée pour l'Observatoire Sociale de la Défense

Bruno Maresca, Nathalie Montoya
Département Évaluation des politiques publiques
Avec la collaboration de Jérôme Huguet

Août 2004

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	4
I. UNE GRANDE DIVERSITÉ DES TYPES ET DES MODALITÉS D'ENGAGEMENT DANS LA VIE DE LA CITÉ	9
A. LES TYPES DE PARTICIPATION À LA VIE DE LA CITÉ	9
1. <i>Les différents types de participation.</i>	9
a) "Participer à la vie de la Cité" : quelques perceptions spontanées de la question	9
b) La participation électorale	11
c) L'engagement associatif ou la participation à des activités collectives	13
d) Des activités à vocation citoyenne, caritative ou sociale	15
e) La participation à la vie locale	17
f) L'investissement du champ politique	19
2. <i>Des pratiques participatives au sein de l'Armée</i>	22
a) Des métiers au service de la Cité ?	22
b) Gendarme : la participation à la vie de la Cité au cœur du métier	24
c) Les associations au sein de l'Armée	26
B. LES FACTEURS DÉTERMINANTS LES TYPES DE PARTICIPATION	28
1. <i>Le poids relatif des contraintes liées au métier et au statut de militaire.</i>	28
a) Les interdictions liées au statut : entre prétexte et tabou	28
b) L'obligation de disponibilité et l'incertitude de l'emploi du temps : une contrainte majeure	33
2. <i>Les conditions de vie et la situation familiale : des facteurs perçus comme déterminants.</i>	34
a) Une participation fluctuante selon les moments dans le cycle de vie	34
b) La recherche d'un équilibre entre vie privée et vie dans la Cité	35
c) Participer dans la région où l'on a des attaches	37
3. <i>L'importance des histoires personnelles</i>	39
a) La qualification	39
b) L'héritage familial et l'influence des proches	41
c) L'intérêt pour la vie de la Cité : une affaire de sensibilité personnelle ?	42
4. <i>Le rôle de l'Institution Militaire.</i>	44
a) Les activités initiées par l'Armée	44
b) Le devoir "d'exemplarité citoyenne"	45
C. LES DIFFÉRENTES MODALITÉS D'ENGAGEMENT DANS LA VIE DE LA CITE	47
1. <i>Un investissement diffus ou quotidien.</i>	47
a) Intérêt pour les affaires de la Cité	47
b) La vie sociale locale	49
2. <i>Les participations ponctuelles</i>	52
a) Le "coup de main" occasionnel	52
b) Les dons	53
3. <i>Une participation empêchée ou sous contraintes</i>	55
a) Un champ d'activité limitée	55
b) Une implication associative restreinte	56
4. <i>Un investissement virtuel ou projeté.</i>	58
a) Les investissements virtuels	58
b) L'engagement politique comme horizon de la fin de carrière	60
5. <i>La désaffection des affaires de la Cité.</i>	62
a) Les attitudes d'indifférence	62
b) La pratique exclusive d'un métier à vocation citoyenne	64
6. <i>Des combinaisons singulières: quelques exemples</i>	67
a) "La participation c'est dans ma nature"	67
b) "Je participe en tant que gendarme – en tant que personne, non"	69
c) "Pour l'instant on profite, on s'inquiète pas trop"	70
d) "Si j'étais dans ma région, j'aurais pris plus de responsabilités"	71

II. QUELLES SPÉCIFICITÉS POUR LA PARTICIPATION DES MILITAIRES A LA VIE DE LA CITÉ ?	73
A. DES LOGIQUES DE PARTICIPATION SEMBLABLES À CELLE DES CIVILS	73
1. <i>Des logiques d'engagement "classiques"</i>	73
a) Le désir de participer : des motivations citoyennes traditionnelles	73
b) Multi-adhésion et velléité d'engagement : de nouvelles formes de participation à la vie de la Cité	77
2. <i>Le désinvestissement de la sphère publique : un fait générationnel ?</i>	79
a) Une vision utilitariste de la participation	79
b) La progression de comportements individualistes chez les plus jeunes	80
c) Une attitude de défiance à l'égard de la gestion publique des affaires de la Cité	82
B. UNE PERCEPTION SPÉCIFIQUEMENT MILITAIRE DE LA PROBLÉMATIQUE	85
1. <i>La conscience de la spécificité militaire et le questionnement du lien avec la société civile</i>	85
a) L'atténuation du sentiment identitaire et les transformations de l'Institution militaire	85
b) Se couper de la société civile : une crainte persistante qui fonde la participation à la vie de la Cité	87
2. <i>La pratique d'un métier qui semble favoriser la participation à la Vie de la Cité</i>	90
a) L'attachement à des valeurs qui favorisent l'engagement dans la vie de la Cité	90
b) La pratique d'un métier qui prédispose à la participation	93
c) Des modalités de participation moins contestataires	94
CONCLUSION	97
ANNEXES	103
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES CONSULTÉES	103
GUIDE D'ENTRETIEN	105
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENTRETIENS	110

INTRODUCTION

Avec le processus de professionnalisation des Armées enclenché en 1997, l'Armée est entrée dans une phase de redéfinition de son propre fonctionnement et de son lien à la Nation. Nombreux sont les observateurs à avoir souligné le risque de voir s'agrandir, avec la suspension du service militaire obligatoire et la réorganisation des services de défense, la distance séparant l'Armée de la société civile. Nécessaire, cette distance a toujours été tendue par les exigences contradictoires qu'imposait la mission de défense elle-même : au service de la Nation, l'Armée exige des individus qui la constituent un mode de vie et de comportement ("discipline, loyalisme, et esprit de sacrifice en toute circonstance") qui les retranche du reste de la société. Alors que semble persister pour l'Institution militaire la tentation de se replier sur elle-même pour cultiver ses valeurs propres, l'Armée se transforme et voit ses caractéristiques sociales rejoindre celles de la société civile. Parallèlement, la professionnalisation accentue la raréfaction des relais militaires au sein de la classe politique et de la haute fonction publique¹. Ces phénomènes – moins contradictoires qu'il n'y paraît² – convergent pour alimenter la vieille crainte de voir la société militaire se désinvestir de la sphère publique. La réforme du statut et les débats qui l'ont précédée n'ont, par ailleurs, pas remis en cause l'encadrement très strict de la participation des militaires à la vie politique du pays. C'est bien la crainte d'un hypothétique désinvestissement de la sphère publique que cette étude voudrait mettre à l'épreuve d'une enquête qualitative sur la nature et les significations des pratiques de participation des militaires à la vie de la Cité.

Cette étude sur la spécificité militaire des modes de participation intervient alors que la société française dans son ensemble connaît de profondes mutations dans le propre rapport au politique et à l'engagement citoyen. S'ils divergent sur la qualification de cette évolution – "perte", "crise", "redéfinition"- , observateurs et sociologues s'accordent pour décrire dans les sociétés post-industrielles un processus d'individualisation qui transformerait les systèmes de valeurs et de références au fondement de l'engagement dans la vie de la Cité. Ainsi décrit-on "la crise des loyautés durables (sociales, politiques et idéologiques), le recours aux stratégies alternées de défections du système (*exit*) et de prise de parole (*voice*), la mobilisation d'une

¹ Bernard Boehne, "La professionnalisation des Armées" in *Revue Française de Sociologie*, n°44-4, octobre-décembre 2003.

²"En se professionnalisant, les Armées sont entrées dans une phase de diversification des motifs d'adhésion des postulants au collectif militaire qui va bien au-delà de la civilianisation. (...) Toutefois, le rapprochement avec la société globale que celle-ci suppose ne devrait pas déboucher sur une banalisation ni sur une assimilation et encore moins sur une disparition de l'entité militaire". François Gresles, "La société militaire aujourd'hui" in *Revue Française de Sociologie*, n°44-4, octobre-décembre 2003.

formation croissante plus à des fins de contestation du système représentatif classique que d'implication croissante dans celui-ci et, enfin, un rapport plus délié à une politique où le désenchantement du monde a laissé ses traces"³. On s'accorde sur la montée de relations concurrentielles entre intérêt collectif et épanouissement individuel, et l'on constate régulièrement la fragilisation croissante des liens unissant les individus à la Cité et les citoyens entre eux". L'identité citoyenne est devenue problématique, incertaine, conflictuelle. Les brouillages de repères politiques, les pertes de référence symbolique ne font qu'accentuer le processus. Chaque famille, chaque individu doit gérer, pour son propre compte, cette mutation des rapports aux valeurs, aux normes et aux règles de la vie en commun"⁴. On évoque parallèlement l'invention de nouveaux modes de participation - moins institutionnels et plus individualisés -, l'attachement persistant à certaines autorités et institutions au sein même du processus de libéralisation des mœurs⁵ ou encore l'augmentation de la participation associative⁶. A l'échelle de la société dans son ensemble, il semble bien que les formes empruntées par les pratiques de participation à la vie de la Cité et les significations qu'elles revêtent pour les individus soient en voie de redéfinition.

L'appréhension d'un questionnement sur "la participation à la vie de la Cité" et sur les sens pluriels de cette expression exige d'emprunter plusieurs voies à la fois.

Au sens large, on peut entendre cette expression comme l'engagement du citoyen dans l'espace public, à savoir "une sphère intermédiaire entre la société civile et l'État, lieu accessible à tous les citoyens, où s'échangent les positions touchant aux questions intéressant la collectivité, où peuvent se résoudre les conflits par le discours et où se forme l'opinion publique"⁷. Au sens littéral, participer à la vie de la Cité c'est faire acte de citoyenneté et contribuer à la construction d'une communauté politique organisée". Concourir, prendre part à la formation de la loi et aux affaires publiques, c'est revenir à l'antique définition du citoyen par la "participation", un terme qui désigne la tâche et la fonction du citoyen selon une formule d'Aristote mais qui semble valoir pour l'ensemble du monde antique"⁸.

³ Pascal Perrineau, *Le Nouveau Désordre électoral*, Cautrès Bruno et Mayer Nonna (sous la direction de), Presses de Sciences Po, Paris, Avril 2004.

⁴ Claude Dubar, *La crise des identités, l'interprétation, d'une mutation*, collection le lien social, Paris, PUF, 2000.

⁵ Cf Pierre Bréchon, *Les valeurs des français : évolution de 1980 à 2000*, Paris, Armand Colin, coll "U sociologie", 2000.

⁶ Du moins mesuré en terme d'adhésion, cf les enquêtes du CREDOC et Michèle Fèbvre, Lara Muller, *La vie associative en 2002*, INSEE Première, n° 946 – Février 2004.

⁷ Définition de "l'espace public" d'après les ouvrages de J. Habermas.

⁸ Thierry Letterre in *Les nouvelles Dimensions de la Citoyenneté*, Cahiers Français n°316, p. 3.

La participation aux affaires publiques peut donc s'entendre, dans son sens le plus classique, dans sa dimension politique. Selon Pierre Bréchon, participer à la politique, c'est agir pour essayer d'avoir un effet sur les décisions publiques, qu'on le fasse par le vote, par la signature d'une pétition, en adhérant à un groupe, en défendant une cause dans la rue ou par un soutien financier. Sur le mode contestataire, la participation politique désigne toutes les formes d'action par lesquelles les individus revendiquent auprès des autorités, qu'il s'agisse de la simple signature d'une pétition, de la participation à un boycott, à une manifestation, à une grève, à l'occupation des lieux de travail⁹. Moins souvent pris en compte, le fait d'assister à des débats publics participe également d'une implication dans le débat démocratique - au niveau local, mais pas uniquement : réunions publiques, conseils de quartiers, conseils municipaux, séances publiques des procès, séances de l'Assemblée Nationale ou du Sénat, etc.

Enfin, en restant dans la dimension politique de la participation à la vie de la cité, il faut intégrer la dimension plus individuelle et plus subjective, mais tout aussi essentielle, de l'investissement du citoyen dans le débat public. C'est ce que Pierre Bréchon définit comme la politisation ou le degré de familiarité avec le domaine politique". Quelqu'un de politisé est censé s'intéresser à la politique, valoriser cette dimension de l'existence, connaître les débats d'actualité, être capable de porter des jugements sur les décisions politiques. Il s'agit d'un état d'esprit, d'une disposition générale, d'un processus"¹⁰.

Dans un sens plus large, la participation à la vie de la Cité peut s'entendre comme l'investissement personnel des individus dans des activités sociales à dimension collective. Il convient alors de distinguer les activités à finalité altruiste ou citoyenne – tournées vers l'amélioration ou la sauvegarde d'un bien-être collectif (causes diverses, notamment humanitaires) – et les activités de sociabilité associées aux "loisirs" – qu'il s'agisse de pratiques culturelles, sportives ou ludiques –, et dont le caractère collectif nourrit le lien social. En France, ces investissements sont repérés essentiellement à travers l'engagement associatif¹¹, engagement qui recouvre différents niveaux d'implication : du soutien circonstancié sous forme de dons ou de participations ponctuelles jusqu'à une activité quasi professionnelle de long terme, en passant par des épisodes d'adhésion plus ou moins nombreux. On pourrait également opérer des distinctions d'échelles entre les différents cercles de préoccupation et d'engagement (niveau "local" ou national, niveau global ou international).

⁹ Pierre Bréchon, "L'univers des valeurs politiques : permanences et mutations", *Les valeurs des Français*, p.112 et 115

¹⁰ *ibid.*

¹¹ Selon un rapport du CREDOC, l'engagement associatif est considéré comme un "vivier de citoyenneté" par 77 % des français. In "Les français et la vie associative", étude réalisée pour la DIISES, Credoc, mai 1999.

Toute interrogation de la participation à la vie de la Cité doit veiller à qualifier, à l'intérieur de chacune de ces catégories, la nature, la forme et les finalités avouées ou implicites des différentes formes d'engagement. La participation à la vie de la Cité repose toujours sur un état d'esprit, un ensemble de valeurs, une certaine façon de penser et de dire son rapport à la vie citoyenne et collective. C'est ensuite dans un enchevêtrement complexe de circonstances, d'habitudes et de représentations que s'inventent et se définissent, pour chacun, la forme et le sens d'une participation possible. Pour comprendre le processus de construction et d'élaboration de sa propre place dans la vie de la Cité, il convient donc de recueillir non seulement des témoignages – qui fournissent des informations sur les pratiques – mais également des discours, des façons de dire et de penser sa propre place dans la vie de la Cité.

Cette étude s'appuie sur un série d'entretiens qualitatifs menés auprès de 28 militaires. Afin d'identifier le poids respectif des facteurs professionnels, familiaux et sociaux pouvant déterminer ou infléchir les modes de participation à la vie de la Cité, l'échantillon des personnes interrogées a été composé en collaboration avec l'OSD pour représenter la plus grande diversité des situations professionnelles et des conditions de vie (âge, situation familiale, région d'affectation) dans chacun des corps d'Armées (Terre, Air, Marine, Gendarmerie).

Armée- grade	Profil	Ville
Air - Militaire du rang	Femme, en couple sans enfant	Ville B
Air - Militaire du rang	Homme, sans conjoint ni enfant	Ville A
Air - officier	Femme, sans conjoint ni enfant	Ville D
Air - officier	Homme, en couple proche de la retraite	Ville D
Air - Sous-officier	Homme, en couple avec de jeunes enfants	Ville E
Air - Sous-officier	Homme, sans conjoint ni enfant	Ville C
Air- Sous-officier	Homme, en couple proche de la retraite	Ville B
Gendarme - Officier	Femme, en couple avec de jeunes enfants	Ville A
Gendarme - Officier	Homme, en couple avec de jeunes enfants	Ville D
Gendarme - Officier	Homme, en couple sans enfant	Ville D
Gendarme - Officier	Homme, en couple, proche de la retraite	Ville C
Gendarme - Sous-officier	Femme, en couple avec de jeunes enfants	Ville E
Gendarme - Sous-officier	Homme, en couple proche de la retraite	Ville B
Gendarme - Sous-officier	Homme, sans conjoint ni enfant	Ville B
Marin – sous-officier	Homme, en couple, proche de la retraite	Ville E
Marine – Militaire du rang	Femme, en couple sans enfant	Ville A
Marine – Militaire du rang	Homme, sans conjoint ni enfants	Ville A
Marine - Officier	Femme, en couple sans enfant	Ville C
Marine - Officier	Homme, en couple avec de jeunes enfants	Ville C
Marine – Militaire du rang	Femme, en couple avec de jeunes enfants	Ville C
Marine – Militaire du rang	Homme, en couple proche de la retraite	Ville A

Armée- grade	Profil	Ville
Terre - Militaire du rang	Femme, en couple sans enfant	Ville B
Terre - Officier	Femme, sans conjoint ni enfant	Ville D
Terre - Officier	Homme, en couple avec de jeunes enfants	Ville D
Terre - Officier	Homme, en couple proche de la retraite	Ville C
Terre - Sous-officier	Femme, en couple avec de jeunes enfants	Ville A
Terre - Sous-officier	Homme, sans conjoint ni enfant	Ville B
Terre - Sous-officier	Homme, sans conjoint ni enfant	Ville E

L'entretien débutait généralement par un questionnement d'ordre général sur les conditions de vie et de travail de la personne interrogée. Puis la discussion s'enclenchait à partir de l'interprétation et de la perception de la question par la personne elle-même. Au cours de l'entretien étaient ensuite systématiquement abordés les différents types de pratiques participatives : les militaires étaient interrogés à la fois sur leurs pratiques actuelles ou passées mais également sur leurs souhaits, regrets ou projets d'engagements futurs ou hypothétiques. Au cours des entretiens, nous avons essayé d'être attentifs aux profils que semblaient dessiner à gros trait ces ensembles complexes de pratiques et de représentations. Il convenait de faire apparaître les logiques qui guidaient implicitement leur rapport à la vie de la Cité sans réduire leurs discours à des schémas pré-construits, sans imposer a priori de modèles cohérents à leurs comportements. A cet égard, il semble que la richesse et la diversité des témoignages recueillis au cours de cette série d'entretiens soient peu propices aux interprétations hâtives qui voudraient oublier l'essentiel pluralité des modes de participation à la vie de la Cité.

Nous avons choisi d'articuler la restitution de ce matériau autour de deux grandes questions.

La première porte sur les formes et les modalités de la participation des militaires à la vie de la Cité: quelles sont les pratiques que les militaires interrogées décrivent comme des façons de participer à la vie de la Cité ? Quels sont les facteurs déterminants l'intensité ou la forme de ces pratiques ? Selon quelles modalités sont-elles investies par les militaires ?

La seconde porte sur les spécificités de la participation des militaires à la vie de la Cité. En quoi les logiques d'engagement dans la sphère publique des militaires et des civils sont-elles semblables ? Réciproquement, quels sont les traits distinctifs de la participation des militaires à la vie de la Cité ?

En annexe figurent également un tableau récapitulatif des profils – ici dessinés à très gros traits – des personnes interrogées, la restitution thématique de quelques entretiens (10), la grille

de questionnement qui a servi de guide aux entretiens, ainsi que la liste des références consultées.

I. UNE GRANDE DIVERSITE DES TYPES ET DES MODALITES D'ENGAGEMENT DANS LA VIE DE LA CITE

A. Les types de participation à la vie de la Cité

1. Les différents types de participation.

Il y a plusieurs façons d'entendre la participation à la vie de la cité. Au sens le plus précis, il s'agit de l'engagement de l'individu dans le débat public au sujet d'affaires qui concernent la société dans son ensemble. Cet engagement peut revêtir de multiples formes.

Nous avons privilégié dans le déroulement des entretiens les pratiques que les militaires percevaient eux-mêmes comme les plus significatives en matière de participation à la vie de la cité. L'entretien se poursuivait par un inventaire systématique de l'ensemble de leurs pratiques pouvant relever de la participation à la vie de la Cité.

Les différents types de participations recensées chez les 28 militaires interrogés peuvent être ordonnés selon une typologie classique des différents modes d'engagement dans la vie de la Cité.

a) "Participer à la vie de la Cité" : quelques perceptions spontanées de la question

Pour de nombreux militaires, la participation à la cité évoque précisément l'investissement dans la vie associative ou politique.

"Ce qui est en relation avec le droit de voter, la participation à toutes les activités que peut offrir la ville ou le village où on habite". (Femme, 38 ans , Adjudant, Armée de terre)

"Un investissement au sein de la commune, par le biais d'associations ou d'activités multiples". (Femme, 37 ans, Gendarme, Gendarmerie départementale)

"L'engagement associatif et l'engagement auprès des élus". (Homme, 55 ans, Affecté à l'État-major, Marine).

Ils évoquent spontanément la pluralité des pratiques induites par cette expression ou du moins différentes interprétations possibles de ses significations.

"La vie associative, les réseaux d'amis mais également les activités sportives et de loisirs". (Homme, 33 ans, Capitaine, Marine)

Ainsi quelques uns la définissent par un état d'esprit, un mode de relation à la société.

"L' ouverture vers l'extérieur et le milieu associatif".

Surtout s'il s'agit de la forme minimale de cette société.

"Être à l'écoute, se tenir informé et participer aux séances du conseil municipal".
(Homme, Capitaine, Armée de Terre).

Souvent de façon significative, certains transforment "participer" en "profiter" : la participation c'est tirer profit, sur un mode utilitariste, d'une offre associative ou municipale.

"Manière dont on participe, dont on profite de la région. Au niveau associatif, des loisirs". (Homme, 38 ans, Capitaine, Gendarmerie départementale)

Certains proposent une conception équilibrée d'un échange de services réciproques.

"Participer à l'essor de la ville avec un côté citoyen et puis profiter de ce que la ville peut offrir". (Homme, 48 ans, Sous-Officier, Marine)

"Le vote, le fait de prendre des responsabilités politiques ou associatives. Profiter des activités de la ville sans participer à son organisation : des spectacles...". (Homme, 35 ans, Sous-officier, Gendarmerie nationale)

La "Cité" évoque souvent un échelon d'engagement local : "cité" semble parfois induire quartier ou ville.

"La vie dans le civil et les associations de quartier". (Homme, 28 ans, Sergent, Armée de l'Air)

Ils ont parfois recours à un vocabulaire dynamique, qui décrit un processus, une progression collective.

"La participation à la dynamisation de la ville au travers, entre autre des associations". (Homme, 25 ans, Aviateur, Armée de l'Air)

"Ce qui fait avancer la ville, les associations, la municipalité ainsi que l'intégration dans un groupe d'habitants". (Homme, 57 ans, Chef d'Escadron, Gendarmerie)

La sociabilité, le fait d'avoir des amis et d'entretenir des relations régulières avec des individus, revient fréquemment comme un mode de participation à la vie de la Cité.

"La vie en société en général et la participation à des activités sociales, quelles qu'elles soient". (Femme, 25 ans, Lieutenant, Marine)

Pour beaucoup de militaires, l'engagement dans la vie de la cité étant d'abord un engagement dans la société civile, la question de la relation entre l'institution militaire et les civils semblent se poser naturellement.

"Pour moi, c'est ne pas rester dans le milieu militaire et s'ouvrir à l'extérieur. C'est à la fois simple et difficile. Difficile car il faut rentrer de suite dans la cité, sans laisser l'habitude de ne rien faire. Et simple, parce que partout où je passe, je suis ouvert sur le milieu ouvert. Mais, ce n'est pas si facile que ça, quand même. Mais, il y a le milieu associatif...". (Homme de 49 ans, officier de l'Armée de Terre)

Si bien que parfois la vie de la Cité s'étend à tout ce qui n'est pas professionnel.

"Des activités extra professionnelles dans le monde civil, que ce soit des activités politiques, culturelles, religieuses ou sportives". (Femme, 29 ans Officier, Armée de terre)

"La vie de tous les jours, une fois que le travail est fini". (Femme, 22 ans, Quartier Maître, Marine)

Et même presque exclusivement à la sphère des loisirs.

"La vie civile, la participation à la ville, les sorties". (Femme, 24 ans, Officier, Armée de l'Air)

Ils sont très peu nombreux à ignorer les connotations citoyennes ou civiques de l'expression. Parfois cependant elle est immédiatement réduite à des pratiques précises et concrètes :

"Les associations, en particulier les associations de quartier, l'inscription dans différentes bibliothèques, et les associations culturelles". (Femme, 29 ans, Second Maître, Marine)

Malgré la richesse des réponses de la plus part des militaires interrogés qui traduit la complexité de leur relation à la cité et de leur engagement, pour certains militaires, notamment chez les plus jeunes, cette expression n'évoque rien de précis. Pour un gendarme féminin, cela se réfère d'abord à la Cité - HLM et à la vie dans les grands ensembles. Spontanément, cette expression évoque à une jeune femme de la marine (quartier-maître), la vie civile de tous les jours, comme le fait d'aller faire ses courses.

De façon bien naturelle, les militaires proposaient des définitions orientées par leur propre pratique ou leur propre intérêt pour la question. Tel marin désireux de s'engager auprès des élus politiques mettait en avant cette signification; tel militaire de l'Armée de terre investi dans son club sportif se contentera de citer la participation à des activités sportives, telle jeune femme de la marine manifestant un faible intérêt pour la vie politique et la sphère publique comprenait mal la question etc.

L'interprétation de l'expression par les personnes interrogées était déjà révélatrice d'un certain type de rapport à la vie de la Cité.

b) La participation électorale

Acte emblématique par lequel tout citoyen manifeste son appartenance à une communauté politique, le vote constitue très souvent pour les militaires une modalité importante de participation à la vie de la Cité. Les taux de participation électorale sont par ailleurs fréquemment utilisés pour mesurer de façon instantané - et relative - l'intérêt pour la vie politique

de l'ensemble des français". Pour nous, désigner nos représentants est devenu la clef de voûte de notre conception de la citoyenneté comme forme de participation à la vie politique".¹²

Le vote est directement relié à la vie de citoyen :

"Après, j'ai une vie de citoyen, je vote, je me renseigne, parce que je n'ai pas envie de voter pour n'importe qui, mais je n'y participe pas". (Femme, 29 ans, Officier, Armée de Terre).

Il est perçu à la fois comme un droit et comme un devoir. Les militaires ont conscience que la démocratie est un système précieux, qu'il convient de respecter en participant aux élections. De façon classique, il incarne et fonde le droit d'expression de chaque citoyen en démocratie.

"J'ai toujours voté. C'est important, déjà, nous les femmes, on s'est battu pour avoir le droit de vote et en même temps, si je veux pouvoir contester ce qui se fait, c'est normal que j'aie voté". (Femme, 29 ans, Lieutenant, Armée de terre)

Il s'agit d'un droit acquis mais qui suppose un travail de citoyen, s'informer de l'actualité de la vie publique et respecter les modalités offertes aux citoyens pour exprimer leurs désaccords face à la politique menée. Le citoyen doit être éclairé et respectueux des règles imposées par le jeu politique. Les militaires comparent alors le vote aux formes d'expression protestataire. Certains poussent la logique et vont jusqu'à affirmer que le vote est obligatoire.

"J'estime qu'il devrait y avoir, comme en Belgique, une amende à ceux qui n'ont pas voté. C'est un devoir. On ne peut pas se plaindre, si on ne va pas voter". (Homme, 48 ans, Adjudant chef, Armée de l'air).

Le thème récurrent de l'expression par la voie de la manifestation peut paraître paradoxale dans la mesure où les militaires ne jouissent pas de ce droit. La prise de position des militaires face aux abstentionnistes souligne la confiance qu'ont les militaires dans le système républicain qu'ils doivent défendre.

- *Vous avez voté aux dernières élections ?*
- "Oui. Je le fais parce que j'ai mon mot à dire donc je ne vais pas m'en priver. C'est une obligation, je trouve. Parce que celui qui n'y va pas parce qu'il fait beau et qui après vient gueuler, ça j'aime pas ça. Si tu votes pas et que tu fermes ta gueule après, OK". (homme, 25 ans, soldat, Armée de l'air)

"Oui, toujours. C'est un devoir de citoyen, je pars du principe que si on vote, après on peut éventuellement s'exprimer. Mais celui qui vote pas, il se tait. Moi, je ne m'exprime pas forcément, mais je prends mes responsabilités. C'est peut être regrettable que ce ne soit pas obligé de voter. Crier dans la rue avec les loups, ça me

¹² Thierry Leterre, *Les nouvelles dimensions de la Citoyenneté*, Cahiers Français n°316, p. 5

paraît facile, mais c'est pas très positif. C'est négatif". (Homme, 48 ans, Lieutenant-colonel, Armée de terre.)

Les militaires montrent aussi une certaine préoccupation à l'égard de l'avenir du pays. Sans s'afficher politiquement, ils montrent qu'ils ont conscience de l'importance du jeu politique et qu'ils ont en tant que citoyen un rôle à jouer dans le choix des grandes orientations de la société.

"Je vais systématiquement voter, pour mon avenir, je n'ai pas envie que le pays parte en déroute, c'est mon devoir d'aller voter, de citoyen français...". (homme, 21ans, Caporal chef, Armée de l'air)

"Je trouve que c'est important. Déjà, ça évite des choses comme on a vu aux dernières élections présidentielles et il y a des gens qui se sont battus pour qu'on l'ait ce droit, il y a plein d'autres pays qui ne l'ont pas, donc pour moi, c'est un privilège et j'y vais à chaque fois". (Femme, 24 ans, Officier, aspirant, Armée de l'Air)

"C'est un acte citoyen, de s'exprimer sur l'avenir de son pays. Je pense que c'est important parce que c'est un droit. Par rapport à d'autres pays où il y a aucun droit". (Homme, 35 ans, sous-officier, Gendarmerie nationale)

Une minorité de militaire admet ne pas voter du tout et certains disent voter par intermittence. Ils n'ont pas forcément l'impression d'être représentés par l'offre politique et certains glissent leur bulletin dans l'urne sans conviction : ils accomplissent leur devoir sur le mode du scepticisme ou du désenchantement.

"Je vote par devoir, c'est évident, parce que je ne trouve pas d'hommes politiques qui correspondent exactement à ce que je pense. Les hommes politiques me paraissent tous un peu opportunistes...". (Homme, 33 ans, Officier, Marine)

"Je ne suis pas inscrite sur les listes électorales depuis que je suis ici (8 ans), ça veut tout dire. Je n'ai pas voté depuis 95". (Femme, 29 ans, Second-maître, Marine)

Le vote est évidemment très souvent relié à l'exigence d'exemplarité lié à leur statut de militaire. Ce devoir d'exemplarité vient souvent compenser le sentiment d'être peu ou mal représenté sur la scène politique.

"Si je n'étais pas militaire, je m'abstiendrais avec moins de remords". (Femme, 25 ans, Lieutenant, Marine)

c) L'engagement associatif ou la participation à des activités collectives

Interrogés sur la vie de la Cité, l'élément de réponse le plus fréquemment donné par les militaires est l'implication dans la vie associative". Il est simpliste de confondre participation à la vie associative et citoyenneté : la grande majorité des adhérents entretiennent avec l'association

une relation qui les met en position d'usagers, voire de clients plus que de citoyens"¹³. Pour beaucoup de militaires pourtant, la vie dans la Cité c'est "tout ce qui est lié à la vie associative de la ville dont on dépend". Même s'ils s'engagent sur des motivations purement individuelles, c'est essentiellement par la vie associative – sportive, culturelle, religieuse, etc. – que les militaires ont le sentiment de s'investir dans la vie de la Cité.

Semblables à l'ensemble des Français, ils évoquent souvent une très grande diversité de thématiques et de centres d'intérêt et une pluralité de mode d'implication, du coup de main ponctuel à l'investissement régulier. Ils décrivent également des processus d'investissement dynamiques : l'engagement associatif s'inscrit toujours dans le temps.

- "Et puis, on donne un coup de main pour aider aux transports et petit à petit, on s'investit de plus en plus".
- *On ?*
- "Oui, ma femme s'investit aussi". (Homme, 53 ans, Officier, Armée de l'air)

Souvent, l'engagement associatif s'énonce à la première personne du pluriel : c'est tout le couple qui s'engage dans une activité, même lorsque les degrés d'implication des conjoints sont différents.

Vie associative et vie sociale se mêlent souvent de façon intime. Comme l'explique un officier de l'Armée de terre, le plaisir pris à la participation à un club de cinéma provient directement de la diversité des personnes rencontrées, réunies autour d'une activité en commun.

- "Ma femme fait partie d'un club cinéma. Une fois par mois, une personne décide de la soirée cinéma, ou théâtre, ou je ne sais quoi, que l'on va voir, et après on mange ensemble".
- *Qu'est ce qui réunit tous ces gens ?*
- "C'est l'amitié, le hasard des connaissances. Ça a démarré avec une dame qui a invité deux, trois couples et ça a pris de l'importance, ça peut aller jusqu'à dix, douze. Une fois par mois, c'est un-tel qui organise. Là, c'est pareil, j'ai rencontré un fonctionnaire, un vigneron, c'est très divers". (Homme, 48 ans, Lieutenant-colonel, Armée de terre)

L'engagement associatif est parfois relié à des centres d'intérêts ou des pratiques de loisirs qui sont investis avec enthousiasme et passion. Ainsi un quartier maître de 25 ans dans la Marine pratique la pétanque depuis l'âge de 5 ans et rentre tous les week-ends dans sa ville natale pour y jouer le samedi entier et une partie du dimanche. Sa vie extra professionnelle, ses relations avec les civils, comme ses loisirs, tournent principalement autour des nombreuses compétitions qu'il dispute à un niveau national.

¹³ *Les nouvelles dimensions de la Citoyenneté*, Cahiers Français, n°316, p.59

L'investissement associatif peut être l'expression d'un engagement spirituel. C'est le cas d'un officier de la marine de 33 ans dont l'investissement dans la vie de quartier passe essentiellement par le réseau créé au sein de sa paroisse. Se mêlent alors dans ces activités recherche spirituelle, désir d'exercer la musique dans un lieu convivial, goût de la rencontre, etc.

L'engagement associatif et les pratiques collectives qu'ils génèrent sont sources de lien social et servent de fondement à l'exercice et l'expression d'une certaine forme de citoyenneté.

"Et puis quand on s'investit, ça permet d'avoir des relations différentes avec les gens qui s'investissent, ça permet d'avoir des amitiés plus fortes, parce qu'on a des points communs, on s'investit pour les mêmes choses". (Femme, 25 ans, Lieutenant de marine)

"Par delà la diversité du phénomène associatif, un certain nombre de traits communs s'expriment dans les pratiques sociales : la référence à des valeurs de solidarité, de démocratie locale et de convivialité, l'accent sur la faillite ou la crise des médiations socio-politiques traditionnelles (syndicats et partis politiques notamment), le lien privilégié mis en évidence par de nombreux travaux entre l'appartenance aux classes moyennes et l'investissement dans les associations (...). Le volontarisme de l'idéologie associative situe l'association moteur du changement social et politique, au cœur de la société civile"¹⁴.

d) Des activités à vocation citoyenne, caritative ou sociale

L'implication des militaires dans des associations peut se décliner selon des problématiques directement en lien avec la vie de la Cité. Les associations qui visent à défendre des intérêts collectifs, le bénévolat et les soutiens réguliers ou ponctuels à des organismes sociaux ont vocation à inscrire l'individu dans les problématiques générales de la vie de la Cité. Elles témoignent d'un intérêt pour la vie d'un groupe, ou pour les représentants d'un groupe social précis.

En France, depuis les années 70, les associations se veulent plus que jamais engagées dans une entreprise de rénovation de la démocratie et non seulement de fabrication du lien social". Il s'agit de développer la participation concrète et immédiate à la vie de la cité, en préalable à l'action centrée sur l'État, aux visées sociétales et à l'écart du prêt-à-porter idéologique qui caractérisait le modèle militant dominant de la tradition républicaine"¹⁵. Par rapport au modèle traditionnel de l'action associative, les militaires manifestent de la méfiance ou de la réticence à l'égard des modes de participation protestataire.

¹⁴ Martine Barthélémy, *Les nouvelles dimensions de la Citoyenneté*, Cahiers Français, n°316, p.76.

¹⁵ Martine Barthélémy, *ibid.*

Ils évoquent, par contre, plus volontiers un engagement – réel ou à venir – dans les comités des fêtes de leurs communes, les associations de quartiers ou de parents d'élèves.

"L'association de parents d'élèves, oui, j'aimerais bien, ce serait bien de connaître l'école, l'institutrice". (Femme, 23 ans, Second maître, Marine)

"Les parents d'élèves, oui, si j'avais plus de temps ça je le ferais". (Homme, 28 ans, sergent, l'Armée de l'air)

Ceux qui les ont pratiquées dans leur jeunesse semblent avoir conservé pour les formes d'engagement humanitaires ou sociaux une certaine forme d'attachement. Ils n'ont souvent pas complètement abandonné le désir de s'investir à nouveau sur ces problématiques. Ainsi cette jeune femme qui avait dû renoncer à son projet de travailler dans le secteur humanitaire :

- *Est-ce que vous avez envie de vous investir dans des associations humanitaires ou de défense de l'environnement ?*
- "J'ai certaines envies mais je sais que ça demande un investissement assez lourd, que je ne pourrais pas fournir actuellement. Ce qui m'intéresse, c'est l'environnement et puis aussi aider les personnes qui ont dans leur entourage des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer. (...) Je le ferais peut être quand je vivrais dans la région parisienne". (Femme, 29 ans, Lieutenant, Armée de terre)

Quand ils développent des projets d'engagement plus important dans la vie de la Cité, c'est souvent aux activités caritatives ou sociales que vont leurs préférences.

"Et puis j'aimerais bien m'investir dans une activité plus sociale, mais là c'est pareil, ça demande d'être plus disponible, ...du soutien scolaire, ce genre de choses. Moi je voudrais bien quelque chose qui humainement soit intéressant...". (Femme, 25 ans, Lieutenant, Marine)

Même les moins investis semblent d'abord attirés par les activités à utilité sociale immédiate. Ainsi cette jeune femme de la marine, peu investie dans la vie de la Cité, peu intéressée par la vie politique, évoque sur un mode extrêmement hypothétique l'éventualité d'un engagement auprès des *Restos du Cœur*.

- "Quand je vois les *Restos du cœur*, je me dis 'qu'est ce que c'est une heure pour aller faire des colis le samedi matin', je suis bien consciente que je pourrais prendre le temps..."
- *Qu'est ce que ça vous apporterait ?*
- "Je me sentirais utile à la société...et une fierté intérieure...". (Femme, 29 ans, Second maître, Marine)

Les militaires évoquent également souvent leur participation financière à des opérations nationales comme le Téléthon : c'est le cas d'un adjudant de l'Armée de terre et d'un caporal chef de l'Armée de terre. D'autres ont participé à des collectes de vêtements, à l'organisation d'évènements sportifs à vocation caritative ou à des quêtes en faveur d'organismes caritatifs.

- *Vous ne participez pas à des associations civique ?*
- "Non, ça se limite à des dons pour des causes humanitaires, ça ne va pas plus loin. Médecins sans frontières ou des choses comme ça, mais j'ai un peu honte de dire que

j'ai une participation active. C'est faute de donner de mon temps pour ces causes honorables". (Homme, 53 ans, Officier, Armée de l'air).

Ces pratiques peuvent parfois prendre la forme d'actions ponctuelles régulièrement renouvelées ou du moins vécues comme régulières.

- *Vous avez eu des activités à vocation caritative ?*
- "Euh, caritatif, non. J'ai mené des actions dans ma vie d'aide aux personnes, on va dire. On est assez généreux avec mon épouse, donc... Par exemple, ce matin, j'ai téléphoné au tribunal de grande Instance car le concierge de l'immeuble en face purge une peine de 6 mois et demi de prison pour conduite en état d'ivresse. C'est un pauvre garçon, qui a mon âge, il sait à peine lire, il était en permission ce week-end et on l'a rencontré. Il était dans le désarroi, on a discuté et il était dans un état pas possible parce qu'il venait de recevoir un courrier du tribunal de Grande Instance qui le convoquait pour le 22 et on était le 25. Donc, je lui ai dit calme toi, donne moi ton papier et voilà, j'ai téléphoné ce matin. Voilà c'est des situations comme ça".
- *Ce n'est pas dans un cadre associatif ?*
- "Non, c'est toujours sous cette forme car dès qu'il faut se lancer dans quelque chose de collectif, j'ai un peu de mal, c'est comme les partis politiques. J'aime bien mon indépendance". (Homme, 53 ans, Officier, Armée de l'air)

Même lorsqu'ils avaient des pratiques associatives importantes dans ce domaine, les militaires tiennent à ne pas réduire la participation à la vie de la Cité à sa seule dimension altruiste ou caritative". Le risque existe de se trouver devant une citoyenneté "éclatée" reposant surtout sur la mise en avant de droits économiques et sociaux. La remise en cause de l'intégration par la démocratie distributive et la perversion du lien social par le chômage témoignent de la valeur croissante accordée à la dimension économique et sociale de la vie collective. Peut-on tenir ensemble des individus qu'aucun lien social de nature politique ne relie plus ? A trop mettre l'accent sur la société civile, les associations pourraient bien contribuer au rétrécissement de ce qui est perçu comme politique"¹⁶. Comme le disent certains à l'issue de l'entretien, la participation à la vie de la Cité, la politique, les associations, "c'est un tout, c'est un ensemble".

e) La participation à la vie locale

L'insertion dans la vie locale, l'intérêt pour la vie du quartier, et l'engagement dans l'animation de la ville ou de la résidence où l'on habite sont également souvent cités comme des pratiques participatives importantes.

Parce qu'elle concerne l'échelon le plus petit de la participation et l'ancrage dans un territoire investi par la vie quotidienne, c'est même souvent la pratique citée en premier par les militaires interrogés.

¹⁶ Martine Barthélémy, *ibid.*

- *Et sous quelle forme vous avez l'impression de participer à la vie de la cité ?*
- "Maintenant que je suis propriétaire, je sens que j'ai envie de m'investir dans la vie du quartier. Et donc, je me suis inscrit par Internet pour être présent au conseil de quartier". (Homme, 53 ans, Officier, Armée de l'air)

La forme de cette implication se limite aux échanges informels de la vie quotidienne dans le quartier, la résidence ou la ville.

"Quand je rentre chez moi le week-end, je suis dans la Cité, je vis comme les autres, je discute avec les gens". (Homme, 57 ans, chef d'escadron Gendarmerie Nationale)

Elle s'appuie également sur la participation aux événements festifs et aux animations de quartier.

"Dès qu'il y a un événement dans mon village, j'essaie de participer, j'essaie de faire les trucs organisés par l'association des jeunes pour éviter que le village meurt...". (Homme, 21 ans, Caporal chef, Armée de l'air)

Elle passe aussi par les services rendus aux voisins ou aux connaissances du quartier et, dans ce cas, elle est étroitement liée au désir de s'insérer dans des réseaux de sociabilité locaux.

"Je connais plus les mères de familles. Mais par le truchement de l'entraide : 'tiens est-ce que tu peux garder mes gamins ou autres', forcément ça déclenche des liens". (Homme, 35 ans, Capitaine Gendarmerie Nationale)

Cet investissement qui s'appuie souvent initialement sur des préoccupations concrètes, directement liées à la vie quotidienne sur un territoire précis, peut déboucher sur des ambitions plus importantes ou plus générales concernant l'animation ou l'amélioration du cadre de vie.

- *Quelles sont les préoccupations qui vous conduisent à cette envie ?*
- "Dans la rue où j'habite, il y a des problèmes de circulation. Comme dans toutes les villes, il y a des saletés sur les trottoirs. Enfin des petites choses comme ça, essayer de faire évoluer le quartier, de faire valoir nos droits et de faire passer nos idées". (Homme, 53 ans, Officier, Armée de l'air)

Là aussi, l'investissement se fait selon une dynamique propre, de manière progressive.

- "Un jour, j'ai eu un prospectus dans la boîte aux lettres, pour le bilan de fin d'année du comité des fêtes. J'y suis allée et le comptable arrêtait et je me suis proposée parce que c'était un truc que je savais faire. En plus, ils étaient soulagés car les gens n'aiment pas trop s'occuper des sous (...)"
- *Et votre mari participait ?*
- "Oui, bénévole pour les moments de l'événement mais pas aux réunions avant. (...) Puis, la présidente m'a dit qu'elle allait quitter et m'a plus ou moins proposée de reprendre sa place et voir ensuite avec le comité car c'est lui qui décide qui devient président. J'ai dit bon, je n'y vois pas trop d'inconvénients. Et le jour où il y a eu les élections, je suis sortie en tant que présidente". (Femme, 29 ans, Caporal chef, Armée de l'air)

f) L'investissement du champ politique

L'investissement du champ politique très souvent évoqué comme l'un des modèles canoniques de la participation à la vie de la Cité, prend principalement deux formes : un intérêt général pour les affaires politiques (qui se traduit par la fréquentation des médias, le goût de la discussion politique, etc.) et le désir de s'engager personnellement dans la carrière politique.

Lorsqu'on les interroge sur leur intérêt pour la vie politique, les militaires évoquent davantage les discussions ou les réflexions personnelles que leur intérêt pour le suivi des médias. Néanmoins, l'écoute quotidienne d'un journal télévisé ou radiophonique, la lecture régulière des journaux régionaux ou nationaux – souvent sur Internet – semblent être des pratiques communément partagées.

Les militaires se distinguent en revanche par leur inégal intérêt pour les discussions politiques mais aussi par les personnes avec qui ils avaient l'habitude d'en parler. Les discussions autour des sujets d'actualité ont très souvent lieu dans le contexte professionnel : certains d'entre eux ont alors le sentiment de flirter avec le tabou qui perdure à l'encontre des sujets politiques dans le monde militaire.

"Mais la politique c'est quelque chose dont on n'a pas le droit de parler, en général c'est pas trop bien de dire de quel côté on est, on le fait pas trop". (Femme, 29 ans, Second-maître, Marine)

Ne pas parler politique, c'est tout simplement ne pas manifester de positions partisans : cela n'exclut pas de prendre parti sur des questions politiques concrètes, prudemment appelées "problèmes de gestion".

"Mais je ne parle pas de politique, au sens politicien. C'est des solutions économiques, commerciales, industrielles, dont on a besoin. La cagnotte, par exemple. Ils ne savent pas quoi en faire. C'est dingue, rembourse tes dettes, et voilà. La gestion de la France, je la compare à la gestion d'une famille. Quand j'ai des dettes, et bien, il faut que je les rembourse. Ce n'est pas la peine de faire encore plus de dépenses. Après, on remettra de la politique, mais là, c'est une question de gestion. Donc, je n'ai pas d'état d'âme à étaler ça devant un civil. Mes idées politiques, ensuite, je les garde". (Homme, 48 ans, Adjudant chef, Armée de l'air)

Les formes étroites ou les limites implicites que prennent ces discussions sont semble-t-il source de frustration.

- "On n'a pas le droit d'afficher nos opinions politiques. Et, je le respecte pour ne pas avoir de retombées derrière, parce que ça pourrait être le cas".
- *Quel genre de retombées ?*
- "Le fait d'être mal vu, entre autre. Le fait que je vois que mon commandant de base n'a pas les mêmes opinions politiques que moi, donc si j'insiste, je pense que ça passera pas, parce qu'il est assez obtus là-dessus. Je préfère parler de politique avec mes amis civils parce que, à la base, c'est un sujet glissant. A la fac, j'en parlais plus".

- *Et, ça vous manque ou pas ?*
- "Oui, parce qu'on avait plus de discussions sur la société et son fonctionnement. Et ça, ça me manque". (Femme, 24 ans, Officier-aspirant, armée de l'air)

Un bon indicateur du degré d'investissement dans la vie politique semble résider dans l'importance donnée à ces discussions politiques dans la sphère privée. Les moins intéressés n'en parlent jamais, pas même avec leur proches. Les plus investis prennent un soin tout particulier à discuter des informations politiques avec leurs enfants ou leurs amis.

- *Vous vous informez. Et avec qui vous en discutez ?*
- "Au boulot. Et avec mes enfants, maintenant". (Homme, 48 ans, Adjudant chef, Armée de l'air)

L'investissement personnel dans le champ politique prend également plusieurs formes. Avant de s'engager pour un parti, certains donnent de leur temps et de leur personne à l'élaboration d'une réflexion générale sur les questions d'actualité.

"Je pars du principe que lorsqu'on écrit à son député, il estime qu'il a reçu 100 fois la même lettre. Il m'est arrivé plusieurs fois, avant les élections, d'écrire pour les interroger sur différents thèmes. Souvent, c'est le handicap, la défense de la vie, la loi sur la bioéthique et tout ça. Je ne l'ai pas fait souvent. Ou l'autre jour, il y avait un élu local, qui est en train de monter, que je ne connaissais pas, qui s'exprimait sur l'Europe et je lui ai posé des questions parce que je n'étais pas du tout d'accord avec lui. Voilà, mais ça, c'est pas politique, c'est au niveau purement de la réflexion". (Homme, 48 ans, lieutenant-colonel, Armée de terre.)

Ils sont par ailleurs quelques-uns à avoir assisté à des séances de conseils municipaux et à se rendre régulièrement aux séances de présentation publique d'un projet ou d'une politique.

Ils sont surtout très nombreux, en fin de carrière mais pas uniquement, à envisager sérieusement d'embrasser la carrière politique.

Ils le font souvent sur le mode projectif, de façon virtuelle ou hypothétique, par conviction ou attrait pour un parti particulier.

"Dans les choses que j'aimerais faire et que je ne peux pas faire, oui (...) J'aimerais bien m'engager au niveau d'un parti politique, mais on n'en a pas le droit. J'ai une idée politique qui correspond à un personnage, et je voudrais voir le pourquoi du comment, essayer de comprendre... Je n'aimerais pas être militant approfondi mais essayer de voir les vraies idées de ce parti là. Bon, ça, je pourrai m'y investir quand j'aurai fini l'Armée...". (Homme, 21 ans, Caporal chef, Armée de Terre)

Plus souvent ce désir s'appuie sur une volonté d'agir de façon pragmatique sur l'avenir de la Cité – sans préférences a priori pour une forme d'action particulière. Même l'engagement partisan fait souvent l'objet d'une mise à distance critique :

"C'est un truc auquel je ... je sais pas... peut-être une fois que je serais à la retraite, j'aimerais, pourquoi pas, c'est un truc que j'écarterais pas, avoir des responsabilités au niveau local. Mais, pas plus. Ça dépendra de la région dans laquelle je serai établi, pour meubler mes journées, avoir une occupation supplémentaire, je n'écarterais pas la possibilité de briguer un mandat sur une liste. C'est une idée très vague encore, mais pourquoi pas". (Homme, 38 ans, Capitaine, Gendarmerie départementale)

- *Vous vous imaginez vous présenter à des élections ?*

"Tout à fait, oui. Quand je vois, ce qui se fait, se dit, je n'ai aucun complexe". (Homme, 38 ans, Capitaine, Gendarmerie départementale)

Quelque fois le projet est bien plus précis : il s'appuie sur un réseau de connaissances. Les militaires proches de la retraite qui se retrouvent dans ce type de configuration souhaitent avant tout seconder les élus qu'ils connaissent déjà – afin d'être immédiatement opérationnel.

"Quand je vais arriver à la retraite, j'aurai quelques activités. Je connais bien le député-maire, on s'apprécie mutuellement, il connaît mon métier. Les marchés publics, je connais par cœur, donc s'il a besoin d'adjoint chargé des travaux, je pense qu'à court terme, je serais sollicité, on va dire. Je pense que je rejoindrai l'équipe municipale au moment de ma retraite. Je vais faire de la politique, (...)" (Homme, 53 ans Officier, armée de l'Air)

"Je ne veux pas rester à rien faire, j'ai plusieurs pistes mais je refuse les étiquettes et je n'ai pas envie de faire les marchés. Je veux rester sur la partie expert et apporter des compétences, je n'ai pas envie d'être maire ou adjoint maire". (Homme, 55 ans, Affecté à l'état-major de la Marine)

2. Des pratiques participatives au sein de l'Armée

a) Des métiers au service de la Cité ?

La particularité du métier de militaire réside pour beaucoup des personnes interrogées dans le sens même de leur action ou de leur appartenance à l'Armée. Ils sont nombreux à avoir le sentiment de participer à la vie de la Cité dans le cadre même de leur activité professionnelle.

Les modes de participation sont extrêmement variés selon les corps d'Armées, les fonctions mais également les façons d'interpréter ou de donner un sens à leurs actions.

Certains considèrent leur engagement dans l'Armée comme un acte de participation à la vie de la Cité, quotidiennement renouvelé.

"Même si je ne participe pas à la vie de la cité, je pars du principe, qu'en tant que militaire, je sers la France pendant 5 ans. Et je ne connais pas beaucoup de gens qui serait prêt à mourir pour leur pays. Donc, non, je ne ressens pas le besoin [de participer à la vie de la Cité]". (Homme, 25 ans, Sergent, Armée de terre)

"J'ai toujours l'impression de donner de ma personne à la nation [en étant militaire]. C'est pour défendre un ensemble d'idées et de valeurs, ma culture, au sens large". (Homme 48 ans, Adjudant chef, Armée de l'air)

A tel point que pour certains d'entre eux, leur engagement dans l'Armée, malgré les contraintes qu'il impose à leur investissement dans la vie de la Cité, participe – et compense les éventuels lacunes ou manques – d'un seul et même désir d'investir la sphère publique, et d'y mener une existence utile.

"J'avais envie d'un métier où je puisse m'impliquer, rendre service...c'est vrai que dans la Marine on donne beaucoup, sa vie de famille, son temps... Pour moi, le métier et la participation aux associations, c'est la même chose. C'est la même motivation, l'envie de se rendre utile, de façon peut-être plus abstraite dans le travail (on se rend utile au Pays) et de façon plus générale pour une cause ou une personne". (Femme, 25 ans, Lieutenant, Marine)

D'autres sont particulièrement sensibles aux dimensions civiques d'une partie ou de la totalité de leur fonction. Ainsi cette jeune femme de 24 ans, chargée des relations avec l'extérieur, semble se contenter, en terme de participation, de l'exercice de son métier :

"Moi, par rapport à mon poste, je participe à la vie de la ville, à travers les cérémonies. C'est ma fonction, que l'Armée soit bien intégrée dans la ville. Que la base ait de bonnes relations, aussi bien avec les entreprises pour la reconversion des militaires, que la mairie, pour que la cohabitation se passe bien. Après le côté plus personnel, c'est sortir sur Bordeaux". (Femme, 24 ans, Officier de l'Armée de l'air)

Souvent l'appartenance à l'Armée, la représentativité vis-à-vis des autres citoyens et l'exercice de responsabilités se mêlent dans la description d'un métier au service de la Cité. Ainsi cet officier de l'Armée de Terre a la volonté de transmettre aux hommes sous son commandement le désir de servir les autres et d'être utile au plus grand nombre :

"Dans le métier, j'ai l'impression de participer à la vie de la Cité... d'abord parce qu'on est intégré à la ville (...) on participe par notre présence et notre représentativité des Armées... par le défilé ou d'autres manifestations auxquelles on convie la population . (...) Et puis on forme des infirmiers, (...) Aujourd'hui le plus important pour moi, c'est sortir le maximum de gens de ma formation avec le diplôme d'Etat d'infirmier, avec un bon esprit militaire et qui rende service à autrui". (Homme, 50 ans, Capitaine de l'armée de terre.)

Les officiers supérieurs sont le plus souvent attentifs à l'exemple et au modèle qu'ils peuvent représenter pour les hommes sous leur commandement.

"Comme adjudant chef, je serai responsable des hommes sous mes ordres, donc il y aura la responsabilité de la valeur de l'exemple". (Homme 48 ans, Adjudant chef, Armée de l'air.)

Ils ont de toute façon presque tous fait l'expérience, même très ponctuellement, d'une mission ayant une utilité sociale immédiate. Ce peut être des opérations de sauvetage en mer, de nettoyage –suite à une catastrophe –, de sécurité ou d'éducation civique sur les rôles et les missions de l'Armée.

"J'ai eu l'occasion de participer à un plan Pol Mar. C'était en Bretagne pour la pollution maritime. On est parti 15 jours à nettoyer les rochers. C'est l'expérience d'une participation à l'aide aux civils". (Homme 48 ans, Adjudant chef, Armée de l'air.)

- *Est-ce que dans l'exercice même de votre métier, vous avez l'impression de participer à la vie de la Cité ?*
- "Oui, un peu, quand on voit tous les soucis qu'il y a eu avec le "pilier de Brest", la Marine a participé pour retrouver le bateau, la cause de l'accident. Tout ça, c'est des choses qui se passent en dehors de l'Armée mais auxquelles on participe un peu quand même. Et ça, je trouve ça important. Ça nous donne un peu, par rapport aux civils, je sais pas comment ils nous voient, mais ça permet de se rendre utile aussi. Plutôt que de penser à la guerre. Ça peut rendre service. Pour la pollution, le nettoyage des plages, des militaires ont été réquisitionnés. Je trouve ça normal, on est disponible". (Femme, 22 ans, quartier maître marine)

"Moi, je suis à l'intérieur et les seules sorties que j'ai faites, c'est nettoyer les plages par rapport à l'Erika, donc les seules choses que j'ai faites, c'est en partie pour le bien de tous". (Homme, 25 ans, Soldat, Armée de l'air)

- *Est-ce que vous avez l'impression, dans le cadre de votre métier de participer à la vie de la cité ?*
- "Oui. Parce qu'on organise une partie du parcours de citoyenneté des jeunes, avec la journée d'appel et de préparation à la défense". (Femme, 38 ans, Adjudant, Armée de Terre).

Par ailleurs, les OPEX constituent des moments privilégiés de participation à la vie de la Cité – entendue dans son sens le plus large –, c'est-à-dire à l'échelle internationale. Ceux qui sont partis en OPEX évoquent ces missions avec beaucoup de fierté.

"Oui, on sent qu'on est utile (...) même si on ne fait pas grand chose, la présence des Armées françaises dans une région, ça change tout (...) il y a moins de trafic etc".

C'est sans doute ce sentiment d'être utile aux autres, de servir la paix ou la sécurité des citoyens dans le monde qui poussent certains d'entre eux à vouloir partir en opération extérieure.

L'engagement en OPEX est d'ailleurs souvent perçu comme incompatible – puisqu'il faut être entièrement mobilisable pour quelques mois – avec d'autres formes d'engagement dans la vie de la Cité. Ainsi un sergent de l'Armée de l'Air a décidé de reporter son engagement dans une association parce qu'il avait demandé à partir en opération extérieure.

Ceux qui sont partis reviennent avec une sensibilité accrue à certaines problématiques auxquelles ils ont été confrontés sur le terrain.

"On est en contact avec la population extérieure, on comprend mieux ce qui se passe". (Caporal chef, 33 ans, Armée de terre).

Ils reviennent même parfois avec des habitudes de participation, et réitèrent en France une partie de ce qu'ils faisaient en opération extérieure.

- "Le fait d'être partie, ça ouvre sur beaucoup de choses et on a tendance après à réfléchir un peu, avant de râler".
- *Vous faisiez quoi en OPEX ?*
- ". (...) Je veillais à ce qu'ils aient les infos en temps et en heure, au niveau de la France. C'est multinational, il y a 32 nations et on était que 80 Français sur le site. Il n'y avait pas que l'Armée de l'air. Je faisais la liaison entre les deux. (...) Aujourd'hui, par Internet, chez moi, je suis les différents conflits dans le monde pour savoir comment la France se situe. (...) Je fais ça en moyenne tous les 2 jours. Je lis pendant 20 minutes, environ. Je fais plus ça depuis que je suis allée au Kosovo". (Femme, 29 ans, Caporal chef, Armée de l'air)

b) Gendarme : la participation à la vie de la Cité au cœur du métier

En terme de participation à la vie de la Cité, les gendarmes constituent une catégorie extrêmement particulière. Ils sont quasi-unanimes à affirmer que pour un gendarme, "la vie, le métier et l'engagement dans la vie de la Cité" ne font qu'un.

Les gendarmes se distinguaient entre eux par les façons de conférer du sens – citoyen, civique, social – à tout ou partie de leurs missions. Certains voient la dimension citoyenne de leur métier dans la définition même de leur fonction : gardiens de la paix et de l'ordre public. C'est alors tout un état d'esprit que commande l'exercice du métier, une forme et un mode bien particulier de rapport à la vie de la Cité – de façon permanente et diffuse.

"Être à l'écoute des gens, au sens large, c'est la base même de notre travail. Que ce soit la recherche de renseignement, une enquête, signaler un mauvais traitement, c'est une obligation. Celui qui n'est pas à l'écoute chez les gendarmes, il est pas bien parti". (Femme, 37 ans, Gendarme, Gendarmerie départementale)

Certains insistent davantage sur la dimension civique d'une partie de leurs interventions de prévention, d'explicitation ou d'éducation à des comportements citoyens.

- *Est-ce que vous avez l'impression de participer à la vie de la cité, dans l'exercice même de votre métier ?*
- "Oui, à travers les conférences qu'on peut faire. Dans les entreprises, en milieu scolaire, ou à la demande d'une association, d'un centre commercial. Ça arrive fréquemment. C'est le côté explicatif de nos missions pour la prévention et la répression. Expliquer pourquoi on est les méchants gendarmes et pourquoi on l'assume pleinement. Et c'est une partie qui est loin d'être inintéressante (...) c'est fugace, mais riche". (Homme, 35 ans, Capitaine, Gendarmerie Nationale)
- "Ce contact qu'on a avec les différentes couches sociales, différentes catégories socioprofessionnelles. Les réunions sont diverses, tous les thèmes sont abordés, avec tout type de personnes ; avec les personnes âgées sur la prévention des vols, avec les enfants sur les carrières de la gendarmerie... c'est vaste".
- *Et est-ce que vous vous sentez coupé de la société civile ?*
- "Non, pas vraiment. Non". (Femme, 37 ans, Gendarme, Gendarmerie départementale)

D'autres se limitent aux interventions qui les mettent directement en contact avec des populations défavorisées ou marginales – si bien que certains ont le sentiment d'être très proches du métier de travailleur social.

- *Et est-ce que vous avez l'impression de servir la société ?*
- "Ah, tout a fait. Oui, oui. On a quand même un rôle social, qui n'est peut être pas si visible que ça mais qui est important".
- *C'est quoi ce rôle social ?*
- "Quand on est appelé chez des gens, qui se tapent dessus ou qui ont des difficultés financières ou des gens qui vont se suicider, on passe une heure à parler avec eux. (...) Je pense que ça représente 25% de notre temps, les problèmes sociaux. Les jeunes, beaucoup, on essaie d'avoir un lien mais les anciens aussi, un qui croit qu'on le vole alors qu'on ne le vole pas mais bon, faut se déplacer. (...) Les problèmes psychologiques, quoi. Et au niveau global, il n'y a personne qui va s'occuper de ces personnes (...) donc on se repose sur la gendarmerie". (Femme, 37 ans, Gendarme, Gendarmerie départementale)

Le prestige, en terme de participation citoyenne ou d'utilité sociale, des missions endossées par le gendarme semblent même faire l'objet de convoitises pour des militaires engagés dans d'autres corps d'Armée.

- *Est-ce que vous aimeriez participer à des associations de l'environnement ou une association de quartier ?*
- "Non, c'est utopiste, la lutte est veine. Et je me sentirais beaucoup plus utile en étant gendarme qu'en faisant partie d'une association de défense de quartier". (Homme, 21 ans, sergent, Armée de Terre)

c) Les associations au sein de l'Armée

Ils ont été assez peu nombreux à évoquer leur participation à des associations au sein de l'Armée. La majeure partie d'entre eux, interrogés à ce sujet, décrivent une offre très limitée sur leur base et semblent ne pas connaître la politique de l'Institution militaire en la matière. Aucune des personnes interrogées n'a eu le sentiment d'être encouragée à participer à la vie associative de l'Institution militaire. Certains évoquent même une très grande indifférence de l'ensemble du personnel militaire pour ces activités.

"Je n'ai pas l'impression qu'ils prennent position là-dessus. Les activités qui sont un peu liées à l'Armée comme pompier, oui c'est favorisé mais sinon non...après même le CSAM [club de sport interne à l'Armée], c'est pas particulièrement favorisé par l'Armée".

Les seuls à témoigner d'une activité importante des associations internes à l'Armée sont les militaires qui prennent part aux associations religieuses. Un gendarme évoque ainsi la prière du gendarme, le "pèlerinage militaire international" à Lourdes auquel il a participé.

Ceux qui sont membres d'une association de parrainage ou de soutien aux femmes ou aux familles de militaires, avouent fréquemment s'y investir peu, voire pas du tout. Certains adoptent même des positions ouvertement critiques à l'égard de ces associations.

"Très franchement, je ne suis pas très intéressé [*par la participation aux associations de militaires*]. Si on n'est pas efficace et que c'est simplement pour se retrouver entre anciens, si il n'y a pas un but avéré. Alors, je suis inscrit à bon nombre de choses, mais je ne participe pas trop aux activités. A la retraite, mais pas pour l'instant. A l'époque des guerres, c'était très utile, les veuves, ils fallait s'en occuper, mais actuellement.... Moi, je préfère aller pique niquer avec mes enfants. Donc, les associations de militaire, non". (Homme, 48 ans, Lieutenant Colonel, Armée de terre)

L'engagement dans les associations internes à l'Armée semble être plus souvent le fait de jeunes militaires, récemment installés dans une région, à la recherche d'intégration sociale ou amicale au sein du milieu militaire. Ainsi un jeune sous-officier de la Marine s'est engagé au sein du comité social de l'ASA (action sociale des Armées). Alors que ce comité a pour fonction

d'attribuer des aides financières à des familles en difficulté, c'est moins l'utilité sociale de son activité qui l'intéresse que la possibilité d'y nouer de nouvelles amitiés.

- "A pouvoir le faire, on était en fait que 2 ou 3 et je me suis dit pourquoi pas. Franchement, au départ, je ne savais pas où je mettais les pieds. Ce que je me suis dit, ce qui a motivé ma candidature, c'est que j'allais rencontrer des gens, notamment des marins".
- *Est-ce que cette activité, qui rentrait dans votre temps professionnel, avait une teneur particulière d'engagement social, associatif, d'aide ?*
- "Non, ça faisait partie de mes tâches. Et puis, c'était tout mélangé en fait. Ce n'était pas à but unique d'aide. Ce n'était pas l'objectif de mon engagement. C'était surtout dans un esprit de rencontrer d'autres personnes". (Femme, 38 ans, Adjudant, Armée de terre)

Très peu évoqués, il semble cependant que les clubs de sport au sein de l'Armée offrent aux militaires un encadrement et une atmosphère bien particulières, dans lesquels certains se sentent plus à l'aise que dans le civil.

- "Je trouvais que dans ce club de gym [civil] à X..., ça faisait beaucoup plus usine. Ce n'était pas du tout individualisé. Avec le club sportif de la Marine, c'est beaucoup plus humain, le prof fait beaucoup plus attention à nous. Et puis les personnes, déjà c'était dans une ville résidentielle, donc c'était beaucoup plus difficile de lier contact avec ce genre de personnes (...) On y a été à deux ou trois filles militaires, (...) on est resté entre nous". (Femme, 38 ans, Adjudant, Armée de terre)

La majeure partie d'entre eux cependant expliquent leurs engagements à l'extérieur de l'Armée par le désir de rencontrer des civils et de se soustraire à un mode de fonctionnement proprement militaire. Ainsi ce sous-officier de l'Armée de Terre qui pratique le tennis dans un club municipal :

"Je préfère parce qu'un militaire quand il vous dit non c'est non, tandis que dans le civil on peut toujours discuter". (Homme, 33 ans, Caporal, Armée de Terre)

B. Les facteurs déterminants les types de participation

1. Le poids relatif des contraintes liées au métier et au statut de militaire

De façon paradoxale à l'heure du débat sur la modification du statut, il semblerait que les contraintes liées au statut de militaire (incompatibilité du mandat électoral et du statut, nécessité de demander l'autorisation d'exercer des responsabilités dans une association, etc.) ne pèsent que peu sur les modalités réelles et les degrés de participation à la vie de la Cité.

a) Les interdictions liées au statut : entre prétexte et tabou

(1) Connaissance et perception de ce qui reste licite ou toléré

On constate sur l'ensemble des 28 personnes interrogées une grande diversité d'interprétation de ce que le statut interdit ou autorise en matière d'engagement dans les affaires publiques de la Cité. Ainsi, ils sont nombreux à considérer que les limites ne portent pas sur l'activité politique ou militante mais sur le simple fait de faire valoir sa condition de militaire dans une entreprise à connotation politique à l'extérieur de l'Armée.

"Non, on se sent pas contraint ... Il y a le devoir de réserve, on en est conscient. Mais le droit de réserve, c'est pour l'extérieur. Nous, entre nous, on en parle librement. C'est normal, on est des citoyens comme les autres. Ca paraît logique. C'est les préoccupations de tout le monde. On n'est pas différents parce qu'on a un uniforme. Par contre, on ne peut pas être complètement libre vis-à-vis du civil, surtout quand on est en tenue. En civil, la personne ne sait pas que je suis militaire et je ne vois pas ce qui m'empêche d'exposer mes opinions". (Homme, 48 ans Adjudant chef, Armée de l'air)

"Non, je ne sais même pas si c'est interdit d'y aller [*aux manifestations*]. Je pense qu'on peut y aller mais pas habillé en militaire, voilà". (Homme, 25 ans, Soldat, Armée de l'air)

"Oui, on peut appartenir à n'importe quel parti mais il ne faut pas étaler ses idées devant les autres dans le travail. C'est un sujet qui doit rester personnel. Mais après, on fait ce qu'on veut. On peut se présenter à des élections". (Femme, 22 ans, Quartier-maître, Marine)

Une jeune quartier-maître qui a une perception très personnelle de ce que le statut autorise, ne semble pas s'embarasser des doutes qu'il pourrait lui rester sur le sujet : seul le niveau de grade ou de responsabilité dans l'Armée peut être un frein.

- [*Il est possible de figurer sur une liste électorale par exemple ?*]

- "Oui, il faudrait que je revois ça, mais il y a un moment où, à un certain niveau, il faut faire un choix quand même". (Femme, 22 ans, Quartier –maître, Marine)

A l'inverse, d'autres interprètent les interdictions liées au statut de façon plus radicale : tout ce qui est "public" serait interdit – même si le flou relatif à la notion de "public" autorise les interprétations les plus personnelles.

"Je pense qu'on peut avoir ses idées mais on n'a pas à les manifester. (...) La seule chose qu'on nous interdit, c'est dès l'instant qu'il y a un débat d'idée public". (Homme, 48 ans, sous-officier, Marine)

"On n'a pas le droit aux manifestations. Sinon il n'est pas forcément interdit d'aller à une réunion d'un parti mais il faut faire attention à ce qu'on dit". (Femme, Gendarme)

Enfin, une partie considère que le statut interdit strictement tout investissement dans le champ politique même à titre privé (sans y faire valoir son identité militaire), et même de façon indirecte (par le biais d'une association à vocation citoyenne). Ainsi cette jeune femme pense que tout engagement associatif est incompatible avec le statut de militaire :

"A moins que l'engagement se fasse vraiment dans une toute petite association, sinon, je sais pertinemment qu'il faudra que je démissionne de l'Armée [*en cas d'engagement dans une association*]".

- *C'est l'un ou l'autre ?*
- "Oui, j'en suis convaincue parce que ça fait partie du monde politique, après". (Femme, 29 ans, Caporal chef, Armée de l'air)

On constate dans ces témoignages **un grand flou et une certaine indistinction sur les types de participation autorisés ou interdits**. Certains émettent des doutes sur la possibilité de pouvoir signer une pétition ou de pouvoir exercer des responsabilités au sein d'une association. Beaucoup semblent s'accorder sur l'interdiction de prendre part à une manifestation (ce qui ne figure pas dans les textes). Ainsi ce militaire de l'Armée de l'air qui n'oserait pas même faire cette demande à sa hiérarchie :

"Pour les manifestations, je ne sais pas, je ne pense pas que ce soit autorisé (...) Mais je ne demanderai pas (...) Le mot manifestation est chez nous interdit, on n'ose pas demander à sa hiérarchie". (Homme, 28 ans, Sergent, Armée de l'air)

Il semblerait, cependant, que le débat sur la réforme des statuts et la campagne d'informations qui l'a accompagnée et qui a été menée par l'Institution militaire elle-même ait non seulement clarifié certains points mais également eu une fonction d'encouragement.

"La seule chose qui nous soit interdite et qui soit toujours actuelle, c'est tout ce qui est politique. Adjoint ou conseiller, ça c'était hors de question, mais tout ce qui est vie associative, normalement, on devait faire une demande et a priori, on n'en fait plus". (Femme, 29 ans, Caporal chef, Armée de l'Air)

"Avant on ne savait pas si c'était autorisé d'être dans une association de parents d'élèves, maintenant on le sait, c'est autorisé. La voie hiérarchique nous pousse à participer aux associations, c'est bien vu maintenant...". (Homme, 28 ans, Sergent, Armée de l'air)

Dans l'esprit de la majorité des militaires interrogés, l'interdiction porte exclusivement sur l'engagement politique - et seulement sur ses formes les plus visibles – et elle est rarement vécue comme une contrainte. Certains en jouent : il est commode de s'en servir comme alibi ou comme prétexte quand on ne veut pas se prononcer sur des sujets qui touchent à la politique.

"Tout ce qui est droit de réserve, à partir du moment où on connaît bien l'environnement du métier, c'est vraiment pas un obstacle et à la limite, c'est même un garde fou pratique, parce que quand on vous pose des questions délicates, que vous ne savez pas particulièrement répondre, vous dites 'vous savez je suis assujetti au devoir de réserve'". (Homme, 48 ans, Lieutenant colonel, Armée de Terre)

Au point qu'il semble parfois difficile de démêler dans certaines attitudes de retrait ce qui relève d'une utilisation de façade du "devoir de réserve" ou d'une interprétation personnelle de ce que cela signifie.

"J'estime que je suis au service de tous les gouvernements, donc je ne me reconnais pas trop le droit, ne serait-ce que par le vote, d'exprimer mon choix pour les uns plus que pour les autres. (...) Je me raccroche à ça, peut être pour me donner bonne conscience mais je ne la trouve pas foncièrement fautive non plus, cette idée là". (Homme, 38 ans, Capitaine, Gendarmerie départementale)

"Ma conviction politique, je ne l'alimente pas au grand jour. (...) Je penche pour le devoir de retrait par rapport à mes opinions politiques parce que j'estime que je représente tout le monde". (Homme, 35 ans, Capitaine, Gendarmerie Nationale)

Certains avouent très aisément se sentir parfaitement libre par rapport à ces contraintes : soit qu'ils mettent en avant leur identité citoyenne – et qu'ils fassent passer cette conscience civique au devant des interdictions liées au statut – soit qu'ils considèrent que l'Institution leur accorde une certaine marge de manœuvre à l'intérieur des champs d'actions supposés interdits.

- *Et vous pouvez signer une pétition ?*
 - "Non, ça dépend quel genre de pétition".
 - *Et, une à laquelle vous tenez ?*
 - "Je le ferais, mais il faudrait vraiment que ce soit pour une bonne raison, celle de Michael Blanc, je l'avais signé il y a deux ans".
 - *Et maintenant ?*
 - "Je le referais. Je trouve ça inadmissible. Ça n'a pas trop de connotation politique".
 - *Vous pensez que vous auriez le droit ?*
 - "Je ne sais pas trop, mais je le ferai".
 - *Et une manif, comme la guerre en Irak, par exemple ?*
 - "Ca, je ne le ferais pas. Je n'ai pas le droit".
- (Femme, 24 ans, Officier, Armée de l'Air).

Ainsi une jeune femme, lieutenant dans l'Armée de terre, a signé une pétition alors qu'elle pensait que son statut le lui interdisait.

"Je me suis posée la question [*à propos d'une pétition*] et je me suis dit, je m'en fous. Parce que ça ne concerne pas du tout le militaire et je ne vois pas pourquoi je n'aurais pas le droit. Ça touche ma condition de femme et pas de militaire". (Femme, 29 ans, Officier, Armée de terre)

Ou encore cet officier supérieur qui considère qu'il doit avant tout avoir "l'attitude citoyenne d'un individu membre de la Cité".

"Il m'appartient de mesurer ce que je peux dire et ce que je ne peux pas dire : les interdictions implicites ne paraissent pas importantes ; c'est un faux nez". (Homme, 55ans, Affecté à l'état-major, Marine)

Cette attitude peu fréquente est surtout **le fait d'officiers et de personnels qualifiés**, qui cherchent à comprendre l'esprit du statut et s'estiment en mesure d'évaluer le bien-fondé de l'interdit selon les circonstances.

"Je n'ai jamais eu le sentiment de me mettre en porte à faux ni de mettre en difficulté l'institution à laquelle j'appartiens. Je pense même que cela sert beaucoup plus les forces Armées qu'une attitude systématiquement fermée". (Homme, 55ans, Affecté à l'état-major, Marine)

C'est sans doute leur qualification qui leur permet également d'entretenir vis-à-vis de leur métier et de leur carrière une distance qui les autorise à jouer des ambiguïtés du statut. Pour ce jeune lieutenant de l'Armée de Terre, le statut ne pouvait constituer une réelle contrainte :

"Et si demain, je veux m'investir, je m'en vais et voilà. Quand on n'est pas content, où que ce soit, on s'en va". (Femme, 29 ans, Officier, Armée de terre).

L'officier supérieur de la Marine a, quant à lui, conscience d'avoir contracté des engagements qui auraient pu nuire à sa carrière.

"Je ne suis pas capable de dire si ça m'a nuit, mais il est certain que cela a suscité des méfiances, il y a eu des perceptions très diverses selon les individus (...)". (Homme, 55ans, Affecté à l'état-major, Marine)

Selon certains, cette liberté est également **le fait des "jeunes générations"** qui se sentiraient moins soumises aux exigences liées au statut.

"Je dirais que ma génération avait vraiment le culte de ce devoir de réserve, on le voit bien d'ailleurs, il y a 20 ans, les gendarmes ne se seraient jamais permis de mener ces actions. Les militaires, c'est pareil : le militaire, il sait qu'il a un devoir de réserve, à part quelques exceptions qui ont défrayé la chronique ; en général, le militaire, il est réservé, donc c'est pas dans son tempérament. Mais aujourd'hui, les jeunes qui arrivent, les nouveaux, s'embarrasseront moins qu'avant, ils vont vraiment mener l'action. Je pense qu'il faut faire attention parce que les générations montantes sont un peu moins structurées par ce truc". (Homme, 53 ans, Officier, Armée de l'Air)

(2) Autour de la politique : persistance de tabous et d'interdictions officielles

Si les témoignages concordent sur le faible poids des interdictions liées au statut, qui n'est pas vécu comme un réel obstacle à l'investissement de la vie de la Cité, ils sont également nombreux à évoquer **la persistance de tabous ou d'interdictions officielles** qui pourraient peser indirectement mais de façon bien plus déterminantes sur leur participation à des actions collectives.

"Non, je vois par rapport aux dernières élections, c'est juste 2, 3 mots. Qui a voté, qui n'a pas voté mais sans donner de détails. Sans dire pour qui ou pourquoi il a voté pour un tel. Ca ne dépasse jamais ce stade là. **En fait, c'est un peu tabou la politique.** On n'en parle pas et c'est bien comme ça, ça évite les conflits. Moi, je saurais pas dire pour qui vote mes collègues, je sais pas. Et c'est même pas ne pas vouloir en parler ou ne pas en avoir le droit, c'est que c'est une habitude, quoi. Les gens vont plus parler foot qu'autres choses. Après, on a plus d'affinités avec certains, donc c'est peut-être plus facile d'en parler mais avec tout le monde, non, ça ne se fait pas". (Femme, 22 ans, Quartier-maître, Marine)

Le flou avec lequel semble perçu les champs recouverts par cette interdiction révèle la prégnance **d'un tabou d'autant plus pesant qu'on ignore ses limites exactes.**

"Et puis on ne sait pas, tout ce qui est politique, associations, si on n'a le droit d'en parler...". (Homme, 28 ans, sergent, Armée de l'Air)

Cette interdiction officielle semble particulièrement bien établie dans la Marine, où l'étiquette veut qu'on ne parle sur un navire ni de politique, ni de religion.

"De toute façon, dans le règlement militaire, il est interdit de parler politique". (Homme, 25 ans, Sergent, Armée de Terre)

Une jeune femme, lieutenant dans la Marine, dit avoir pris cette habitude, au point d'être choquée quand elle entend parler de politique ailleurs. On peut supposer que ce tabou limite l'investissement personnel dans la vie de la Cité, en paralysant la discussion politique et la formation d'une opinion personnelle au contact des autres.

- *Vous parlez avec qui des actualités ?*
- "Personne. C'est un truc personnel, je suis pour être à peu près au courant mais on est militaire, donc on ne fait pas de politique". (Homme, 54 ans, Gendarme, Gendarmerie départementale)

b) L'obligation de disponibilité et l'incertitude de l'emploi du temps : une contrainte majeure

Sur l'ensemble des personnes interrogées, nombreux sont les militaires à évoquer comme contrainte principale à leur implication dans la vie de la Cité, **un manque de temps ou de disponibilité.**

Ils témoignent souvent d'horaires de travail relativement lourds ou extrêmement changeants qui leur laissent peu le loisir d'investir d'autres activités.

"Non. Je ne dis pas que je ne le ferai pas un jour mais mon mode de vie ne m'a pas fait penser à un éventuel investissement de ce type. Avant la gendarmerie, j'étais à la Croix Rouge, il y avait quand même un sentiment d'aide envers les autres. Et ça me plaisait. Je crois que c'est un manque de temps, tout simplement". (Femme 37 ans, Gendarme, Gendarmerie départementale)

- "Nos horaires changent tout le temps, donc on ne peut pas s'engager dans un club sportif. Maintenant, c'est un peu mieux, mais avec le nombre d'heures qu'on fait, quand vous rentrez chez vous, vous avez envie d'y rester". (Homme, 54 ans, Gendarme Gendarmerie départementale)

La contrainte principale semble cependant provenir de l'obligation de disponibilité. **C'est moins le temps que le sentiment d'astreinte** qui rend difficile l'investissement d'une activité associative régulière.

Ces contraintes sont particulièrement pesantes chez les gendarmes, dont les horaires sont variables (semaines et week-ends, jours et nuits) et difficilement prévisibles. Certains assurent en plus des permanences téléphoniques depuis leur domicile qui contraignent très fortement leur emploi du temps.

"Mais à ce moment-là [*quand elle était plus jeune*], les disponibilités en gendarmerie étaient beaucoup moins importantes que maintenant. C'est-à-dire que quand on travaillait, on travaillait. Si on travaillait pendant 10 jours, on était bloqué pendant 10 jours. Mais, après on avait deux jours de liberté pure. Sauf qu'ils ne sont pas chaque fois les mêmes jours, donc ça ne correspond pas forcément aux réunions de l'association ou autres, donc c'est difficile". (Femme 37 ans, Gendarme, Gendarmerie départementale)

Pour les couples de gendarmes, qui jonglent avec des emplois du temps souvent contradictoires, dégager une plage horaire pour s'investir dans une association semble relever de l'impossible.

- *Par rapport aux autres citoyens, vous avez une impression de différence ?*
- "Oui, énorme. On a des difficultés énormes à faire partie d'associations, de groupements, de rencontres quelles qu'elles soient en fait".
- *Et pourquoi ?*

"Par rapport à notre organisation de travail, à notre emploi du temps. Par exemple, pour un simple dîner qu'on veut faire avec des amis civils, c'est en moyenne trois, quatre mois à l'avance. Là, ça fait un mois et demi qu'on n'a pas eu le même jour de repos avec mon mari. Non, ça pose de réelles difficultés". (Femme 37 ans, Gendarme, Gendarmerie départementale)

Chez les marins ce sentiment est d'autant plus fort que l'alternance entre période d'embarquement et période à terre les amène à se concentrer exclusivement sur la sphère privée lors des périodes de retour dans la famille.

"Les marins sur un bateau n'ont pas forcément envie de s'investir dans la vie de la Cité, leur temps libre est consacré aux affaires personnelles, à la famille... **Ils ne sont pas dans une position intellectuelle d'investissement de la Cité**". (Homme, 55 ans, État-major, Marine)

2. Les conditions de vie et la situation familiale : des facteurs perçus comme déterminants.

a) Une participation fluctuante selon les moments dans le cycle de vie

Ces contraintes temporelles semblent vécues différemment selon l'âge et la situation dans le cycle de vie des personnes interrogées.

Ce sont évidemment **les parents de jeunes enfants**, et en particulier les femmes, qui se plaignent le plus d'emplois du temps contraignants. Ainsi ce gendarme féminin en brigade, mère de deux enfants :

"Quand je vois des émissions où les femmes gendarmes disent qu'elles arrivent à tout gérer, moi, j'ai du mal à le croire...Moi, les astreintes, les horaires décalées, j'ai de plus en plus de mal à le vivre". (Femme, Gendarme)

Ce sont également ceux qui sont les moins disposés à s'investir dans la vie de la Cité : en réalité, l'explication ne tient pas tant à leur manque de temps qu'au sentiment d'avoir à charge, en plus de leur vie professionnelle, l'éducation des enfants et la gestion d'une famille. Davantage qu'un capital de temps libre, **c'est bien la disponibilité d'esprit qui autorise l'investissement dans la vie de la Cité.**

Selon la même logique, l'âge conditionne également la conception que l'on se fait de sa propre place dans la Cité et des devoirs dus à la famille, à la communauté du quartier ou à la société dans son ensemble. Ainsi cet adjudant-chef de l'Armée de l'Air de cinquante ans témoigne de la transformation de son rapport à la vie de la Cité avec sa progression dans les âges de la vie :

- "A T..., j'apprenais le métier donc je m'investissais et c'était les premières années d'adulte. A 20 ans, on a envie de faire la bringue. Ca c'est arrêté quand je me suis marié et quand je me suis marié, je voulais profiter un peu de mon couple. Ensuite, il y a les enfants et le reste passe au second plan".
- *Et c'est à A... que vient une vie sociale plus importante, au travers de vos enfants ?*
- "Oui, ils sont plus âgés, un peu plus autonomes. Ils demandent moins d'investissement". (Homme, 48 ans Adjudant-chef, Armée de l'Air)

Les militaires interrogés évoquent fréquemment la jeunesse – avant d'être parents – et la retraite comme des moments privilégiés d'investissement de la vie de la Cité.

- "Je pense que les jeunes générations s'investissent plus dans la vie de la cité. Dans le sens d'associations sportives ou autre. Quoique, en fait, quand la famille s'agrandit, ça devient plus compliqué. Avant, le peu de temps qu'on a de disponible, on peut le consacrer à faire autre chose. Le problème, c'est quand le cercle familial s'agrandit".
- *C'est un moment de vie, en fait ?*
- "Oui, exactement. Je pense que c'est pareil dans le privé. Tant qu'on est jeune, on fait plein de choses, et puis après, moins et après, il y a de nouveau un rebond à la retraite car les gens sont libérés des obligations familiales : il n'y a plus les enfants et puis là, on repart". (Femme, 37 ans, Gendarme, Gendarmerie départementale)

A l'issue d'une carrière de 20 ans, un capitaine de l'Armée de Terre décrit une évolution cyclique du rapport à la Cité en fonction des phases de la vie et de l'insertion progressive des militaires dans une forme de vie collective.

"Il y a peut-être plusieurs phases : au début ils sont plus individualistes, égoïstes, après ils voient le bien-fondé de la participation, le fonctionnement de la collectivité, la cohésion d'un groupe. Puis après, il y a une phase de lassitude quand ils sont mariés et qu'ils ont des enfants, puis avec l'âge de la retraite ils se rapprochent de la participation...". (Homme, capitaine, Armée de terre)

Cette conscience d'une implication différente selon l'âge, les moments du cycle de vie et ce que l'on pourrait appeler une forme de "maturité citoyenne" semble même être partagée par les plus jeunes, qui planifient une insertion progressive dans la vie de la Cité. Ainsi ce quartier-maître de 22 ans prévoit de devenir de plus en plus "responsable" :

"Peut-être quand on aura des enfants, on aura plus envie de s'investir dans des associations. Pour l'instant, on est jeune et je pense que quand on a des enfants, on est un peu plus responsable et donc... **Pour l'instant, on profite, on ne s'inquiète pas trop**". (Femme, 22 ans, Quartier-maître, Marine).

b) La recherche d'un équilibre entre vie privée et vie dans la Cité

Un des principaux moteurs de l'évolution du rapport à la Cité en fonction du cycle de vie réside dans **la volonté de privilégier la vie familiale au détriment de la vie personnelle.**

"Quand je rejoins mon conjoint le mardi soir, lui fait du sport, donc je vais avec mon fils à la piscine. Donc on s'est dit le mardi soir, chacun fait ses activités sportives mais a contrario, je me vois pas non plus faire ça à chaque fois. Déjà que l'on ne se

voit pas souvent, si quand on est libre, chacun fait ses trucs, ça risque de ne pas aller". (Femme, 37 ans Gendarme, Gendarmerie départementale).

Les parents sont évidemment les premiers à mettre en avant les exigences de la vie de famille. Le désir de satisfaire à ces impératifs ne semblent pas moins présents chez les hommes interrogés que chez les femmes. Ainsi pour les militaires dont les épouses ne travaillent pas, le temps non-professionnel est souvent exclusivement consacré à la sphère familiale.

"Vu mon rythme de travail, où on est de permanence une semaine sur deux, la semaine où on n'est pas de permanence, on a envie de souffler un peu et de se consacrer principalement à la famille. Mon épouse étant mère au foyer, elle aurait tendance à vouloir voir d'autres personnes adultes et moi j'aurais plutôt tendance à freiner en disant, 'laisse-nous un soir tranquille'". (Homme, 35 ans, Capitaine, Gendarmerie).

De façon symétrique, les jeunes militaires qui estiment être dans une période de recherche ou de construction d'une vie affective singulière, disent reporter à plus tard l'investissement dans la vie de la Cité. Ainsi une jeune femme qui vient de se séparer de son compagnon et qui n'est pas sûre de poursuivre sa carrière dans l'Armée, dit très clairement que l'engagement altruiste n'est pas sa préoccupation actuelle.

Les gendarmes, parce qu'ils subissent une forte pression sociale dans l'exercice de leur métier, **et les marins** qui passent de longues périodes isolés de leurs familles, semblent **particulièrement attentifs à préserver du temps pour la vie de famille** – au détriment d'un éventuel investissement de la vie de la Cité.

"Dans ce métier on donne pas mal, on vient vous chercher la nuit, le week-end... on ne fait pas 35h, la vie de famille en prend un coup... quand on rentre à la maison on a envie de faire autre chose". (Homme, 57 ans, Chef d'escadron, Gendarmerie)

De façon à première vue paradoxale, une jeune femme dit même avoir réduit son investissement dans la vie de la Cité au retour d'une OPEX. Au cours de cette opération au Kosovo, le spectacle d'enfants livrés à eux-mêmes a provoqué chez elle une prise de conscience de l'importance de l'éducation des enfants et de la vie familiale.

- "Je suis rentrée avec une autre vision, en fait. D'être plus cool, prendre le temps parce que avant, je vivais toujours à 100 à l'heure. (...) **on commence à se dire qu'il faut se poser sur un pôle, quoi. La famille. Être plus stable.** Je reste toujours disponible pour être bénévole mais que ce soit pas grave si je ne suis pas là. ... [elle était auparavant présidente du comité des fêtes de sa commune] Ca me prenait un temps interminable le soir et je ne m'en rendais pas compte avant".
- *Et comment vous expliquez cet impact ?*
- "Peut être de voir les gamins dans les rues. Le fait qu'ils puissent marcher sur les bords des routes, sans parents. C'est sidérant quand vous êtes là-bas. Ils avaient rien à

faire, pas d'activités. Et moi, ma gamine, jusqu'à présent, elle ne faisait pas d'activité parce que je n'avais pas d'activité. Et cette année, elle est partie en activité. Je lui accorde du temps pour elle. S'il arrivait quelque chose à ma fille, j'ai envie qu'avant elle connaisse des choses". (Femme, 29 ans, Caporal chef, Armée de l'Air)

c) Participer dans la région où l'on a des attaches

Il semblerait que la **mobilité des militaires détermine très fortement leur degré d'investissement dans la vie locale**. C'est souvent **dans la région dans laquelle ils se sentent des attaches particulières** que les militaires peuvent développer différentes formes de participation à la vie de la Cité. Quand il ne s'agit pas de la région d'origine – celle de la personne interrogée ou de son conjoint –, le lieu où l'on pense s'investir a souvent été choisi au cours de la carrière, au gré des affectations : l'achat d'un logement où l'on prévoit de passer ses vacances et sa retraite est souvent la marque de l'élection d'une région qu'il est alors possible d'investir d'avantage. Ainsi ce capitaine de l'Armée de terre :

"Maintenant que je suis propriétaire, je sens que j'ai envie de m'investir dans la vie du quartier". (Homme, 53 ans Officier, Armée de l'Air)

Les militaires interrogés avancent spontanément l'argument de **l'inscription dans une temporalité longue comme l'une des principales conditions à l'investissement dans la vie locale** ou associative. Ils sont nombreux à décrire le long processus d'acceptation et de conquête de la confiance des membres d'un club.

"Quand on rentre dans un club, on ne devient pas président du jour au lendemain. On découvre le club, il vous découvre". (Homme, 48 ans, Adjudant chef, Armée de l'Air)

A fortiori l'intégration d'une équipe politique, municipale ou régionale nécessite non seulement une très bonne connaissance des problématiques de la région mais également un réseau de sociabilité solidement établi. Quelques militaires proches de la retraite évoquent les contacts qu'ils ont déjà noués au sein d'équipes municipales en place comme de futurs médiateurs pour leur entrée en politique au moment de la retraite.

Pour beaucoup d'ailleurs, l'investissement dans la vie associative se fait progressivement, avec le temps et de façon non décidée. **La durée de l'affectation semble alors être le principal déterminant des modes et des degrés d'investissement.**

"Au début, c'était essentiellement pour suivre les activités de mon fils. Et puis ensuite, m'investir davantage parce qu'il y avait une ambiance sympathique, très sympathique, même, alors ma femme et moi, on s'est investi. Et puis aider les autres

dirigeants, qui étaient aussi des parents". (Homme, 48 ans, Adjudant chef, Armée de l'Air)

A contrario, l'absence de sentiment d'attaches – lié à une forte mobilité – ou l'éloignement géographique de la région dans laquelle on désire s'investir, apparaissent souvent comme des obstacles rédhibitoires à la participation à la vie de la Cité.

"Oui, après, je n'ai plus eu aucun engagement associatif. C'est lié aux mutations professionnelles. Un officier est muté tous les trois ans. Et puis, dans la gendarmerie mobile, j'étais absent de mon domicile 250 jours par an, donc c'est absolument impossible de s'engager dans quoi que ce soit". (Homme, 38 ans, Capitaine, Gendarmerie départementale)

"En fait, je pensais être plus rapidement à la retraite et rester peu de temps sur N... C'est pour ça que je ne voulais pas trop m'investir dans la vie civile et que je le fais dans le cadre de l'Armée. C'est plus simple. **Et puis, si je donne de ma personne, ce n'est pas avec l'idée de partir dans trois, quatre ans. (...)** je ne veux pas m'investir parce que je ne veux pas être obligé de laisser tomber. .. Au moment où les autres vont commencer à compter sur moi". (Homme, 48 ans, Adjudant chef, Armée de l'Air)

"C'est toujours pareil parce qu'on n'a pas forcément envie de s'engager parce qu'on sait que d'ici deux, trois ans, on sera parti. On n'a pas forcément envie de faire l'effort. Donc, on privilégie avec ma femme, les rapports avec la famille et les quelques amis que j'évoquais. Et, on n'a pas forcément le temps de faire beaucoup plus". (Homme, 38 ans, Capitaine, Gendarmerie départementale)

Certains s'arrangent avec cet éloignement en maintenant des liens avec leur région d'origine à distance ou par intermittence – le week-end ou lors des congés. Ainsi un militaire de l'Armée de Terre prend une part active à la gestion du club de judo de sa ville d'origine, qu'il regagne tous les week-ends. Ce type d'investissement engendre à la fois une frustration – ne pouvoir en faire plus pour le club qu'il a décidé de soutenir – et une indifférence à l'égard de sa région d'affectation – qu'il a décidé de très peu investir.

Autant que le fait de disposer de temps pour inscrire son action dans une perspective longue, il semble que **le sentiment d'être chez soi, d'être véritablement installé dans une région** conditionne fortement certaines formes de participation. Le désir de s'investir dans une région s'accompagne d'un désir de la connaître et d'y tisser des liens – avec des personnes, des lieux – de nature proprement affective.

"Bon, ici, à N..., je ne me sens pas complètement chez moi. Je fais partie de la cité mais je suis de passage, donc je ne m'investirais pas. Mais quand j'étais à A..., je me considérais chez moi. **Ce lieu sera encore le mien après ma vie de militaire et donc j'ai envie de m'y investir**". (Homme, 48 ans, Adjudant chef, Armée de l'Air)

3. L'importance des histoires personnelles

a) La qualification

Parmi les militaires interrogés, l'intérêt pour la vie de la Cité semble se différencier en fonction des grades et des qualifications de chacun.

Sur les 28 militaires interrogés, 6 personnes se déclaraient méfiantes ou sceptiques à l'égard de la politique et reconnaissaient ne voter qu'occasionnellement voire, pour certains d'entre eux, jamais : aucun n'est officier ni n'a fait d'études supérieures. **Les moins "politisés" semblent les moins qualifiés** : la seule personne rencontrée qui n'avait pas l'intention d'accomplir les démarches pour s'inscrire sur les listes électorales tant elle se sentait peu concernée par la vie politique est entrée dans la marine immédiatement après son bac. Les autres "sceptiques" sont quartier-maître, adjudants, sergents. **Souvent la justification de leur désintérêt pour la politique s'appuie sur un aveu d'incompréhension ou d'ignorance des enjeux en présence.** La plupart du temps leurs perceptions extrêmement négatives de la morale des hommes politiques s'accompagne d'un très faible intérêt pour l'actualité.

- *Ca vous évoque quoi, la politique et les politiques ?*
- "Pour moi, c'est un monde à part. Il y a pas mal de truands. Ils sont menteurs quand même".
- (...) *Est-ce qu'il y a des débats de société ou des questions d'actualité, qui vous intéresse plus que d'autres ?*
- "Non, je regarde les infos, le journal et puis voilà, quoi".
- *Et vous regardez quoi en premier quand vous ouvrez le journal ?*
- "Ah bah, en premier, c'est le sport et l'actualité, je regarde après".
- *Et c'est l'occasion d'en parler avec les collègues ?*
- "Oui, bien sur. Des fois, il y a des cas qui font sourire. (...) Il y a des trucs rigolos".
(Homme, 25 ans, Quartier-maître, Marine)

Leur présentation peut révéler même une vision extrêmement lointaine de ce que peut être la politique.

"Ca ne m'intéresse pas vraiment tout cela (...) la politique, il y en a trop, on ne comprend pas, ça ne nous intéresse plus". (Femme, 29 ans, Second maître, Marine)

Même chez ceux qui votent régulièrement, la signification et l'importance accordée à l'expression électorale semble varier avec la qualification : chez les moins gradés – qui sont également les plus jeunes et les moins qualifiés –, le vote est d'abord un "devoir" qu'il convient d'accomplir avec d'autant plus de sérieux que le statut de militaire oblige à l'adoption d'un comportement de citoyen exemplaire.

- "Quand on voit comment ça se passe [*la politique*], je trouve que c'est superficiel. (...) En fait, ce que je veux dire, on voit souvent des hommes politiques échanger leur point de vue et c'est pas ça qui nous intéresse quand on est citoyen de tous les jours".

- (...) *Est-ce que vous avez voté aux dernières élections ?*
 - "Oui, tout le temps".
 - *Par conviction politique ?*
 - "Ce n'est pas conviction politique, c'est par citoyenneté".
- (Femme, 38 ans, Adjudant, Armée de Terre)

Chez les plus gradés, le vote revêt plus fréquemment la signification d'un acte d'expression politique, accompli par conviction davantage que par devoir – un acte que l'on peut d'ailleurs remettre en perspective dans un débat plus large sur la représentation démocratique.

Il semble même que l'intérêt pour l'actualité s'élargisse à des champs plus vastes – nationaux, internationaux – à mesure que l'on est plus qualifié : certains "sceptiques", qui votent de façon occasionnelle, disent suivre néanmoins de près l'actualité régionale. C'est également la presse régionale qui est la plus lue parmi ceux qui se déclarent peu intéressés par l'actualité. Les militaires qui suivent de près l'évolution de l'actualité nationale ou internationale sont généralement les plus âgés et les plus qualifiés.

On retrouve ainsi chez les militaires un phénomène souvent observé dans l'ensemble de la population française. "Plus on appartient à des catégories favorisées, que ce soit par le niveau d'éducation, par la position sociale ou par le revenu, plus on valorise la politique. (...) Le pourcentage de personnes qui se déclarent intéressées par la politique passe de 37 % chez ceux qui n'ont pas dépassé le niveau du certificat d'études primaire à 73 % chez ceux qui ont obtenu un diplôme universitaire"¹⁷.

Souvent corrélée à l'intérêt pour les questions politiques, **la participation associative ou l'engagement même ponctuel dans des actions collectives se répartit de la même façon selon la hiérarchie et la qualification.**

Même lorsqu'il s'agit du sentiment de participer à la vie de la Cité dans l'exercice même de son métier, **il semble bien que la conscience de mener une action de nature citoyenne ou civique augmente avec la qualification.** Une femme gendarme en petite brigade, sans diplôme et peu intéressée par la vie politique, dit ne pas participer dans le cadre de son métier et ne se sent pas impliquée dans la vie de la Cité, même en tant que gendarme. De façon symétrique, des gendarmes plus âgés considèrent comme une évidence le fait d'exercer un métier directement au service de la Cité.

"La participation à la vie de la Cité, pour nous, c'est notre vie, notre métier".

¹⁷ Daniel Boy et Nonna Mayer *L'électeur à ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, coll "Références inédites", 1997.

Il semble bien que le sentiment de participer à la vie de la Cité soit corrélée non seulement à la connaissance et à la compréhension des débats en cours dans la Cité mais également à la capacité à mettre en perspective les significations et les implications éventuellement civiques ou citoyennes dans son propre investissement professionnel.

b) L'héritage familial et l'influence des proches

La sensibilisation au débat politique, la formation d'un goût pour l'action collective ou associative s'effectue souvent au contact des autres, dans un environnement proche, souvent celui de la famille d'origine.

Ils sont quelques-uns à témoigner d'une implication progressive par l'intermédiaire des parents ou des aînés dans la vie de la commune.

"Dans le village où j'ai grandi, mes parents s'occupaient du club de foot et puis ils faisaient du bénévolat pour les centres de loisirs, les fêtes de village. Et petit à petit, je m'y suis mise aussi. Le maire, qui s'occupait des associations, sollicitait les jeunes pour avoir de nouvelles idées et j'ai participé de plus en plus". (Femme, 29 ans caporal-chef, armée de l'Air)

Certains évoquent même **un phénomène de transmission familiale**, un atavisme de la politique, du désir d'investir la vie collective et d'y occuper une place active.

- "Vous savez mon père, il a 78 ans et jusqu'à 75 ans, il a été conseiller municipal. (...) Mes grands-pères aussi, l'un était maire du village en 1808. **C'est la fibre de la famille**".
- *Comment vous la caractériseriez, cette fibre ?*
- "Dans la vie, je pense qu'il y a des gens pour être moteur, qui dans leur comportement sont animés de cet esprit, pas d'entreprise, mais d'action, de fédération, de dire 'allez'...". (Homme, 53 ans, Officier, Armée de l'Air)
- *[Comment expliquez-vous votre désir d'engagement ?]*
- "(...) J'ai été élevé dans des valeurs : la discipline, l'honneur, le goût du travail bien fait, le patriotisme et puis un don gratuit de sa personne, sans rechercher d'intérêt particulier. (...)". (Homme, 48 ans, Lieutenant-colonel, Armée de Terre.)

Ce jeune lieutenant de la marine, extrêmement frustrée de ne pouvoir s'engager davantage dans l'organisation de son club de sport, semble exiger d'elle-même une très forte implication dans la vie de la Cité – de l'ordre d'un impératif citoyen.

"J'ai plus l'impression de profiter des activités, alors que tous ces clubs ça marche avec des bénévoles, c'est un peu frustrant, de consommer un peu l'activité... Oui, c'est important, j'ai une sensation de devoir aux autres parce que c'est eux qui prennent en charge l'organisation du club (...) j'ai plus l'impression d'être utilisateur-consommateur (...) On vit en société, je trouve ça normal que chacun apporte un peu sa pierre à l'édifice". (Femme, 25 ans, Lieutenant, Marine)

Et lorsqu'elle évoque l'engagement de ses propres parents, on comprend qu'ils sont à l'origine de cette "conscience civique":

- *C'était important dans votre famille ?*
- "Oui, mon père était trésorier du club de tir à l'arc où il était... puis moi aussi à partir de 14-15 ans je faisais partie du bureau, il faisait beaucoup de choses... et puis ma mère c'est encore pire. Elle fait partie de beaucoup d'associations, elle organise des séjours de randonnées, elle participe aux *Restos du cœur*".

Réciproquement, certains militaires, faiblement engagés dans la vie associative, justifient cette attitude par l'absence d'exemple autour d'eux. Ainsi ce jeune quartier-maître qui n'exclue pas de s'engager davantage à l'avenir :

- *Est-ce que vous avez déjà participé à des associations de défense de l'environnement ou de parents d'élèves ou de défense des droits de l'homme ?*
- "Ca ne m'est jamais arrivé mais pourquoi pas ? C'est que je n'ai pas eu l'occasion. Peut-être s'il y avait des proches autour de moi qui étaient impliqués dans une association, je m'y intéresserais plus mais ce n'est pas le cas, donc... ". (Femme, 22 ans, Quartier-maître, Marine)

c) L'intérêt pour la vie de la Cité : une affaire de sensibilité personnelle ?

L'origine sociale, la culture familiale ou le parcours scolaire ne sont évidemment pas les déterminants définitifs des degrés et des modes d'investissement dans la vie de la Cité.

On observe également dans la façon dont se répartissent les types et les formes d'engagement entre les hommes et les femmes des constantes que l'on explique difficilement. Souvent les femmes sont plus distantes et plus méfiantes à l'égard de la politique et plus disposées à s'investir dans des actions de types caritatives. On retrouve là des phénomènes observés à l'échelle de la société française que l'on est réduit à expliquer par la notion très relative – et toujours à redéfinir – de différence culturelle entre les sexes ¹⁸.

Certains militaires interrogés témoignent par ailleurs de parcours singuliers : autodidactes de la citoyenneté, ils se sont éveillés seuls à la politique et ont pris goût progressivement à l'exercice de responsabilités dans des associations. Ainsi ce caporal-chef de l'Armée de terre, très investi dans la vie du club de judo de sa commune et souhaitant s'engager davantage en politique,

¹⁸On pourrait dire que femmes et hommes ne sont pas seulement inégalement politisés parce qu'inégalement compétents. Ils seraient aussi inégalement politisés parce qu'inégalement critiques vis-à-vis du système politique. (...) Le scepticisme politique féminin ne saurait seulement s'expliquer par l'inégalité de statut socio-économique selon le genre. Car chez les nantis comme chez les optimistes, les femmes persistent à formuler des jugements plus sévères sur la démocratie et les leaders politiques que les hommes". Mariette Sineau, "L'électricité paradoxale" in Pierre Bréchon, Annie Laurent, Pascal Perrineau, *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2000, pp. 115-177.

dit n'avoir eu aucun exemple autour de lui. De la même façon un très jeune caporal de l'Armée de l'Air qui s'intéresse de plus en plus à la politique et s'investit fortement dans la création et la gestion d'un club de jeunes dans sa commune, déclare avoir effectué cette évolution de lui-même.

"L'intérêt pour la politique est né en votant tout simplement, je me suis intéressé...".

Lorsqu'ils sont plus âgés, ces militaires prennent soin de replacer leur engagement actuel – réel ou projeté – dans une histoire personnelle plus longue, qui semble établir la solidité de leur attitude face à la vie de la Cité.

- *Et cette envie de participer à la vie politique locale, c'est présent chez vous depuis combien de temps ?*
- "Depuis ma majorité, à peu près".
- *Et vous aviez des engagements à cet âge ?*
- "Oui, j'ai fait partie d'une association politique avant de rentrer à l'Armée et je m'en suis retiré à partir du moment où j'ai estimé que les gens ne tenaient pas leur engagement". (Homme, 48 ans, Adjudant chef, Armée de l'Air)

Certains valorisent même leur obstination à s'engager, leur participation systématique à différentes formes d'actions liées à la vie de la Cité, comme l'expression d'une singularité toute personnelle.

"Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait par engagement personnel : qu'est ce qui pousse un type à faire de la marche à pied ? Cela repose sur une disposition de caractère, des engagements personnels avec lequel je ne transige pas, je suis passionné... tout ce qui me permettra d'apporter ma pierre à l'édifice dans quelque domaine que ce soit me satisfera". (Homme, 55 ans, Affecté à l'état-major, Marine)

De la même façon cet adjudant-chef de l'Armée de l'air revendique une attitude participative de tous les instants :

- "Le bénévolat, c'est un besoin, c'est viscéral".
- *Et vous souhaitez vous investir davantage ?*
- "Oui, je peux pas rester tout seul dans mon coin, c'est pas dans ma nature".
- *Oui, mais pourquoi prendre davantage de responsabilités ?*
- "Je ne sais pas. Je serai pas l'expliquer. A partir du moment où je me donne à quelque chose, ce n'est pas un petit bout de moi-même, c'est en entier que je me donne. Par exemple, on fait des brochettes-party des fois, et il faut que je sois aux manettes, je ne peux pas faire autrement. C'est dans ma nature". (Homme, 48 ans, Adjudant chef, Armée de l'Air)

C'est également la diversité des sensibilités qui explique non seulement la diversité des degrés d'implication dans la vie de la Cité mais également la multiplicité de formes et de nature de ces implications.

4. *Le rôle de l'Institution Militaire*

a) Les activités initiées par l'Armée

On peut légitimement questionner le rôle tenu par l'Institution militaire dans la formation d'une habitude, d'un goût ou d'un intérêt pour les différentes formes de participation à la vie de la Cité.

De façon extrêmement variable selon les corps d'Armées et leurs implantations, l'Institution militaire offre à ses membres de multiples façon de s'engager dans des pratiques collectives hors du temps de travail. Or les militaires interrogés sont très peu nombreux à témoigner d'une participation à ce type d'entreprise. Par ailleurs lorsqu'ils ont pratiqué un sport dans ce cadre précis, ou lorsqu'ils envisagent de le faire, ils semblent ignorer totalement la dimension collective de leurs pratiques et seul importe la nature du sport ou de l'activité. Le choix de pratiquer un sport dans l'Armée se fait principalement sur des considérations pratiques d'horaires, de conditions d'exercices, de moyens etc., et les militaires deviennent alors, pour reprendre l'expression de l'une d'entre eux, des "consommateurs-utilisateurs".

En revanche, le choix d'effectuer ce type d'activité hors du cadre militaire s'appuie souvent sur des considérations de valeurs sur les façons de "pratiquer une activité collective".

"Je préfère les clubs hors de l'Armée, il y a moins de problème au niveau de la hiérarchie pour changer un truc (...) Chez les militaires, c'est impossible, il faut demander à trois quatre personnes ...[chez les civils] on peut discuter, tandis qu'un militaire quand il dit non c'est non...". (Homme, 33 ans, Caporal, Armée de terre)

Sur ce plan-là, ils sont bien plus nombreux à témoigner d'un "chacun pour soi". Peut-être parce qu'elles ne les associent presque pas à la gestion du club, sans doute parce qu'elles sont trop liées à leur milieu professionnel, et souvent parce que leurs offre est très partielle, **les pratiques internes à l'Armée semblent peu attractives et très inégalement connues par les militaires.**

Les pratiques ponctuelles de dons ou de participation occasionnelle à une œuvre caritative rencontrent des échos plus importants chez les militaires : lorsqu'ils sont sollicités, ils sont rares à refuser de donner leur sang, des pièces jaunes ou des vêtements. Certains évoquent une participation occasionnelle au Téléthon avec des collègues de la base ou de la brigade. Pour certains, ces actions organisées sur le lieu de travail sont importantes puisqu'elles sont les seules occasions de participer à certaines des formes de la vie de la Cité.

"Oui, j'ai fait des dons dans le cadre de l'Armée. Du don du sang et le Téléthon. Et, pas en dehors. Je n'ai pas le temps de m'investir". (Femme, 29 ans caporal-chef, Armée de l'Air)

Ces actions demeurent néanmoins ponctuelles et revêtent une importance marginale pour les participants qui ne leur prêtent pas de significations particulières – en terme d'implication dans la vie collective ou citoyenne. **Il semble que sur ce point l'influence de l'Institution militaire ne soit pas déterminante.**

Associations qui fonctionnent de moins en moins : pour question de temps, de participation, de volonté de prendre un peu de son temps pour organiser quelque chose qui sorte du milieu militaire, organiser une sortie un bal ou un repas commun... donner un peu d'argent, de leur personnes... **avec la professionnalisation, cela a fait quand même pas mal de mal parce qu'il y a moins de gens... on avait des gens qui donnaient pas mal de leurs temps... ces tâches ont été redistribués au personnel civil... donc surcroît de travail, moins de temps et moins de disponibilité pour ces tâches... et puis La société a fait une bonne génération d'égoïstes quand même.**

b) Le devoir "d'exemplarité citoyenne"

Bien plus significative, l'exigence d'exemplarité citoyenne déployée par l'Armée semble inciter très fortement les militaires à participer aux scrutins électoraux.

Ils sont nombreux à témoigner des incitations et encouragements prodigués par la hiérarchie à l'approche des scrutins :

"Pour la participation aux élections, on nous dit que l'on doit être un citoyen modèle, qu'on doit montrer l'exemple, donc on doit voter...". (Homme, 28 ans, sergent, Armée de l'Air)

Ainsi un capitaine de l'Armée de terre évoque directement sa propre action sur l'incitation à voter :

"J'espère qu'ils votent plus, parce que vu le tapage qu'on leur fait pour qu'ils aillent voter... On est obligé de créer des conditions favorables pour qu'ils puissent aller voter... Du coup on peut considérer qu'on a quand même une grosse proportion qui va voter...". (Homme, Capitaine, Armée de Terre)

Sur les effets de cette politique, il semble bien – au vu de la quasi-unanimité des témoignages recueillis sur l'importance de l'exercice du droit de vote –, qu'elle soit relativement efficace. La majorité considère le vote comme un devoir de citoyen qu'il faut remplir, même lorsque l'on s'intéresse peu à la politique. Il semble même que la figure de ce citoyen-modèle soit fortement induite par l'exercice de certains métiers : la pratique de ces métiers exigerait un ensemble de normes de comportements civils auxquelles il ne faudrait pas déroger.

- *Et vous votez par devoir, par conviction civique ?*
- "Principalement par conviction et qui plus est en étant gendarme, ça me paraît aberrant de ne pas y aller".
- *Pourquoi ce serait plus aberrant ?*
- "Parce que on représente l'État en partie et on a une fonction d'exemplarité". (Homme, 35 ans capitaine, gendarmerie nationale)

Ce modèle imposerait des exigences d'autant plus fortes qu'il serait implicite.

- "Je lis les journaux locaux car on a un devoir de savoir ce qui se fait et ce qui se dit localement". (Homme, 35 ans capitaine, gendarmerie nationale)

Si les exhortations à une citoyenneté exemplaire ne sont pas toujours suivies d'effets concrets, du moins la présence de ce modèle détermine fortement le comportement – ou la conscience – d'éventuels velléitaires dans la Cité. A cet égard, le témoignage d'un jeune lieutenant de la Marine suggère très bien la prégnance de ce modèle dans le milieu militaire.

"Si je n'étais pas militaire, je m'abstiendrais avec moins de remords". (Femme, 25 ans, Lieutenant, Marine)

D'autres semblaient témoigner d'exhortations à la participation dans d'autres domaines. Un sergent de l'Armée de l'air a par exemple le sentiment d'être ouvertement encouragé par sa hiérarchie à prendre part aux activités des associations de parents d'élèves. Mais dans la majeure partie des cas, les personnes interrogées décrivent plutôt **une relative discrétion de leurs collègues ou de la hiérarchie sur d'éventuels engagements associatifs.**

- *Est-ce que vous pensez que ça serait bien vu ou mal vu de vous engager dans une cause ?*
- "Ni l'un, ni l'autre. Ça ne change rien". (Femme, 38 ans, Adjudant, Armée de Terre)

C'est donc **principalement sur l'expression électorale** que les mesures incitatives de l'Institution militaire jouent un rôle significatif.

Certains évoquent eux-mêmes **l'extrême diversité des facteurs conditionnant leur propre participation.**

"Je pense qu'il faut une volonté, c'est une histoire de revenu, de disponibilité, d'intégration à la vie civile par l'intermédiaire de la famille". (Homme, 48 ans Sous-Officier, Marine)

Les degrés d'implication dans la vie de la Cité, les formes et les modalités de ces implications semblent être par ailleurs déterminés par la combinaison de différents facteurs – sociaux, professionnels, familiaux etc. – variables au cours du temps et soumis avant tout au désir – lui aussi extrêmement modulable – de s'investir dans une forme d'action collective ou citoyenne.

C. Les différentes modalités d'engagement dans la vie de la cité

Chaque militaire interrogé **combine de façon singulière son désir d'engagement dans la vie de la Cité avec l'offre de son environnement proche et les possibilités d'engagement de sa situation professionnelle ou familiale**. On peut alors repérer selon les significations qu'elles revêtent pour les individus et les formes qu'elles prennent, différentes modalités de participation à la vie de la Cité : elles ne représentent pas nécessairement des attitudes ou des comportements d'ensemble vis-à-vis de la Cité mais bien **des modes d'engagements différents, susceptibles de se combiner entre eux à l'échelle des pratiques d'un individu**.

1. Un investissement diffus ou quotidien

a) Intérêt pour les affaires de la Cité

D'une manière générale, chez les militaires comme chez les civils, les pratiques de participation à la vie de la Cité **sont directement corrélées à la façon dont on perçoit son propre rapport à la Cité** – c'est-à-dire davantage que sa "place" dans la société, l'ensemble des liens sociaux, affectifs, professionnels qui permettent d'y exister de façon dynamique et d'y tenir un rôle actif. La participation commence toujours par être éminemment subjective et elle se nourrit sans cesse – de ses formes les plus embryonnaires à celles qui sont le plus abouties – de ce que l'on pourrait dénommer, en l'entendant au sens large, "l'intérêt pour les affaires de la Cité".

C'est chez ceux qu'on pourrait considérer comme les plus "participatifs" que le moteur de ce rapport à la vie de la Cité se manifeste de façon évidente : il semble se nourrir **d'une curiosité extrêmement vaste, d'un souci constant du bien-être de la collectivité** – quelque soit le cadre ou le contexte – et **d'un désir d'y agir personnellement**. Certains des militaires interrogés semblaient incarner ce modèle avec une singulière conscience de la diversité et de la richesse de leurs implications. Nous avons, par exemple, recueilli le témoignage d'un officier supérieur de la Marine en fin de carrière dont il est bien difficile de dénombrer ou d'ordonner les engagements et les actions de type "participatif". Il a fait partie d'associations de loisirs mais aussi de clubs de réflexions, a mené et piloté des actions sociales et caritatives, s'est intéressé de près à la vie politique de sa région d'élection et a tenté tout au long de sa carrière de mettre l'exercice de son métier au "service de la Cité". Un commandant de l'Armée de l'Air a multiplié, lui aussi les

formes et les thématiques de ses engagements : membre du conseil de quartier, responsable de plusieurs clubs sportifs, élément très actif de sa paroisse, soucieux d'aider ses voisins à tous moments, vivement intéressé par la politique locale, il se perçoit lui-même comme un "individu-moteur", prêt à entreprendre et à guider les autres, à "faire que les choses avancent".

Ces individus multi-participatifs sont également ceux qui affirment le plus distinctement **la cohérence de leur attitudes et de leurs actions**, aussi éclatée que puisse être la pluralité de leurs engagements dans la vie de la Cité. C'est que la participation, aussi multiple qu'elle puisse être, procède toujours d'une même dynamique, d'un même désir d'investir à sa manière la vie collective ou citoyenne.

Cet intérêt pour la vie de la Cité, que l'on pourrait considérer comme la forme primordiale de la participation – puisqu'elle est à la fois première et motrice des autres formes d'implications – se manifeste particulièrement dans la façon dont les militaires évoquent **leur rapport à la "politique"** entendue au sens le plus large. Sur l'ensemble des personnes interrogées, on constate un accroissement corrélé de l'intérêt pour la politique et du nombre ou de l'intensité des pratiques participatives – engagement associatifs, coups de mains ponctuels etc. Ainsi le goût de la discussion politique, l'attention particulière portée à des débats précis, la fréquentation régulière de différents médias traduit un mode d'investissement de la vie de la Cité qui conditionne les relations avec son environnement proche : curieuse, attentive, ouverte, cette attitude est toujours fortement socialisée et elle est en soi une forme de participation à la vie de la Cité. C'est également cette attitude, ouverte, à l'affût des problèmes de société mais également d'un service à rendre à son voisin, qui génère ensuite des pratiques concrètes de participation.

C'est également comme un élément participant du rapport général à la vie de la Cité qu'il faut entendre les témoignages de certains militaires sur une partie de **leur vie culturelle**. Ainsi cet officier de la Marine qui considère son abonnement dans le principal théâtre de sa ville comme significatif de sa relation à sa ville. Un autre, sergent dans l'Armée de terre, évoque spontanément ses sorties hebdomadaires au théâtre comme une façon de participer à la vie de la Cité. La sortie au théâtre, comme participation à un évènement collectif qui tend à rassembler, y compris comme désir de se montrer en public, est une des forme élémentaires de l'immersion dans la vie de la Cité.

A une autre échelle mais selon la même logique, certains militaires semblent développer des formes de curiosité qui portent exclusivement sur leur environnement proche. Comme chez ceux qui imbriquent avec virtuosité différentes échelles de participation dans leurs pratiques,

cette curiosité est empreinte d'un même désir de comprendre la Cité – entendue au sens strict – pour savoir "quoi y faire".

"Au niveau du quartier on peut faire des choses. On peut être représentant de quartier, par exemple. Et ça, ça m'intéresse, je pense, parce que là, il faut rencontrer les gens pour améliorer le tous les jours". (Homme, 48 ans, Sous-officier, Marine)

b) La vie sociale locale

L'intérêt pour la vie du quartier, la participation aux événements locaux, la fréquentation des voisins, le souci de son prochain, sont sans doute parmi les modalités de participation à la vie de la Cité les moins repérables et pourtant des plus significatives.

Certains militaires perçoivent **leur propre insertion dans des réseaux de sociabilité locaux comme le gage et le vecteur de leur participation à la vie de la Cité**. Ainsi ce marin qui a le sentiment d'être pleinement intégré à la vie de la Cité :

"On connaît pas mal de monde autour de nous, pas mal à travers les enfants d'ailleurs, on a beaucoup d'amis dans la marine et on fait partie d'une communauté paroissiale très active à laquelle on participe beaucoup". (Homme, 33 ans, Capitaine Marine)

On voit qu'ici se combinent **différents niveaux de sociabilité** : le milieu militaire (en l'occurrence la marine), les amis et les connaissances de la famille dans son ensemble ("par les enfants"), le voisinage et la communauté religieuse du quartier. C'est que l'insertion dans la vie sociale locale se fait souvent de façon diffuse, par de multiples canaux et réseaux : des contacts réguliers avec les personnes habitant dans son environnement proche, la fréquentation des lieux de sociabilité, une attention portée à ses transformations, la participation à des activités de quartier, la présence aux événements festifs, ou l'investissement éventuel de certaines activités associatives.

"J'ai l'impression de participer à la vie du quartier puisque on connaît tous les voisins ; systématiquement quand il y a une manifestation de quartier on y va parce qu'on aime bien ça (la fête de l'oursin, des brocantes, des manifestations musicales, ou quand des cirques passent par là)". (Homme, 33 ans, Capitaine, Marine)

La participation aux activités religieuses du quartier et la sociabilité autour des activités des enfants – et en premier lieu l'école – semblent cependant être les deux canaux principaux d'insertion dans la vie locale. Cette jeune femme par exemple déclare avoir noué des connaissances essentiellement par l'intermédiaire de sa fille :

"J'avais la petite qui a permis aussi de rencontrer des gens, des parents. En allant à l'école et à l'association "des petits loups" le mercredi. On se réunissait dès qu'il y avait quelque chose d'important à prendre en compte. Par exemple, la Saint Nicolas pour les enfants et tout ce qui est feu de la Saint Jean. Enfin, avant chaque grande manifestation, un mois avant, on se voyait pour préparer". (Femme, 29 ans, Caporal Chef, Armée de l'Air).

Ce gendarme a développé des relations particulières avec les habitants de la petite commune dans lequel ses enfants ont grandi – distincte de celle dans laquelle il travaille :

"Moi, je connais les gens. Sur la commune, on a une femme maire. Elle me tutoie mais il faut dire aussi qu'elle était institutrice et qu'elle a eu mes enfants". (Homme, 54 ans, Gendarme, Gendarmerie départementale)

Les plus intégrés à la vie locale – ceux qui connaissent leurs voisins, les aident régulièrement et semblent très attentifs à la vie du quartier – décrivent souvent leur intégration à ce réseau de sociabilité sur le mode "collectif", en employant un "nous" ou un "on" qui désigne alternativement le couple ou l'ensemble de la famille. **L'épouse**, surtout lorsqu'elle ne travaille pas, **joue un rôle primordial** dans le développement et l'entretien de cette vie sociale locale. Pour les marins, il est clair que c'est sur elle que repose la continuité de ces liens par delà les longues périodes d'absence.

"Par le biais de ma famille (ma femme, mes enfants), j'entretiens un lien avec la Cité qui ne disparaît pas...quand je rentrais des périodes embarquées, j'avais pas l'impression d'être loin". (Homme, 33 ans, Capitaine, Marine)

Si le rôle de la paroisse dans l'insertion de la vie locale est facilement identifiable, il arrive que la participation à des activités de type associatif élargisse et approfondisse encore le réseau des connaissances à l'échelon local. C'est ce que semble dire ce militaire qui participe à un mouvement international catholique de réflexion sur la vie de couple :

"On s'y rend en couple, on est par petit groupe. En un an et demi, je connais parfaitement les autres couples qui sont avec nous. Ils ont tous des métiers différents, donc c'est très intéressant. Souvent, il y a des locaux, donc ça permet de découvrir les autres. Ca regroupe des gens de tous les milieux". (Homme, 48 ans Lieutenant-colonel, Armée de Terre)

Dans la majorité des cas cependant, ces différents canaux s'entremêlent pour former un **tissu de liens multiples avec la vie sociale locale**. Ces pratiques s'inventent et se combinent au quotidien, sans s'inscrire nécessairement dans un projet réflexif d'insertion dans la vie de la Cité. Un militaire fortement intégré à la vie sociale locale par le biais de la paroisse, de différentes

activités associatives mais également des contacts qu'il noue avec son voisinage résume ainsi le principe qui préside à son insertion dans ses multiples activités et réseau de sociabilité :

"Ca revient toujours, pas être isolé, voilà. Et, on aime bien être ouvert, invité. On aime bien être entouré, voilà". (Homme, 53 ans, Officier, Armée de l'Air)

C'est ainsi que certains **s'impliquent progressivement dans l'animation** de la vie sociale locale. Rejetée par le village dans lequel elle s'était installée, ce caporal chef de l'Armée de l'air décrit un long travail d'intégration dans la vie sociale locale :

"Un jour, j'ai eu un prospectus dans la boîte aux lettres, pour le bilan de fin d'année du comité des fêtes. J'y suis allée et le comptable arrêtait et je me suis proposée parce que c'était un truc que je savais faire. En plus, ils étaient soulagés car les gens n'aiment pas trop s'occuper des sous. (...) Puis, la présidente m'a dit qu'elle allait quitter et m'a plus ou moins proposée de reprendre sa place et voir ensuite avec le comité car c'est lui qui décide qui devient président. J'ai dit bon, je n'y vois pas trop d'inconvénients. Et le jour où il y a eu les élections, je suis sortie en tant que présidente". (Femme, 29 ans, Caporal chef, Armée de l'Air.)

De coups de mains en aide ponctuelle, un adjudant chef de l'Armée de l'Air est devenu vice-président du club de patinage de sa ville.

"Au début, c'était essentiellement pour suivre les activités de mon fils. Et puis ensuite, m'investir davantage parce qu'il y avait une ambiance sympathique, très sympathique, même, alors ma femme et moi, on s'est investi". (Homme, 48 ans Adjudant Chef, Armée de l'Air)

Cette pratique lui permet non seulement de satisfaire mais également sans doute d'entretenir son goût de l'organisation et de la gestion. C'est cette même prédisposition à "prendre en main les choses" qui l'a poussé à fonder un club au sein de l'Armée, et à développer le désir de s'y investir encore davantage :

"Et moi, l'association de patin à roulette, ça m'a donné l'envie de m'investir le jour où je serai à la retraite parce que je ne pourrai pas rester calfeutrer à la maison". (Homme, 48 ans Adjudant Chef, Armée de l'Air)

L'insertion dans ce réseau de sociabilité semble entretenir l'attention portée à la vie du quartier et favoriser le développement d'une **sensibilité "participative"**, attentive aux problèmes de gestion de la vie de la Cité. C'est cette sensibilité qui conduit alors certains militaires à vouloir prendre directement en charge une part des affaires de la Cité, et à construire des projets de nature plus politiques.

2. Les participations ponctuelles

Les participations ponctuelles, dans différents domaines et sous différentes formes, représentent sans doute les modes d'engagement dans la vie de la cité **les plus répandus**.

a) Le "coup de main" occasionnel

La forme minimale de la pratique occasionnelle est sans doute celle, plus citoyenne qu'il n'y paraît à première vue, du 'coup de main' à des personnes de son environnement immédiat. On s'aperçoit en effet, là aussi, que les plus "serviables" ou les plus fréquemment sollicités par leur entourage pour régler des problèmes de bricolage, de gardes d'enfants etc., sont également ceux qui reconnaissent suivre de près l'évolution de leur environnement, dans leur région, leur quartier ou leur résidence. Ainsi ce couple de marins, désireux de s'engager bénévolement dans des actions à dimension sociale ou caritatives, et par ailleurs "toujours prêt à rendre service à droite à gauche" :

"Mon mari a toujours besoin de donner des coups de main à droite à gauche...il est toujours disponible, ça le dessert presque... Lui il est un peu comme moi, il a besoin de rendre service, de donner, de participer, il se sent contraint par son boulot, il ne peut pas faire autant que ce qu'il voudrait...le peu de temps qu'il a le week-end, il est prêt à le donner aux autres". (Femme, 25 ans, Lieutenant, Marine)

Étroitement dépendant du réseau de sociabilité dans lequel les militaires sont insérés, ces coups de mains et services ponctuels rendus aux voisinages sont souvent le fait de familles catholiques, intégrées à la vie paroissiale et fortement sollicitées pour ce type de participation.

Le coup de main occasionnel aux activités associatives du conjoint ou des enfants semble également être une pratique fréquente chez certains militaires par ailleurs peu engagés dans la vie associative. Ainsi un gendarme qui avait résolu de se "retirer de la vie de la Cité", continue à donner un coup de main à l'organisation d'évènements sportifs auxquels participe son fils.

Ces pratiques servent parfois de substitut à un engagement plus régulier, ou plus intense :

"Je ne suis pas parent d'élève, ils savent que je peux donner un coup de main ponctuellement, mais je ne me suis pas engagé dans des responsabilités parce que je n'ai pas le temps". (Homme, 48 ans lieutenant-colonel, Armée de terre)

Parfois ce coup de main occasionnel se transforme au fil du temps en pratique permanente.

"Ma femme joue de la musique et je l'ai accompagnée à des concerts et puis, j'ai commencé par leur donner un coup de main, à installer la sonorisation et maintenant, c'est moi qui m'en occupe". (Homme, 48 ans, Adjudant-chef, Armée de Terre)

C'est que le coup de main ponctuel semble bien s'inscrire dans une logique d'ensemble de participation à la vie de la Cité. L'implication même ponctuelle dans des activités associatives dépend étroitement du degré d'intérêt exprimé pour la vie de la Cité : ceux qui donnent des coups de mains ponctuels sont également les plus engagés, ou du moins les plus à l'affût de ce type d'actions. Ils sont généralement **déjà intégrés** – même de façon lointaine – à des réseaux associatifs qui viennent alors les solliciter. Ainsi ce militaire décrit avec une fausse naïveté le caractère involontaire de son investissement dans l'organisation d'une manifestation pour handicapés :

"Je me suis fait piégé par exemple au mois d'octobre, il y a eu un gros rassemblement sur X..., on est allé à une réunion de préparation et on était peu et comme les militaires ont l'habitude d'organiser des manifestations, donc j'ai aidé". (Homme, 48 ans, Lieutenant-colonel, Armée de Terre)

Lorsque l'on considère le nombre et la variété des champs d'investissement de ce citoyen très engagé, on peut douter du caractère "surprenant" et "contraignant" du piège dans lequel il serait tombé.

b) Les dons

Le don est sans doute la forme la plus connue et la plus simple d'établissement de liens avec la Cité. Selon le degré d'engagement dans la vie de la Cité, et selon la forme que prend le don, cette pratique peut revêtir **des significations extrêmement variées**.

Elle peut représenter **un engagement a minima** pour ceux qui se situent délibérément en retrait de la vie de la Cité. C'est le cas d'une jeune femme de la Marine qui entretient à l'égard des associations caritatives une méfiance teintée de scepticisme semblable à celle avec laquelle elle juge la classe politique dans son ensemble. Il lui arrive cependant de donner des produits alimentaires lorsqu'elle a "le sentiment de savoir où cela allait".

Pour certains, **le don ne revêt aucune signification de type citoyen ou civique**. Ainsi pour ce gendarme dont toute la pratique professionnelle est de nature citoyenne – "la vie de la

Cité, c'est notre vie, notre métier" et qui exclut de la vie de la Cité toute action de type philanthropique ou caritatif :

"Je donne un coup de main à droite à gauche mais c'est simplement de l'entraide de voisinage (...) [A propos du don à la Croix-rouge]. C'est privé ce genre de chose... Chacun sent quand il doit le faire ou pas, ce n'est pas la vie de la Cité ça, c'est de l'humanitaire". (Homme, 57 ans, Chef d'escadron , Gendarmerie)

Ce qui fait du don une pratique participative réside alors sans doute dans les motivations ou les significations que lui associe le donateur. Certains militaires répondent négativement à la question générale "Est-ce que vous donnez à des associations ou des organismes ?". Interrogés plus précisément sur le don au Téléthon, à la Croix-Rouge, aux Restos du Cœur, à la Banque alimentaire ou autres, ils se révèlent, en réalité, prodigues d'argent ou de nourriture. Le don n'est alors pas vécu comme un mode de participation à la vie de la Cité : il ne s'adresse pas à une communauté et n'établit aucun lien entre le donateur et l'ensemble des récepteurs.

Là encore la **"conscience de donner"** est **inégalement répartie selon les degrés d'implication ou de participation des militaires**. Le don vécu comme pratique participative n'est plus une pratique occasionnelle effectuée au hasard des rencontres ou des sollicitations. Lorsqu'ils sont conscients de donner régulièrement ou occasionnellement, c'est généralement que le don vient s'inscrire dans une construction d'ensemble d'un certain type de rapport à la vie de la Cité. Cette attitude est particulièrement fréquente chez les catholiques pratiquants, qui étendent à la Cité dans son ensemble le devoir de donner et d'aider son prochain. Ainsi ce marin extrêmement investi dans la vie de la paroisse et qui a le sentiment de "participer pleinement à la vie de la Cité" :

"Pour moi, c'est capital de donner, parce que notre famille est gâtée par la vie, donc pour moi c'est un devoir d'aider ceux qui ne le sont pas". (Homme, 33 ans, Capitaine Marine)

3. *Une participation empêchée ou sous contraintes*

a) Un champ d'activité limitée

Les contraintes liées au statut de militaire, bien que perçues et interprétées différemment selon les grades et les dispositions de chacun, dessine des contours précis aux formes de participation possible à la vie de la Cité.

L'ensemble des militaires interrogés évoque très spontanément **l'interdiction de prendre part à des activités de nature politique**. Pour ceux qui sont sur le point de s'y engager et qui suivent de près un certain nombre d'actions, on peut qualifier leur participation "d'empêchée" par le statut. Ainsi ce militaire de l'Armée de Terre qui a dû renoncer à soutenir l'occupation d'une usine où travaille sa mère mais aussi à adhérer à un parti politique dont il se sent très proche, en raison des obligations liées à son statut.

Dans l'esprit de la plupart des militaires interrogés, et surtout des plus actifs, cette interdiction s'étend aux associations dont on peut soupçonner les connivences politiques. Ceux qui désirent s'engager dans ce type d'actions **agissent alors sous contrainte, en veillant toujours à ne pas franchir les limites des engagements officiellement ou officieusement tolérés**.

"Je crois que c'est deux choses différentes, la dimension politique d'une association et le fait que je sois officier de gendarmerie. Mais, c'est vrai que ça m'a gêné un petit peu, dans l'environnement, car je me suis déjà renseigné pour voir s'il n'y avait pas des associations qui se contentaient de faire des choses très simples où il n'y avait pas de dimension politique et c'est très difficile d'en trouver. D'ailleurs, je n'en connais pas véritablement. Elles sont toutes politisées. Et la nature de leur action ne me plaît pas forcément non plus". (Homme, 38 ans, Capitaine, Gendarmerie départementale)

La prégnance du tabou politique donne même sa forme à un type d'investissement très précis de la vie politique par la discussion et l'échange de point de vue. Nombreux sont les militaires à évoquer l'absence totale de conversations de nature politique au travail.

- "Non, on n'a pas le droit d'afficher nos opinions politiques. Et, je le respecte pour ne pas avoir de retombées derrière parce que ça pourrait être le cas".
- *Quel genre de retombées ?*
- "Le fait d'être mal vu, entre autre. Le fait que je vois que mon commandant de base n'a pas les mêmes opinions politiques que moi, donc si j'insiste, je pense que ça passera pas, parce qu'il est assez obtus là-dessus. Je préfère parler de politique avec mes amis civils parce que à la base, c'est un sujet glissant. A la fac, j'en parlais plus".
- *Et, ça vous manque ou pas ?*
- "Oui, parce qu'on avait plus de discussion sur la société et son fonctionnement. Et ça, ça me manque". (Femme, 24 ans, Officier, Armée de l'Air)

Le manque dont fait état ce militaire révèle bien une forme très particulière d'investissement de la vie de la Cité, toujours sous contrainte, étroitement limitée à la perception que l'on a de ce qui demeure autorisé ou non.

Un commandant de la Marine évoque **lui des formes d'engagement "parfois un peu justes"** : il s'agit toujours pour lui de se cantonner à des rôles de conseiller ou d'expert et de veiller constamment à distinguer son engagement dans la vie de la Cité de ses fonctions militaires – qui pourtant selon lui vont de pair –, avec le risque parfois de jouer un peu avec les limites du statut. **Sous contrainte, ou cantonnée à certaines formes ou certains domaines, cette modalité d'engagement est sans doute l'un des modes les plus spécifiques de la participation des militaires à la vie de la Cité.**

b) Une implication associative restreinte

La mobilité et les emplois du temps contraignants et à géométrie **variable limitent également la participation associative à quelques formes particulières**. Parmi les militaires qui avaient déjà une activité associative, certains déplorent de ne pouvoir s'y investir davantage et d'y exercer des responsabilités :

"Participer en tant que participant, oui je le fais...mais moi ce que j'aimerais bien c'est y participer en tant qu'organisateur...c'est une vraie frustration, il faut une vraie disponibilité et je n'ai pas le temps...j'aimerais bien passer un ou deux ans dans une association pour voir comment ça fonctionne et apporter ma vision, essayer de faire avancer l'association". (Homme, Capitaine, Armée de Terre)

Les contraintes peuvent être variées. Certains sont empêchés par l'éloignement géographique du lieu auquel ils sont – qui est généralement la région dans laquelle ils ont des liens familiaux et dans laquelle ils retournent le week-end. Ainsi ce caporal chef de l'Armée de Terre :

"J'aime bien organiser des choses. (...) Si j'étais dans ma région, j'aurais pris plus de responsabilités, soit secrétaire, soit trésorier. Je le ferai quand je serai sur ma région. Là je ne peux pas le faire parce que s'il y a des réunions la semaine ou des coups de fils à passer, je ne suis pas là...". (Homme, 33 ans, Caporal chef, Armée de Terre)

Ou ce lieutenant de la Marine qui fait état d'un véritable sentiment de frustration et de culpabilité vis-à-vis de l'engagement qu'elle aurait pu avoir si elle habitait dans la région où elle est affectée et où elle pratique le triathlon :

"Oui, c'est important [*d'être bénévole*] j'ai une sensation de devoir aux autres parce que c'est eux qui prennent en charge l'organisation du club etc. J'ai plus l'impression d'être utilisateur consommateur...alors qu'on a du temps etc...mais comme on ne sait

jamais quand ça va être... Et puis on loupe des morceaux, on voit que la vie du club continue pendant qu'on est pas là...les vacances c'est pas les mêmes, les horaires changent et moi je ne suis pas comme eux...". (Femme, 25 ans, Lieutenant, Marine)

La mobilité est cependant le facteur qui semble le plus déterminant pour expliquer l'absence de prise de responsabilité dans une association ou la faible implication dans la politique locale.

- *Est-ce que vous pensez que vos actions ont été limitées par votre condition de militaire ?*
- "Je pense que oui. **On est déraciné en permanence, donc on ne peut pas s'investir trop loin dans une action.** On n'a pas le temps d'aller au bout. [A propos de son investissement dans un club de patinage] C'est un gros club dans une ville de 70000 habitants, en étant dirigeant, je suis arrivé à côtoyer des gens de la mairie, on lie des connaissances. Je ne suis resté que 5 ans. Si j'étais resté, peut être qu'aujourd'hui je serais conseiller municipal, je serais aller plus loin, me connaissant, c'est sûr".
- *La politique serait déjà présente dans votre vie, si vous n'étiez pas militaire ?*
- "Oui, tout à fait, je pense. On peut pas l'affirmer, mais, la réponse elle est claire, vu comme je fonctionne, c'est le manque de temps pour arriver plus haut". (Homme, 53 ans, Officier, Armée de l'Air)

Le manque, la contrainte ou la frustration dessinent alors des formes de participation particulières, toujours en attente de développement, fortement empreintes de ce qui constitue la spécificité de la condition de militaire.

4. *Un investissement virtuel ou projeté*

a) Les investissements virtuels

Contraints par leur emploi du temps professionnel, leur situation de vie, leur statut, peu engagés dans la vie associative, certains militaires formulent des projets ou des souhaits de participation à la vie de la Cité. Ils semblent **développer un mode d'investissement virtuel de la vie de la Cité**. Selon l'âge et les conditions de vie de la personne interrogée, cet accroissement d'activité est envisagé de façon plus ou moins précise.

Pour certains, il s'agit d'une très hypothétique participation à des activités de nature citoyenne ou civique. Ainsi ce capitaine de gendarmerie, qui se contente pour le moment de participer dans le cadre de son métier, mais qui commence à envisager pour un avenir encore lointain de nouvelles formes d'engagement :

"Pourquoi pas l'adhésion à un parti, du bénévolat dans des associations, un engagement plus fort dans des mouvements, avec une tendance politique derrière. C'est pas impossible, j'en sais rien, mais je le ferais peut être un jour". (Homme, 38 ans, Capitaine, Gendarmerie départementale)

Il est fréquent que ceux qui ont déjà une activité associative manifestent le souhait **de s'y investir d'avantage**. Les militaires **proches de la retraite** sont évidemment ceux qui formulent le plus précisément ces projets. Ainsi ce Maître-principal déjà engagé dans l'animation d'ateliers de bricolages pour les enfants :

"Un gamin m'a posé une question très intelligente sur la dynamo (...) et voyez, ça m'a permis de me pencher sur un truc et d'évoluer dessus. Et, ça, c'est citoyen, je vais le faire davantage parce que jusqu'à présent, c'est dans la journée, donc je ne peux pas, je suis au travail. Là, avec la retraite, je vais avoir du temps. Donc il faut le consacrer pour soi mais aussi pour les autres". (Homme, 48 ans, Sous-officier, Marine)

Il semble même que la possibilité pour ce marin de s'engager davantage dans cette activité détermine une part de son engagement actuel. Parce que la participation à la vie de la Cité s'inscrit dans des temporalités longues, **il arrive fréquemment que l'investissement "virtuel" d'une activité conditionne et nourrisse les formes actuelles de "l'engagement"**.

De façon significative, beaucoup de militaires par ailleurs peu investis dans la vie associative ou le bénévolat disent avoir déjà pensé à "s'engager" : ils sont souvent en mesure de décrire de façon relativement précise les thématiques qui les intéresseraient et pour lesquels ils seraient prêts à agir.

- "C'est un truc auquel j'ai déjà pensé. J'ai déjà fait des dons et c'est vrai que m'engager dans ce genre de choses [*une association humanitaire*], c'est déjà des choses auxquelles j'ai pensées".
- *De quel type ?*
- "Des associations connues comme *Handicap International, Médecin du monde* mais je n'ai vraiment pas le temps de m'y consacrer pour le moment mais je n'écarte pas la possibilité de le faire plus tard. (...) Ca fait deux, trois ans que cette envie prend corps".
- *Et vous allez peut être le faire à la retraite ?*
- "Peut être avant ma retraite, ça dépend des emplois et des fonctions. Mais, il y a effectivement plus de chance que ce soit à partir de la retraite". (Homme, 38 ans Capitaine, Gendarmerie départementale)

Le choix des domaines dans lesquels s'engager, même de façon très hypothétique, **révèle toujours des conceptions personnelles et singulières de certains problèmes de société**, signe d'un intérêt latent – mais significatif – pour la vie de la Cité. Le choix d'un domaine d'investissement était étroitement corrélé à des rencontres ou des expériences personnelles récentes :

"Ce qui m'intéresse le plus c'est le troisième, quatrième âge, on sent, on voit qu'on a des proches qui vieillissent, on sait qu'on va devenir comme ça, on se dit qu'il faudrait des rapprochement entre les anciens et les plus jeunes. J'aimerais bien leur apporter quelque chose que j'ai et qu'ils n'ont plus, de la culture, ou autre chose...s'ils veulent apprendre, ceux qui veulent voir ce que c'est Internet...n'importe quoi qu'ils ne peuvent plus faire". (Homme, Capitaine, Armée de Terre) .

"J'ai certaines envies mais je sais que ça demande un investissement assez lourd, que je pourrais pas fournir actuellement. Ce qui m'intéresse, c'est l'environnement et puis aussi aider les personnes qui ont dans leur entourage des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer. Parce que je connais quelqu'un qui s'en occupe et c'est par ce biais que je me suis rendu compte qu'il y avait beaucoup de manques. Je le ferais peut-être quand je vivrais dans la région parisienne. Mais jusqu'à présent, je n'ai jamais participé à des associations à but social ou des choses comme ça". (Femme, 29 ans, Officier, Armée de Terre)

Le sentiment du "manque" qui pousse ce jeune officier féminin de l'Armée de Terre à envisager de s'investir pour une cause précise est déjà le produit d'un regard interrogateur porté sur son environnement. En l'absence de pratiques associatives ou collectives concrètes et mesurables, **l'élaboration d'un hypothétique projet d'engagement est le premier signe d'un investissement subjectif et personnel de la vie de la Cité.**

b) L'engagement politique comme horizon de la fin de carrière

La figure du militaire qui s'engage en politique au moment de la retraite fait partie des représentations classiques de la société militaire. Ils sont nombreux à témoigner de l'existence et de la fréquence de ce modèle :

"C'est vrai que je connais pas mal de militaires qui se sont engagés à la retraite"

"Autour de moi, je connais des militaires qui font de la politique maintenant".

"J'en connais quelques uns...des militaires qui s'investissent..."

Le désir d'embrasser une carrière électorale au moment de la retraite vient souvent prolonger des engagements déjà présents pendant la carrière militaire, sous des formes plus ou moins contraintes et plus ou moins limitées. Certains semblent même envisager l'engagement en politique comme la satisfaction naturelle d'un sentiment de frustration alimenté tout au long de la carrière par les différentes contraintes imposées par le statut. Ainsi, cet Adjudant chef dans l'Armée de l'Air envisage déjà à trois ans de la retraite "d'aller voir du côté de la mairie si ils ont besoin de lui". Si ce désir s'appuie sur la conscience de devoir utiliser son temps utilement – "il faut le faire" – , **il se nourrit surtout d'un sentiment de manque** :

"Je ne comprends pas parce que on est des citoyens comme les autres et j'estime même qu'on donne plus de notre personne que les autres. On va défendre la nation et quelquefois, il y a des copains qui ne reviennent pas et on n'a pas le droit de participer à la vie sociale de nos communes. Moi, il y a quelque chose qui me vexe. Je ne peux pas admettre ça. Ça me reste au travers de la gorge. En plus, participer à la vie de ma commune, ça serait le top. Là, je parle en dehors de toute idée politique mais donner de soi, quoi. Pour que la commune aille mieux". (Homme, 48 ans Adjudant-chef, Armée de l'Air)

Ils sont nombreux également à décrire **le long processus de préparation de cette seconde carrière**. L'entrée en politique se fait généralement **par l'intermédiaire d'élus ou de responsables locaux** souvent rencontrés dans le cadre du métier. Ainsi ce commandant de l'Armée de l'Air, qui se dit par ailleurs destiné ("c'est la fibre familiale") à l'engagement politique.

"Dans ma maison à S..., quand je vais arriver à la retraite, j'aurais quelques activités. Je connais bien le député-maire, on s'apprécie mutuellement, il connaît mon métier, les marchés publics, je connais par cœur, donc si il a besoin d'adjoint chargé des travaux, je pense que à court terme, je serais sollicité (...). Je pense que je rejoindrai l'équipe municipale au moment de ma retraite. Je vais faire de la politique". (Homme, 53 ans, Officier, Armée de l'Air)

Un capitaine de l'Armée de terre quant à lui met en avant **son engagement associatif comme une introduction à l'exercice de responsabilités politiques dans sa commune**. Selon lui, la participation à la gestion du club de sport de sa ville et l'organisation d'évènements festifs dans ce cadre, lui "ouvre directement les portes de la commune". Un officier supérieur de la Marine évoque par ailleurs son engagement politique futur en employant systématiquement la première personne du pluriel : il semble associer à son engagement futur son épouse, qui a par ailleurs été membre d'une équipe municipale et qui connaît déjà bien les membres actifs de la politique locale. Dans tous les cas, le souhait pour un militaire d'embrasser une carrière politique au moment de la retraite semble supposer en amont un travail de préparation et d'intégration progressive de réseaux choisis en fonction d'affinités particulières.

Il semble que le désir d'agir concrètement sur la gestion des affaires publiques soit à l'origine de beaucoup d'engagement en politique au moment de la retraite. Plusieurs d'entre eux évoquent un goût pour l'efficacité, un souci de pragmatisme et d'utilité. A propos de ce qu'il considère être les dysfonctionnements de la politique nationale ("la gestion de la cagnotte", etc.), cet adjudant chef de l'Armée de l'air s'exprime ainsi :

- "Je crois que je vais adhérer à un parti politique quand je serais à la retraite et puis je vais secouer le cocotier parce que ça m'énerve. Ça m'énerve pour de bon. La retraite, c'est dans 3 ans, c'est pas loin. (...)
- *Vous allez plus aller vers un parti politique qu'une association ?*
- "Je ne sais pas. C'est des questions que je me pose, c'est un monde que je ne connais pas. Je ne sais pas si c'est au niveau local, régional, national, je ne sais pas. Mais si je m'y engage, ce sera à fond". (Homme, 48 ans, Adjudant chef, Armée de l'Air)

A la différence de cet adjudant-chef, et conformément à leur volonté de mener des actions concrètes et immédiatement visibles, beaucoup déclarent **vouloir s'investir exclusivement à l'échelon local**. Un capitaine de l'Armée de l'air dit se méfier des débats qui dépassent le niveau local : selon lui, ils sont déjà "ficelés", on ne peut rien y faire. Déjà très actif dans le conseil syndical de sa résidence, il souhaite étendre ces activités à l'échelle de la commune : dans les deux cas, il aimerait "savoir où cela va, comment cela marche et ce que l'on peut faire".

C'est sans doute cette même volonté d'être immédiatement efficaces qui les conduit à éprouver des réticences devant l'incessant travail de conquête des suffrages, et à lui préférer des missions plus opérationnelles. C'est ce même **pragmatisme** qui explique leurs refus – relativement fréquents – d'afficher définitivement une couleur politique ou de s'affilier a priori à un parti. Dans la majeure partie des cas, ils adoptent sur ce point l'attitude de ce marin, à quelques mois de sa retraite :

"Je n'ai pas d'engagement politique, je n'ai pas d'a priori, tous les hommes politiques font ce qu'ils peuvent pour faire leur métier de leur mieux (bien que je n'aime pas beaucoup les extrémistes). (...) Je n'ai pas envie de faire les marchés, je refuse les

étiquettes, j'ai envie de conseiller les gens (...) Si la carte est indispensable peut-être mais je ne m'investirai pas sur la partie électorale, je veux rester sur la partie expert et apporter des compétences". (Homme, 55 ans, Affecté à l'État-major de la Marine)

5. *La désaffection des affaires de la Cité*

a) Les attitudes d'indifférence

Il est rare que les militaires revendiquent une attitude d'indifférence souveraine à l'égard des "affaires de la Cité". Néanmoins certains semblent cultiver **un intérêt minime pour tout ce qui concerne les affaires publiques**, la vie associative ou même toute autre forme d'actions collectives.

Là encore se mêlent des attitudes extrêmement variées, entre scepticisme à l'égard de l'action publique, indifférence à des problèmes méconnus et qui semblent lointain et une forme d'individualisme ouvertement revendiqué.

Le comportement le plus répandu est sans doute celui qui porte à **tenir en suspicion la classe politique** dans son ensemble et à en déduire **une position de retrait ou de désaffectation des grands débats nationaux** ou des questions de société. Ainsi un jeune quartier maître reprend un discours extrêmement désabusé sur l'action des hommes politiques :

- *Votre perception du monde politique, c'est ?*
- "C'est plutôt, tout le monde pareil et il y en a pas un mieux que l'autre".
- *Tous pareil et tous pas bien ?*
- "Bah, peut être qu'il y en a qui pensent bien mais ils ne font pas ce qu'ils pensent. Pour l'instant, je ne vois pas tellement du mieux, d'un côté ou de l'autre. (...) c'est ceux qui se plaignent le plus qui obtiennent plus et c'est pas forcément ceux qui méritent le plus". (Femme, 22 ans, Quartier maître, Marine)

Pour cette jeune fille, ce refus d'entrer dans le débat public – elle vote occasionnellement et suit l'actualité de façon lointaine – s'accompagne d'un ensemble de comportements individualistes qu'elle assume comme telle : "pour l'instant on profite, on ne s'inquiète pas trop".

De façon plus difficilement identifiable, certains témoignent simplement **d'une ignorance ou d'une méconnaissance de ce que pourrait être "la vie de la Cité"**. Un gendarme féminin entend dans cette expression "la vie dans les cités-HLM, dans les grands ensembles": ce malentendu, révélateur des lacunes de ce que l'on pourrait appeler une "culture citoyenne", illustre très bien sa conception de sa propre place dans la société. Principalement occupée par sa vie de famille et son travail, elle ne se sent pas particulièrement intégrée dans sa commune. Elle dit même être la dernière au courant "des affaires", elle n'éprouve aucun besoin de s'engager dans des actions collectives et s'occupe peu de politique – "c'est mon truc à moi, dit-

elle, j'en parle avec personne". Sa faible participation n'était en rien le produit d'un processus volontaire de marginalisation : sa place dans la Cité ne fait simplement l'objet d'aucun questionnement réflexif.

Le refus délibéré d'entrer dans ce type de questionnement – comportement relativement rare – semble entraîner des attitudes véritablement individualistes de repli sur une sphère privée étroite. Dans sa façon de justifier sa non-participation, ce second-maître féminin semble ignorer totalement la possibilité d'une action sociale ou caritative, effectuée au nom de la communauté ou du bien-être des autres.

"C'est peut-être égoïste mais j'ai jamais eu besoin de me rendre utile dans la société. Moi je me sens assez utile dans ma famille. Les gens qui font ça, c'est qu'ils ont du temps à donner, moi j'ai pas de temps à donner, je suis assez occupé avec mes enfants, j'ai trop à faire à la maison. Les gens qui le font c'est pour occuper leurs temps, penser à autre chose. (...) [*après avoir dit qu'elle ne s'intéressait pas aux associations de quartier*]. C'est peut être méchant de dire ça je m'y intéresse pas tant que j'ai pas de problèmes, peut être que le jour ou j'aurai un problème je m'inscrirai". (Femme, 29 ans, Second maître, Marine)

Cette conception étroitement individualiste de la vie en société détermine une intégration minimale dans la vie de la Cité : elle ne va jamais aux fêtes du quartier, ne connaît pas ses voisins, ne donne à aucune association et n'est pas inscrit sur les listes électorales. Il faut noter que ces attitudes de retrait par rapport à la vie de la Cité sont bien **le produit d'une sensibilité générale qui se module et se transforme selon les sollicitations de l'environnement**. Ainsi cette jeune femme semble particulièrement peu attentive aux exhortations à aller voter qui proviennent de l'Institution militaire (selon elle, elles étaient quasi inexistantes) mais se dit prête à s'engager modestement si on vient le lui demander directement.

"Si on venait me solliciter, je pense que je dirais oui...il faudrait qu'on vienne vers moi, sinon moi j'irais pas vers les associations, je ne sais pas où aller, je sais qu'ils sont très sélectifs". (Femme, 29 ans, Second maître, Marine)

Ces attitudes de désintérêt vis-à-vis de la vie de la Cité peuvent d'ailleurs se coupler à des pratiques collectives ou associatives relativement fréquentes. La pratique d'un sport, l'inscription dans un club vient parfois répondre au seul désir de pratiquer une activité précise et éventuellement au souhait de rencontrer de nouvelles personnes : en ce cas, l'adhésion à une association n'engage que très faiblement l'individu dans la vie collective du club ou la participation à la vie de la Cité. Cet officier de l'Armée de terre le reconnaît aisément :

"C'est très individualiste ce que j'ai fait : mon sport, mes amis, ma culture personnelle, je ne me suis jamais vraiment engagée dans des activités". (Femme, 29 ans, Officier, Armée de terre)

Un lieutenant de la Marine regrette ce type d'attitudes, trop "**consumentistes**" selon elle :

"Des fois on comprend que à cause de leurs boulots ou de leurs enfants certains ne peuvent pas consommer plus, mais il y en a d'autres, on se dit que c'est pas comme ça que fonctionne un club avec des bénévoles où on paye sa licence comme tout le monde...c'est un choix...Il y en a qui pourrait donner plus quand même..."

Ces attitudes de retrait, ou de désaffection peuvent se retrouver à différentes échelles, sur différents registres et à différents moments chez tous les individus, même les plus concernés par la vie de la Cité. Beaucoup décrivent ainsi **des phases de repli sur la sphère familiale** lorsqu'ils ont la charge d'enfants en bas âge ou lorsqu'ils sont en période de construction de leur vie affective. Parfois cette attitude de retrait correspond simplement à une phase de repos ou de lassitude à l'issue d'une période d'intense investissement. Ainsi un gendarme, proche de la retraite, décrit un sentiment de démobilisation générale :

"Avant je donnais un coup de main à des associations... maintenant je n'en ai plus envie. Je pourrais le faire mais je suis un peu démobilisé. Maintenant j'arrive à un moment où j'aimerais avoir un peu de tranquillité...je commence à avoir du recul...ça ne me tente plus, je n'ai plus envie d'y aller...". (Homme, 57 ans, Chef d'escadron, Gendarmerie nationale)

L'attitude de ce gendarme est représentative du comportement adopté par beaucoup de ceux qui ont le sentiment aiguë de servir la Cité dans l'exercice même de leur métier.

b) La pratique exclusive d'un métier à vocation citoyenne

Les gendarmes qui sont amenés à intervenir auprès d'individus en situation de grande difficulté sociales, et qui peuvent être sollicités à tout moment, sont évidemment les plus disposés à adopter ce type d'attitude. **L'évocation du métier suffit pour ce gendarme à justifier un investissement relativement faible du champ associatif :**

- "Lorsque l'on intervient chez une famille, il y a tout le côté sensible derrière, le social, le signalement, la connaissance de la population et c'est vrai que, comme on fréquente pas spécialement le haut du panier, en dehors du travail, on a envie de voir un peu autre chose".
- *Du social, vous en faites dans votre boulot, donc...*
- "Au dehors, on n'a pas envie d'en faire". (Homme, 35 ans, Capitaine, Gendarmerie nationale)

Avec des mots différents, tous les gendarmes qui ont une certaine expérience de leur métier – le discours diffère un peu chez les plus jeunes –, décrivent les mêmes phénomènes :

"Je crois, en fait, que ça vient peut être aussi du travail. Le fait de voir pas mal de cas sociaux, on a pas envie le jour où on ne travaille pas d'en revoir d'autres. Peut-être que le jour où je ne travaillerais plus, j'aurais de nouveau envie. Il y a ça aussi. Être à l'écoute des gens, au sens large, c'est la base même de notre travail". (Femme, 37 ans, Gendarme, Gendarmerie Départementale)

Ce sont généralement les gendarmes qui expriment le plus distinctement le désir de protéger leur vie privée et de la tenir délibérément à l'écart de la Cité. Le gendarme qui semble éprouver un sentiment de lassitude à l'approche de la retraite, déclare vouloir avant tout ne rien faire, ou plutôt s'occuper exclusivement de sa maison, "cultiver son jardin".

Pour les gendarmes, cette prise de distance à l'égard de différentes formes de vie de la Cité vient parfois simplement prolonger une attitude professionnelle de réserve et de maintien de l'ordre.

- *Et vous, vous avez l'impression, avec votre métier, de participer à la vie de la cité ?*
- "Indirectement oui. Mais je ne participe pas par exemple aux festivités locales. J'y vais mais pour faire la circulation. En gendarmerie, il y a une chose qu'il faut comprendre : vous pouvez avoir des amis, mais en dehors de la commune où vous travaillez. Si j'étais vraiment ami avec eux, dans ce cas j'ai plus rien à faire. Je peux plus verbaliser sur les petites choses : le téléphone au volant, une ceinture..."
- *Mais vous gardez quand même une distance dans vos relations avec les civils ?*
- "Oui, j'ai des liens d'amitié, mais avec une retenue parce que je suis gendarme. Imaginez que je fais la fête avec vous et le lendemain, vous allez raconter ça. Ça fait du discrédit. Ça peut devenir gênant. C'est pour ça que mes vrais amis vivent sur d'autres communes". (Homme, 54 ans, Gendarme, Gendarmerie départementale)

Un autre dit ne pas pouvoir adhérer à une association :

"Parce qu'une association à un moment donné, elle s'oppose, il y a toujours conflit... donc ça va poser un problème avec la fonction de gendarme".

Pour les mêmes raisons mais selon une autre logique, **d'autres s'investissent peu dans la vie associative ou dans des actions locales parce qu'ils s'estiment entièrement satisfaits des actions menées dans le cadre de leur métier.**

"Honnêtement, j'adhère totalement à la plupart des missions parce qu'elles collent parfaitement à mes idées, de l'ordre. Et mes idées, que certains pourraient racoler à un mouvement politique particulier, j'arrive à les mettre en œuvre dans ce que je fais. A partir de là, je vis très bien tout ça". (Homme, 38 ans, Capitaine, Gendarmerie départementale)

Cette attitude n'est d'ailleurs par réservée aux gendarmes, elle est le propre de tous ceux qui ont le sentiment d'exercer un métier à vocation citoyenne. Cette jeune femme psychologue dans l'Armée de Terre décrit exactement le même processus :

"Je me dis : tu as une vie professionnelle qui t'amène à pas mal aider l'autre et tout ça, alors tu peux aussi penser à toi. Donc après [dans le futur] selon le travail que j'aurai, si j'ai moins d'investissement personnel d'aide et de conseil, justement, cette

nécessité que j'ai d'aller vers l'autre, je la trouverai dans des activités associatives, je pense". (Femme, 29 ans, Officier, Armée de Terre)

Un sergent de l'Armée de Terre tient son engagement dans l'Armée pour un acte civique fort, ce qui lui permet d'expliquer qu'il ne ressent pas le besoin de s'impliquer davantage dans des associations civiques ou citoyennes.

"Même si je ne participe pas à la vie de la cité, je pars du principe, qu'en tant que militaire, je sers la France pendant cinq ans. Et je ne connais pas beaucoup de gens qui seraient prêts à mourir pour leur pays. Donc, non, je ne ressens pas le besoin". (Homme, 25 ans, Sergent, Armée de terre)

Ce même sergent envisage même à la fin de son contrat de devenir réserviste pour la gendarmerie, puisque selon lui "un gendarme participe plus que n'importe quelle association".

Ces phénomènes de démobilisation ne concernent d'ailleurs généralement pas l'ensemble des "affaires de la Cité": **la pratique d'un métier à vocation citoyenne les détournent d'un engagement associatif ou social mais ne les éloignent pas nécessairement de la vie sociale locale et des grands débats de politique nationale.** Selon les domaines d'intervention, l'âge ou les conditions de vie des individus, des formes de désaffection dans les engagements collectifs se combinent souvent avec des attitudes plus ouvertes vis-à-vis d'autres dimensions de la vie de la Cité.

6. *Des combinaisons singulières: quelques exemples*

Ces modalités se combinent chaque fois de façon singulière et originale. A part les modèles placés aux deux extrêmes d'une hypothétique échelle de participation à la vie de la Cité (du plus investi à celui qui est le plus en retrait), il est très difficile de faire ressortir de l'analyse de nos entretiens une typologie qui permettrait de classer l'ensemble des personnes interrogées. Les compte rendus synthétiques des entretiens – qui figurent en annexe – font clairement apparaître l'enchevêtrement complexe des logiques que nous venons d'évoquer.

Nous avons néanmoins choisi de faire figurer ici quelques portraits, dessinés à gros traits, de militaires qui semblent incarner des modes d'engagement dans la vie de la Cité, sinon typiques, du moins relativement représentatifs de ce que nous avons pu observer parmi l'ensemble des personnes interrogées.

a) "La participation c'est dans ma nature"

Un officier de l'Armée de l'Air, proche de la retraite

Sans influence familiale sur son choix de carrière, ce commandant de l'Armée de l'air de 53 ans décide dès 16 ans de rejoindre la Marine Nationale par goût de l'aventure. A 22 ans, il change d'arme pour construire une vie familiale. Longtemps sous officier au sein de l'armée de l'air, il devient officier à 40 ans. Aujourd'hui, conformément à son souhait, il est affecté à un État-major et se trouve à un an de sa retraite militaire. Ensuite, il envisage de trouver un autre emploi, pour des raisons financières, par envie d'être actif et surtout pour que sa femme ne soit pas obligée, contrairement aux années passées, d'abandonner son emploi actuel d'animatrice pastorale au sein de l'aumônerie des collèges publics.

Selon lui, la participation à la vie de la Cité signifie l'intégration dans la vie civile et la participation associative. Tout récent membre du conseil de quartier, il a eu de nombreuses expériences d'implication en tant que pratiquant, entraîneur ou dirigeant de club de football, mais aussi, par les activités de sa fille, au sein d'un club de patinage.

Il vient de devenir propriétaire d'une maison sur. Cet investissement l'a conduit à vouloir rejoindre le conseil de quartier, afin de défendre la qualité de vie de son quartier.

Catholique pratiquant, sa foi et l'activité de sa femme, ont toujours permis un mode d'insertion privilégié à la vie de la cité. Leur forte inclinaison pour une vie relationnelle intense a conduit cet homme à toujours vouloir participer à la vie locale :

"Ca revient toujours, pas être isolé, voilà. trente ans de mariage, ce n'est pas rien de nos jours. Et, on aime bien être ouvert, invité. On aime bien être entouré, voilà".
(Homme, 53 ans, Officier, Armée de l'Air)

Aussi, au côté de cette appartenance à une communauté religieuse, relayée par les activités de son épouse, son goût du football ou les activités sportives de ses enfants, sont des moyens privilégiés pour faire vivre cette volonté. Son investissement un peu moins important aujourd'hui. Jusqu'alors, il ne s'est jamais contenté d'être simple pratiquant ou bénévole ponctuel. Chaque fois, il s'est proposé, avec succès, de devenir entraîneur ou dirigeant.

Il est à noter que son goût des autres se cumule à un désir de dynamisation de la vie locale, qui prend dès lors une dimension politique. Il estime en effet que, sans sa condition de militaire, ses engagements passés l'auraient sans doute conduit à rejoindre une équipe municipale. Aussi, il envisage sérieusement de s'investir dans la vie politique au moment de sa retraite. Il semblerait que la politique soit moins à ses yeux synonyme d'ancrage idéologique fort que d'affinité relationnelle.

"Quand je vais arriver à la retraite, j'aurais quelques activités. Je connais bien le député-maire, on s'apprécie mutuellement, il connaît mon métier, (...) je pense que à court terme, je serais sollicité. Je pense que je rejoindrais l'équipe municipale. Je vais faire de la politique". (Homme, 53 ans, Officier, Armée de l'Air)

Par ailleurs, l'inscription dans la vie politique locale est vécue comme la continuité d'une tradition familiale.

- "Vous savez mon père, il a 78 ans et jusqu'à 75 ans, il a été conseiller municipal. (...) Mes grands-pères aussi, l'un était maire du village en 1808. C'est la fibre de famille".
- *Comment vous la caractériseriez cette fibre ?*
- "Dans la vie, je pense qu'il y a des gens pour être moteur, qui dans leur comportement sont animés de cet esprit, pas d'entreprise, mais d'action, de fédération, de dire allez...". (Homme, 53 ans, Officier, Armée de l'Air)

Enfin, la chose publique et le suivi de l'actualité politique sont des préoccupations sur lesquelles il s'informe, sans que cela donne lieu à de nombreux échanges. En d'autres termes, il se construit un regard critique, comme en témoigne son souci de connaître des points de vue opposés au sien. Concernant l'Armée, s'il déclare adhérer au devoir de réserve en raison de la génération à laquelle il appartient, il s'inquiète de la rencontre entre la difficile prise en compte des revendications au sein de l'Armée et le profil des jeunes générations, moins structurés par le devoir de réserve.

b) "Je participe en tant que gendarme – en tant que personne, non".

Une femme dans la gendarmerie – mère d'un jeune enfant

Cette femme de 37 ans est gendarme dans une petite brigade. Elle est entrée dans la gendarmerie avec le baccalauréat à l'âge de 21 ans. Elle a un enfant et son mari est gendarme également.

Spontanément, la participation à la vie de la cité lui évoque "un investissement au sein de la commune, par le biais d'associations ou d'activités multiples".

A ses yeux, l'exercice même de son métier de gendarme est sa principale forme de participation à la vie de la cité.

Son activité de gendarme se caractérise par un nombre d'heures de travail important et un emploi du temps qui varie fréquemment. Son mari connaît les mêmes conditions d'emploi et il leur est donc difficile de concilier harmonieusement vie de famille et vie professionnelle. Elle est amenée à faire la navette entre trois logements : l'un en caserne sur son lieu d'affectation, un second en pavillon, qui correspond au lieu d'affectation de son mari, à 18 kms de distance. Enfin, ils possèdent une maison à 50 kms dans le village de ses parents. En temps de travail, elle vit à la caserne et son mari la rejoint s'il n'est pas d'astreinte. En temps de repos, si son mari travaille, elle va le rejoindre et fait l'aller/retour pour emmener et aller chercher son fils à l'école. S'ils sont en repos tous les deux, ils se rejoignent dans leur résidence secondaire.

Ces contraintes d'organisation liées à sa vie professionnelle lui laisse peu de temps pour participer à la vie de la Cité. Aussi, elle estime que sa participation à la vie de la cité, en dehors de son temps professionnel, est faible.

Concernant sa participation associative, elle considère que son engagement social et altruiste est important dans l'exercice même de son métier, en particulier lorsqu'elle répond à des demandes de personnes isolées qui sollicitent la gendarmerie pour des difficultés qui ne relèvent pas de leur compétence première (personne âgé isolée, couple en difficulté...). A l'inverse, elle aimerait disposer de davantage de temps pour décompresser au travers d'activités culturelles et sportives.

Quant aux questions relevant de la gestion de la cité, elle s'y intéresse, mais principalement au niveau local. Elle est attentive à l'action des hommes politiques locaux, indépendamment de leur orientation idéologique. Sa condition de militaire lui interdit de s'investir davantage sur ces questions mais cela ne la dérange guère. Son unique participation effective à la vie locale se fait par le biais de la scolarité de son enfant.

Enfin, si sa période de vie actuelle est absorbée par sa vie professionnelle et familiale, sa retraite sera, pour elle, un moment privilégié pour faire vivre ces multiples autres centres d'intérêts. Elle imagine s'investir dans une association d'aide aux enfants malades, faire de la généalogie ou pratiquer des sports collectifs.

c) "Pour l'instant on profite, on s'inquiète pas trop"

Une jeune femme dans la Marine – Militaire du Rang

Cela fait deux ans que cette jeune femme de 22 ans est entrée dans la Marine. Elle est quartier-maître et a principalement exercé des fonctions de secrétariat. Elle vit avec son conjoint (mécanicien) mais n'a pas d'enfant.

Participer à la vie de la cité correspond, à ses yeux, à la vie civile. Spontanément, il s'agit de la vie au quotidien, dans le temps extra-professionnel, sans qu'elle y associe d'activités associatives particulières.

Pour cette jeune femme, la volonté de participation à la vie citoyenne se fonde sur un sentiment de responsabilité. Ce sentiment naît d'une préoccupation de ce que sera l'avenir et, pour l'instant, elle se centre sur le présent. Par exemple, elle considère la participation électorale comme un devoir mais ne le remplit pas systématiquement. Ainsi, elle explique son absence d'engagement civique par son jeune âge et l'absence de proches qui pourraient l'impliquer sur ces questions. Elle estime que le fait d'avoir des enfants modifiera peut-être cette perception. Si c'est le cas, les domaines d'engagements possibles concerneront la vie locale ou l'environnement.

Aujourd'hui, sa condition de militaire est, à ses yeux, davantage un atout qu'une contrainte pour participer à la vie de la cité. En effet, la sécurité d'un emploi et donc d'un revenu, ainsi que ses horaires de travail, sont des éléments favorables au bon développement d'activités extra professionnelles.

Aussi, l'Armée est à ses yeux un premier employeur qui lui garantit une entrée sécurisée dans la vie active, lui permettant de préparer financièrement l'avenir et lui offrant suffisamment de temps libre. Pour occuper ce temps libre, elle ne se sent nullement contrainte par son statut de militaire, si ce n'est sur des thématiques qui, à ce jour, ne la préoccupent guère : la politique et la religion.

En outre, elle est attentive à bien distinguer sa vie professionnelle de sa vie privée. Elle pratique un sport dans une salle civile et ne vit pas en caserne. Il est important, pour elle, de rester en lien avec la réalité civile car elle envisage de fonder sa propre entreprise, avec son conjoint, d'ici 15 ans.

"Peut-être quand on aura des enfants, on aura plus envie de s'investir dans des associations. Pour l'instant, on est jeune et je pense que quand on a des enfants, on est un peu plus responsable et donc... Pour l'instant, on profite, on ne s'inquiète pas trop". (Femme, 22 ans, Quartier-maître, Marine)

d) "Si j'étais dans ma région, j'aurais plus de responsabilités"

Un sous-officier célibataire de l'Armée de Terre

Ce caporal chef de l'Armée de Terre, âgé de 33 ans, travaille dans un **service administratif de l'Armée** depuis 1999. Après avoir passé un baccalauréat de Gestion comptable, il fait son service militaire, retourne dans le civil pour quelques mois puis est rappelé par l'Armée. Il connaît plusieurs affectations dont deux en opérations extérieures au Kosovo. Aujourd'hui, il trouve son travail extrêmement intéressant et espère être affecté dans une autre administration à l'issue de ce contrat. Célibataire, il vient de se séparer de sa conjointe et a un enfant qui n'est pas à sa charge. Il loge aujourd'hui sur un site militaire et rentre tous les week-ends dans sa région d'origine où il investit fortement la vie associative.

Pour ce militaire, **la vie de la Cité se réfère à la participation électorale et à la pratique sportive dans une association.**

"Ici, on connaît pas les gens, tandis que dans ma ville, on sait comme on est...le gars qui arrive de l'extérieur pour faire son trou [dans un club sportif] c'est pas évident...".
(Homme, 33 ans, Caporal chef, Armée de terre)

Depuis 3 ans, il pratique le tennis dans un club, à raison de deux séances d'entraînement par week-end et il donne un coup de main ponctuel dans son ancien club de judo. Il apprécie beaucoup ce type de pratiques et s'investirait davantage s'il logeait près de ce club.

"J'aime bien organiser des choses. (...) Si j'étais dans ma région, j'aurais pris plus de responsabilités". (Homme, 33 ans, Caporal, Armée de Terre)

C'est à la fois un goût du contact et l'attachement à une forme spécifique de vie collective qui nourrit son désir de s'investir d'avantage.

Comme facteur déterminant de son engagement associatif, il évoque surtout le temps libéré par sa récente rupture affective et le désir de pallier la solitude ou le désœuvrement de différentes manières.

S'il ne s'est jamais engagé dans des associations de défense de droits, il s'est investi à plusieurs reprises dans des actions caritatives.

Ce militaire entretient d'ailleurs **un très vif intérêt pour le débat politique**, intérêt qui se traduirait par un engagement plus concret s'il n'était contraint par les interdictions qui pèsent sur le statut militaire. Il attache une grande importance à l'expression électorale. Il entretient **une véritable curiosité pour la discussion politique** et a assisté plusieurs fois à des débats ou des meetings lors de campagnes municipales ou régionales. En matière d'engagement politique, **il se sent réellement contraint par le statut de militaire même si sa perception des limites entre ce qui est autorisé et interdit en la matière demeure relativement floue.** Il entretient néanmoins à l'égard des élus une forme de méfiance devenue

"classique". Il compense la relative distance dans laquelle il tient le parti qui l'intéresse par des pratiques de lecture (les quotidiens, des témoignages) qui lui permettent de rester attentif au débat public.

Selon lui, le risque de se couper de la vie civile au sein de l'Institution militaire tient davantage aux modes de vie individualistes qu'aux valeurs internes de l'Armée.

"Aujourd'hui la société évolue...les jeunes qui arrivent aujourd'hui, ils ont un autre tempérament, ils envoient tout balader ... il y a plus de délinquance,... L'Armée a évolué aussi, c'est beaucoup moins strict qu'avant". (Homme, 33 ans, Caporal, Armée de Terre)

Son engagement dans l'Armée et son métier de militaire n'ont-ils pas transformé son rapport à la Cité et son désir de s'y investir :

"Au début c'était un peu servir le pays mais maintenant c'est surtout un métier que j'aime bien et cela ne change rien à ma participation".

II. QUELLES SPECIFICITES POUR LA PARTICIPATION DES MILITAIRES A LA VIE DE LA CITE ?

A. Des logiques de participation semblables à celle des civils

1. *Des logiques d'engagement "classiques"*

a) Le désir de participer : des motivations citoyennes traditionnelles

On a déjà souligné le fait que l'on retrouve chez les militaires les déterminants traditionnels de la participation : comme pour l'ensemble des Français, la participation semble augmenter avec l'âge, le capital culturel, le niveau de revenu, la possibilité de disposer de temps libre. Elle diminue lorsqu'on est une femme, lorsqu'on a la charge d'enfants en bas âge, ou que l'on éprouve un sentiment d'incertitude quant à son avenir proche. Si ces facteurs interviennent différemment chez les militaires et chez les civils, **on retrouve chez les militaires des logiques d'engagements classiques**, bien connues des observateurs de la participation citoyenne des Français.

Il faudrait une étude quantitative pour comparer la proportion de militaires impliqués dans la vie associative aux chiffres connus de la participation des Français. Une étude du CREDOC de 1999¹⁹ estimait à 40 % le nombre de Français membre d'au moins une association, à 39 % le nombre de participatifs occasionnels, à 13 % les non adhérents (mais qui envisagent positivement l'idée de pouvoir participer) et à 9 % les réfractaires. Si l'on considère l'ensemble des personnes participants aux associations, ne serait-ce qu'occasionnellement ou financièrement sans pour autant adhérer, c'est près de 78 % des Français que l'on peut considérer comme partie prenante de la vie associative.

En termes de motivations, les témoignages des militaires interrogés nous permettent déjà d'établir un constat de convergence entre civils et militaires. Selon le CREDOC, 31 % des adhérents sont motivés par le besoin de faire quelque chose pour les autres et 25 % par le sentiment d'être utile à la société. Mais on peut également décider d'adhérer par "désir de faire quelque chose avec d'autres personnes". (20 % de l'ensemble des membres des associations recherchent d'abord la convivialité) ou même de pratiquer une activité par soi-même. Selon le

¹⁹"Les Français et la vie associative", Jean-Pierre Loisel, 1999

baromètre du Cidem²⁰, pour 77 % des Français, "s'engager aujourd'hui cela sert plutôt à faire avancer les choses".

D'après une étude de l'Insee²¹, il y aurait dans la société française 12 millions de bénévoles (1 Français sur 4) : pour 28 % d'entre eux, le bénévolat est un vecteur de défense de droits ou de causes. Leur motivation principale réside dans le "désir de se sentir utile à la société, de faire quelque chose pour les autres". (81 %) – et 45 % cherchent à rencontrer des personnes partageant les mêmes préoccupations, les mêmes goûts, ou cherchent à s'épanouir dans cette activité. Les militaires interrogés évoquent des motivations du même ordre dont il faudrait mesurer la distribution en terme quantitatifs.

"J'ai plus l'impression de profiter des activités alors que tous ces clubs ça marche avec des bénévoles, c'est un peu frustrant, de consommer un peu l'activité...oui, c'est important, j'ai une sensation de devoir aux autres parce que c'est eux qui prennent en charge l'organisation du club". (Femme, 25 ans, Lieutenant, Marine)

"On vit en société, je trouve ça normal que chacun apporte un peu sa pierre à l'édifice". (Femme, 25 ans, Lieutenant, Marine)

Particulièrement visible à propos de la participation électorale, les militaires interrogés mobilisent spontanément les catégories du devoir et de l'utilité, et valorisent la citoyenneté comme un statut privilégié qu'il faut respecter :

- *Et vous votez plus par devoir ou conviction politique ?*
- "Plus par devoir. Surtout en tant que femme, on s'est battu pour l'avoir, donc ça serait dommage de ne pas y aller. C'est une possibilité qui nous est offerte de nous exprimer, donc ce serait dommage de ne pas y aller".
"Oui, je trouve que c'est important. Déjà, ça évite des choses comme on a vu aux dernières élections présidentielles et il y a des gens qui se sont battus pour qu'on l'est ce droit, il y a plein d'autres pays qui ne l'ont pas, donc pour moi, c'est un privilège et j'y vais à chaque fois".
- *Est-ce que vous votez ?*
- "Oui, à chaque fois. Je ne crois pas que les élections vont changer beaucoup de choses mais c'est important. On le droit, donc il faut l'utiliser".
"Je vais systématiquement voter, pour mon avenir, je n'ai pas envie que le pays parte en déroute, c'est mon devoir d'aller voter, de citoyen français..."
- *Est-ce que vous avez voté ?*
- "Oui, par devoir".
- *Et par conviction politique ?*
- "Oui, c'est difficile de le dire mais je pense avoir un code de l'honneur, je fonctionne comme ça".
- *C'est-à-dire ?*

²⁰ Baromètre de la Citoyenneté du CIDEM, effectué par la SOFRES en avril 2003.

²¹ Cf Michèle Fèbvre, Lara Muller, *La vie associative en 2002*, INSEE Première, n° 946 – Février 2004.

- "Ca peut être la respectabilité, la parole, quelqu'un de sur, de pur. On ne l'est pas mais on s'y attache".
- *Et vous avez déjà assisté à des dépouillements ?*
- "Oui, c'est citoyen". (Homme, 48 ans Sous-officier, Marine)

"Je vote parce que j'ai mon mot à dire donc je ne vais pas m'en priver. C'est une obligation, je trouve. Parce que celui qui n'y va pas parce qu'il fait beau et qui après vient gueuler, ça j'aime pas ça. Si tu votes pas et que tu fermes ta gueule après, OK".
(Homme, 25 ans, Soldat, Armée de l'Air)

Les militaires font état de ce que l'on peut appeler **une culture citoyenne qui nourrit les relations parfois ambivalentes** (teintée de fierté, de culpabilité, de plaisir, de frustrations) qu'ils entretiennent avec leurs pratiques ou leurs projets d'engagement.

En terme de degré d'implication, on constate sur l'ensemble de la population française que l'exercice de responsabilités au sein d'une association est souvent différencié selon le capital culturel, le niveau de diplôme ou de revenu. Les catégories populaires et les ménages aux revenus modestes sont sous-représentés. On peut supposer que les mêmes causes produisant les mêmes effets chez les militaires et chez les civils sur ce point, ces phénomènes expliquent la prédominance des officiers supérieurs dans l'investissement de postes à responsabilité dans les associations.

On constate également chez les Français comme chez les civils **un phénomène d'encouragement à la participation au sein de la même famille**. Entre conjoints, il y a manifestement un effet d'entraînement de l'adhésion, et la participation des parents encourage manifestement la participation de leurs enfants qui vivent au foyer. Certains militaires évoquaient des phénomènes du même ordre :

"Le bénévolat, c'est de famille, c'est tout. Ma femme aussi elle est comme ça, à faire que les choses avancent".

Selon le CREDOC, 54 % des membres d'associations sont adhérents à deux associations et plus. **Les plus impliqués sont également les plus citoyens** : pour eux l'association rime plus encore que pour l'ensemble de la population avec solidarité, bénévolat et avenir. De même se montrent-ils plus convaincus encore de l'efficacité (88 %) ou de l'importance des associations dans la vie démocratique (96 %). De la même façon chez les militaires, les adhérents d'une association au moins entretiennent un rapport à la vie de la Cité de type "participatif" : intéressée par la vie associative et collective de la ville, ils peuvent l'investir par différents moyens.

Une étude quantitative pourrait également mesurer **comment les pratiques se cumulent entre elles**. Nous avons déjà évoqué le phénomène d'entraînement réciproque des pratiques

participatives qui sont souvent vécues comme un tout, un ensemble participant d'une même logique. Une étude de l'INSEE sur les bénévoles montraient qu'ils étaient également les plus nombreux à faire des dons financiers à des organismes²². En 2002, 64 % ont fait des dons matériels (jouets, vêtement, produits alimentaires, dons du sang) mais ils sont deux fois moins à avoir effectué des dons financiers - principalement adressés à des associations de recherche médicale ou des associations caritatives. Parmi les 35 % de personnes qui ont apporté une contribution financière à un organisme, les bénévoles sont proportionnellement plus nombreux que dans l'ensemble de la population, indiquant que "les dons financiers loin de se substituer au don de soi, renforcent au contraire cette démarche".

Comme chez les civils, la propension des militaires à fréquenter des associations apparaît fortement liée à la pratique d'autres activités à forte sociabilité, comme rendre des services informels ou recevoir chez soi²³. Comme pour les civils, on peut estimer que pour les militaires : "rendre des services informels (c'est-à-dire en dehors du cadre d'associations) à des personnes résidant hors du ménage, apparenté ou non, crée des sujétions supplémentaires pour les individus qui s'y adonnent. Pourtant la pratique de telles activités, loin de décourager leur participation associative, va au contraire de pair avec des taux d'adhésion plus élevés. S'exprime ici probablement **une inclination à s'adonner à des activités extraverties et à rechercher les contacts humains**. Ce penchant se manifeste **par un cumul d'activités propices aux relations interindividuelles**, au rang desquelles figure la fréquentation des associations"²⁴. Selon la même logique, pour l'ensemble des français comme pour les militaires, la participation associative s'inscrit dans le cadre plus large d'un goût pour les pratiques de sociabilité. Chez les civils, on observe une corrélation positive entre la propension à adhérer des individus et la fréquence avec laquelle ils reçoivent chez eux des parents, des amis, des voisins, des collègues. Parmi les personnes interrogées, les militaires les plus impliqués dans la vie associative sont également les plus fortement intégrés à des réseaux de sociabilité locale.

En terme de degré d'implications, chez les civils également, les membres passifs ou faiblement actifs d'associations sont moins disposés à rendre des services et à recevoir à domicile fréquemment²⁵.

²² INSEE première, n° 946, février 2004.

²³ "La participation associative au regard des temps sociaux", Lionel Prouteau et François-Charles Wolff, Economie et statistique n°352-353, 2002, INSEE, p. 57.

²⁴ Ibid.

²⁵ ibid.

b) Multi-adhésion et velléité d'engagement : de nouvelles formes de participation à la vie de la Cité

Chez les militaires interrogés, la diversité des modes d'implication dans la vie de la Cité ne se combinent pas toujours de façon parfaitement harmonieuse : ils sont nombreux à évoquer des expériences de fragmentation – soient des entités collectives auxquelles ils se rattachent, soient de leurs modes d'engagement eux-mêmes.

Si bien que l'on pourrait reprendre pour les militaires le constat fait à l'échelle de la société française sur le recul des pratiques participatives traditionnelles, et la progression de modalités d'engagements plurielles, mouvantes, parfois inabouties : "Alors qu'hier l'adhésion valait acte militant, aujourd'hui l'adhésion peut être de pure forme tandis que la mobilisation peut se passer de l'adhésion. (...) A l'inverse, le développement de la multi-appartenance associative, celui d'adhésions impliquant plus l'action individualisée que la participation collective avec présence physique des membres adhérents, l'existence de soutiens sans adhésion formelle à certaines causes idéologiques semblent marquer l'avènement d'autres formes d'engagement, plus partielles mais pas forcément moins intenses, en définitive peut-être plus proches de l'esprit de la loi de 1901 que l'engagement identitaire de longue durée dans les organisations de masse. (...) **La tendance est plutôt à une diversification des nous de référence, de telles sorte qu'il n'y a aucune antinomie à participer de groupements d'échelles différentes.** Les modes d'articulation entre la participation individuelle elle-même pouvant revêtir des formes extrêmement variées – du soutien au coup par coup au prosélytisme – et le centre du mouvement étant très souple, la pluri-appartenance sur des objectifs éloignés est de plus en plus de mise ; c'est l'individu qui établit lui-même la cohérence de ses diverses participations"²⁶.

En retour, la croissance de la vie associative et ce que l'on appelle maintenant le "poly-associationisme", qui entraîne des effets de cumul de responsabilités, s'accompagne également d'une multiplication des degrés de participation²⁷. Les participants réguliers et, parmi eux, les plus actifs (un adhérent sur trois), nourrissent le réseau des multi-adhérents.

Si les modes d'implication se multiplie, "**la fragilité de l'associationnisme à vocation militante** apparaît confirmée par l'examen des taux d'adhésion et de la répartition des adhésions selon l'activité principale des associations. Entre 1978 et 1990-92, la progression du nombre des

²⁶ Jacques Ion, *La fin des militants*, Paris, Éditions de l'Atelier, coll. "Enjeux de société", 1997, pp.103-106.

²⁷ Selon Martine Barthélémy, *Associations : un nouvel âge de la participation*, Paris, Presses de Sciences Po, collection académique, 2000, pp. 60-66.

adhérents, n'est perceptible que dans le mouvement sportif (de 15 % à 19 %) et le secteur des associations culturelles et de loisirs (de 14 % à 18%). Beaucoup d'autres associations connaissent une évolution tout à fait inverse du taux d'adhésion (parents d'élèves, syndicats, organisations de jeunesse) ou une stabilité relative (associations religieuses), sinon une tendance à la baisse (environnements, consommateurs, associations politiques)²⁸. Chez les militaires comme chez les civils, la majorité des adhérents investissent d'abord des pratiques sportives ou de loisirs : il serait intéressant de comparer quantitativement les domaines d'engagement choisis. Selon l'étude du CREDOC, près de trois Français sur dix sont membres d'une structure tournée vers l'épanouissement personnel, alors que moins de 13 % appartiennent à une association soutenant une grande cause. La participation aux associations de défense d'intérêt communs recule, celle qui recherche un développement individuel à travers une activité collective (sport ou culture) s'accroît.

Les velléités d'engagement des militaires dans la vie de la Cité et les processus d'arbitrages entre différents modes d'implications semblent, en grande partie, similaires à ce qu'on peut observer chez les Français. Selon le baromètre du CIDEM, en 2003, 66 % des Français ont envie de donner de l'argent pour une cause, 64 % d'être membre d'une association, 38 % de soutenir le boycott. Ils sont seulement 16 % à se dire prêt à adhérer à un parti politique, 31 % à un syndicat. Selon une enquête de l'INSEE, deux tiers des bénévoles (soit huit millions) sont occasionnels. Il faudrait vérifier quantitativement si les militaires comme les civils se montrent plus volontiers prêts à s'impliquer par des dons ou des actions ponctuelles alors qu'ils sont dans l'ensemble peu séduits par la catégorie de l'engagement régulier à long terme.

²⁸ Étude CREDOC.

2. *Le désinvestissement de la sphère publique : un fait générationnel ?*

a) Une vision utilitariste de la participation

A la question sur les évocations spontanées liées à la signification de "la participation à la vie de la Cité", il n'est pas rare de recueillir des réponses développant la notion de "profit" – "profiter de l'offre associative" – plutôt que celle d'engagement. D'une manière générale, chez les militaires comme chez les civils, ils sont nombreux à considérer l'engagement dans la vie de la Cité sur un mode utilitariste.

Cette conception de la vie de la Cité s'exprime de façon particulièrement claire dans les évocations de la participation politique.

Dans ce que l'on pourrait appeler leur rapport quotidien au politique, certains des militaires interrogés rejoignent le comportement des civils tels que décrit par les nombreuses études sur la participation des Français : il semblerait que "beaucoup de Français aient intégré une vision libérale de la politique : chacun a ses opinions mais n'a pas en faire étalage dans l'espace public"²⁹. C'est exactement ce que semblait entendre certains militaires :

"C'est mon truc à moi ça, je n'en parle pas avec les autres".

"C'est chacun ses opinions, de toute façon, ça ne sert à rien d'en parler"

- *Ca vous arrive de parler de politique au travail ?*
- "Oui, ça m'est déjà arrivé. Mais je ne m'étale pas trop car il y a tellement de points de vue divers. Et j'ai l'impression qu'en fait, on va parler mais ça ne va rien changer et on aura perdu notre temps. J'estime qu'au travail, on est là pour travailler et on a pas de temps à perdre pour des choses qui n'avanceront à rien de toute façon".
(Femme, 38 ans, Adjudant, Armée de terre)

On pourrait ainsi constater chez les militaires comme chez les civils une évolution du rapport à la politique qui suit **un processus de désaffiliation et de désidéologisation**³⁰. Le fait de se sentir proche d'un parti politique a littéralement chuté chez les jeunes. Les enjeux politiques sont devenus moins passionnels, mais aussi plus difficiles à lire et à maîtriser. Signe des progrès effectués par cette vision désenchantée de la politique et de la participation citoyenne, certains militaires reprennent les constats de désaffection des Français pour la politique : selon un gendarme, les militaires ne votent pas nécessairement plus que les civils et les encouragements et les exhortations à aller voter dans les périodes pré-électorales sont d'une efficacité qui reste à démontrer.

²⁹ Pierre Bréchon, *Les valeurs des français : évolution de 1980 à 2000*, Paris, Armand Colin, coll "U sociologie", 2000, pp. 105-11.

³⁰ Vincent Tournier, in *Le nouveau désordre électoral*, op. cit., p. 240

Si civils et militaires se retrouvent sur certaines formes de désaffection de la vie de la Cité, c'est qu'ils sont sans doute soumis au même déterminants sociaux – mais là encore, il faudrait comparer les taux de participation et les caractéristiques sociales respectifs des civils et des militaires.

On sait que pour l'ensemble des Français la participation électorale apparaît clairement tributaire d'un certain nombre d'attaches sociales". Toutes choses égales par ailleurs, le fait de vivre en couple, d'être impliqué dans la religion catholique, de résider dans un milieu rural ou de posséder des éléments de patrimoine favorise ainsi très sensiblement le vote. Or les facteurs qui favorisent la participation sont justement ceux qui, au cours des dernières décennies, ont connu les bouleversements les plus importants. En particulier avec le déclin de l'univers catholique, c'est toute une philosophie du devoir qui s'effondre, participant du même coup au déclin d'un certain sens civique qui conçoit le vote comme une obligation morale". Par ailleurs, "l'abstention liée à l'exclusion sociale forme bel et bien le fond de la toile. L'absence de diplôme et l'absence d'emplois stable expliquent fortement l'abstention systématique, alors qu'elles jouent moins sur l'abstention ponctuelle"³¹.

Mais l'abstention n'est pas synonyme de retrait total, "elle constitue une réserve toujours présente, dotée d'un fort pouvoir réactif en cas d'urgence"³². Compte tenu de l'identité spécifique de la société militaire, une comparaison des taux de participation électorale entre civils et militaires devrait permettre de mesurer plus précisément **l'incidence des transformations sociales de la population française sur la démobilisation citoyenne des militaires.**

Il semble qu'à cet égard le comportement des jeunes soit particulièrement exemplaire.

b) La progression de comportements individualistes chez les plus jeunes

Qu'elles parlent d'elles-mêmes ou de leurs cadets, de nombreuses personnes évoquent le parallélisme ou la convergence des mêmes phénomènes– progression de l'individualisme, intérêt exclusif pour la sphère privée etc. – chez les jeunes militaires et chez les jeunes civils.

"C'est la conséquence des pertes de valeurs qu'on voit dans le civil. Personne ne sait leur mettre les bornes, alors quand on leur met, ça coince. Et je me dis, comment vont se comporter ces gars en cas de guerre ? Comment on peut s'astreindre à une certaine discipline, sans certaines valeurs ? **Être au sein d'une société uniquement pour en profiter, ça me fout des boutons**". (Homme, 48 ans, Adjudant Chef, Armée de l'Air)

³¹ François Héran, in *Le nouveau désordre électoral*, op.cit.

³² *ibid.*

"Il y a 25 ans, ils s'entraidaient, chose qu'il n'y a peut être plus maintenant du fait qu'on vient tous de bords sociaux différents et que justement, ça accroche moins, je sais pas". (Homme, 25 ans, Soldat, Armée de l'air)

"Participer à faire progresser le mode de vie ou l'environnement, je n'ai pas fait grand-chose. Je trouve ça très individualiste ce que j'ai fait. C'est ma culture personnelle, c'est mon sport, mes amis, je ne me suis jamais vraiment engagée dans des activités ... Un moment, à Noël, j'avais un copain qui vendait des cartes postales pour les restos du cœur et j'ai vu que ça me prenait trop de temps, et voilà, est-ce que j'étais vraiment prête à donner tout mon temps et de sacrifier certaines choses, je ne l'ai pas faite". (Femme, 29 ans, officier, Armée de Terre.)

Dans les analyses portant sur la participation civique des Français, les jeunes font souvent l'objet d'un examen à part et les analyses du processus de désaffection des jeunes pour la politique ne manquent pas : elles commencent toujours par faire **le constat d'une plus grande tendance à l'abstention et d'un moindre intérêt pour la vie politique**. "Chez les jeunes électeurs, la participation connaît une chute brutale. En 1995, les générations nées en 1970 – 1976, âgées de 18 à 24 ans votent dans la proportion de 71 %. En 2002, elles ne votent plus qu'à 58 %" ³³. Selon Pierre Bréchon, "46 % des 18-26 ans de 1999 ne discutent jamais politique avec leurs amis (contre 39% pour la même génération en 1990). C'est aujourd'hui chez les plus âgés que la politisation est la plus élevée" ³⁴.

Les facteurs explicatifs évoqués par les observateurs de la participation électorale sont tout d'abord d'ordre sociaux. "Une première hypothèse est l'emploi du temps plus chargé des jeunes parents joint à la mobilité géographique intense à ces âges ; c'est la phase la plus mouvementée du cycle de vie. Une autre hypothèse serait le désenchantement des électeurs après les illusions politiques de jeunesse". On voit que le premier type d'explication reprend des thématiques abordées par les militaires eux-mêmes pour justifier leur faible participation à la vie de la Cité. Mais ils sont également d'ordre politique : **"la hausse de l'éducation n'a pas entraîné une hausse de la politisation (...)**. L'éducation n'est pas le seul facteur de la politisation, même s'il s'agit certainement de l'un des plus importants. Même en contrôlant par le niveau d'étude, le sentiment de compétence politique a régressé chez les 18-24 ans : en 1988, 31 % des jeunes titulaires du bac jugeaient la politique trop compliquée, contre 36 % en 2002. Pour reprendre l'analyse de Nonna Mayer l'élévation des niveaux de formation ne contribue plus à l'accroissement de la politisation et du sentiment de maîtriser les débats politiques. Ces résultats confortent une hypothèse souvent évoquée aujourd'hui : la politique a changé et elle

³³ *Le nouveau désordre électoral*, p. 359, op. cit.

³⁴ *Les valeurs des français*, op. cit.

suscite comparativement moins d'intérêt qu'autrefois tout en paraissant au moins aussi compliquée"³⁵.

c) Une attitude de défiance à l'égard de la gestion publique des affaires de la Cité

Les militaires se font l'écho de ce que l'on évoque souvent comme un "problème d'embrayage du discours politique sur ce que les électeurs perçoivent de leurs difficultés, de leur avenir, etc".³⁶

"Personnellement, ça ne m'intéresse pas. Mais je suis quand même d'un œil ce qui se passe. Mais, je ne me sens pas concerné. C'est la faute aux politiques. Si les gens ne vont pas voter, c'est parce que les politiques ne donnent pas l'envie de voter". (Homme, 25 ans, Sergent, Armée de Terre.)

La plupart des démocraties occidentales connaissent une érosion de la confiance dans les élites et **les élus sont souvent perçus comme inefficaces**, parmi les militaires comme parmi les civils. "Le sentiment de l'impuissance du politique n'a cessé de croître ces dernières années. L'imaginaire social paraît traversé de conviction sceptiques, voire pessimistes, à la fois sur l'action des dirigeants politiques (qu'on perçoit comme "ligotés" par les contraintes du jeu planétaire) et sur le pouvoir de transformation de l'action politique (comme si les véritables décisions suivies d'effets étaient prises par des instances autres que politiques)"³⁷.

Les discours de certains militaires vont très exactement dans ce sens :

- *Ca vous est déjà arrivé, vous, de parler politique ?*
- "Politique, non. Peut être que si on était plus vieux, ça nous intéresserait plus mais pour l'instant, non".
- *Vous avez l'impression que les plus âgés, ça les intéresse davantage ?*
- "Oui, oui. Mais, au travail, d'expériences, j'ai l'impression qu'ils ne s'étaient pas sur le sujet".
- *Et vous dites que peut être la politique vous intéressera davantage plus tard ?*
- "Oui, pour l'instant, ce n'est pas que l'on est un peu rebelle mais on les prend un peu tous pour des gugusses. Ils sont un peu tous pareils. Mais, nous on a du mal à vraiment se fixer sur un choix politique. Pour l'instant, moi, je crois pas que je puisse vraiment en parler en connaissance de cause". (Femme, 22 ans, Quartier-maître, Marine)

Il faudrait ici encore **comparer quantitativement les sentiments exprimés par les militaires et les civils à l'égard de la confiance qu'ils portent respectivement à leurs représentants** et aux institutions démocratiques. Selon un sondage réalisé par la SOFRES en

³⁵ *Le nouveau désordre électoral*, op. cit.

³⁶ *ibid.*

³⁷ Taguierffe Pierre-André, *L'effacement de l'avenir*, Paris, Galilée, collection "Débats", 2000, pp.75-77

2001³⁸, 70 % des Français n'ont pas le sentiment d'être bien représentés par un parti politique, 74 % de ne pas l'être par un leader, mais 62 % des Français estiment que la démocratie fonctionne bien ; 63 % pensent que les hommes politiques ne se préoccupent que très peu ou pratiquement pas de ce qu'ils pensent. Enfin, 58 % des Français estiment que la politique est une activité honorable mais 64 % d'entre eux diraient qu'en règle générale les élus et les dirigeants politiques français sont plutôt corrompus et seulement 28 % qu'ils sont plutôt honnêtes.

Selon Olivier Duhamel, **les représentations que l'on se fait du monde politique et des institutions seraient étroitement corrélées au désinvestissement croissant de la sphère politique par l'ensemble des français.** Le sentiment que les politiques sont corrompus est plus marqué chez ceux qui ne s'intéressent pas à la politique (77 %) que chez ceux qui s'y intéressent (50 %). Il est plus répandu chez les 18-24 ans (80 %) que parmi les personnes âgées de plus de 65 ans (48 %). A la question "que seriez-vous prêt à faire pour aider le parti politique auquel vont vos préférences ?" 53 % répondent rien, et seulement 23 % assister à une réunion. Selon Duhamel, "nous sommes entrés dans **une ère nouvelle de la politique post-moderne, dominée par un scepticisme consumériste et un relativisme individualiste, chacun ayant révisé à la baisse ce qu'il attend de la politique.** Ce qu'il en attend et ce qu'il est prêt à lui donner, ceci compensant avantageusement cela".

Ce scepticisme à l'égard de la politique semble s'étendre chez certaines des personnes **interrogées à l'ensemble des opérations de gestion des affaires publiques de la Cité.** Ainsi, les militaires sont assez nombreux à parler du sentiment de méfiance que leur inspirent les associations ou les organismes caritatifs – comme si toutes les tentatives d'intervention dans la sphère publique étaient par avance corrompues.

"Don du sang, je l'ai fait, mais pour une association, non, je ne donne pas, je préfère donner directement aux personnes parce qu'on a aucune preuve que l'argent arrive à ceux qui en ont besoin". (Femme, 22 ans, Quartier-maître, Marine)

"[à propos de la banque alimentaire] Déjà c'est pratique et puis, on trouve que c'est mieux de donner la nourriture que de l'argent. On ne sait pas si ça va être mangé mais quand même, c'est mieux que l'argent où on ne sait pas..". (Femme, 38 ans Adjudant, Armée de Terre)

On peut cependant s'interroger chez les militaires comme chez les civils sur la pérennité et la profondeur de ces positions : les réticences, les prises de distance à l'égard de la politique ou d'une certaine forme de vie associative se combinent parfois avec un intérêt certain et soutenu

³⁸ Olivier Duhamel, "Confiance institutionnelle et défiance politique : l'a-démocratie française", in SOFRES, l'État de l'opinion : 2001, Paris, Éditions du Seuil, pp. 67-70.

pour d'autres dimensions de la vie de la Cité. Pour reprendre l'analyse de Nonna Mayer, il y a un déclin de la participation électorale, ainsi que des phénomènes de désagrégation partisane et de déprise des idéologies. Mais cela ne veut pas dire "dépolitisation et triomphe de l'apathie politique. (...) On ne peut pas vraiment parler de crise. Si un régime démocratique suppose une implication minimale des citoyens, un certain abstentionnisme peut aussi être l'expression d'une société apaisée, où les conflits sociaux ont perdu de leur acuité. Cela peut être le signe que les passions politiques sont moins intenses et que les électeurs sont globalement satisfaits de leur situation". Dans ses contradictions et ses hésitations mêmes, la société militaire connaîtrait **les mêmes évolutions qui transforment le rapport à la Cité et à la participation des civils.**

B. Une perception spécifiquement militaire de la problématique

1. La conscience de la spécificité militaire et le questionnement du lien avec la société civile.

a) L'atténuation du sentiment identitaire et les transformations de l'Institution militaire

La spécificité des militaires résiderait alors peut-être dans la conscience qu'ils peuvent avoir d'appartenir à une communauté spécifique, conscience qui déterminerait fortement leurs modes de participation à la vie collective. Dans ses relations avec la vie de Cité, un militaire se définit souvent comme un représentant de l'Armée, à la fois en tant que groupe social et comme Institution contribuant à la sauvegarde de la Nation.

En cela les militaires se distingueraient des Français plus fortement soumis aux phénomènes de "délitement des infrastructures sociales, culturelles et partisane"— délitement dont Nonna Mayer dit qu'il "plonge ses racines profondes dans une mutation du lien social où les références aux groupes sociaux d'appartenance (classes, milieux socioprofessionnelles...) se sont beaucoup affadiées, dans le développement d'une multi-appartenance à des groupes porteurs de valeurs parfois contradictoires".

Ils étaient nombreux à témoigner, chez les jeunes en particulier, d'une forme de réduction ou d'atténuation du sentiment d'appartenir à un corps de la Nation spécifique, à un groupe social particulier avec ses caractéristiques, ses exigences, ses attaches.

Qu'est-ce que l'Armée pour vous ?

"Une opportunité parce que je sais que j'ai ce truc alimentaire pour me permettre de vivre ma passion. Et des contraintes, je n'en vois pas, je ne fais pas de garde, j'ai 45 jours de vacances. Je suis payé 7400 francs et je n'ai pas de loyer. (...) la grande famille de l'Armée, c'est fini". (Homme, 25 ans, Soldat, Armée de l'air)

"Je me sens d'abord secrétaire et après seulement militaire". (Femme, 29 ans, Second-maître, marine)

En cela la différence générationnelle serait particulièrement marquée.

"C'est une génération qui est plus coca que pinard, plus informatique que bouquin et qui a une montre avec vibreur. L'ancien, une fois le service terminé, il reste, il prend l'apéro, fait une bouffe. Le jeune, il a terminé, il rentre chez lui pour la vie de famille, il fait la différence entre les deux. Les épouses sont de plus en plus également exigeantes, donc il y a tout ce changement générationnel qui prend de l'importance". (Homme, 35 ans Capitaine, Gendarmerie nationale)

La distance prise à l'égard de l'Institution est double : elle concerne à la fois les attentes qu'on peut en avoir et les devoirs qui peuvent lui être rendus.

" (...) Dernièrement, on a utilisé une de mes photos militaires sans me mettre au courant. Je me suis retrouvé sur une brochure, des posters. J'ai dit à mon chef de corps que c'était inadmissible, que l'on demande au moins mon avis, mais il s'en fout, je crois. Puis, après je me suis dit qu'il y avait quand même des choses vachement plus graves que ça dans le monde, donc voilà. Ils ont pris certains droits sur ma personne. Il y a eu utilisation abusive de ma personne et je me dis, après tout, moi aussi, j'ai le droit de signer une chose qui m'est très personnel ou de manifester en civil. Je suis dans mon droit". (Femme, 29 ans Officier, Armée de Terre)

En cela les jeunes militaires seraient soumis aux mêmes phénomènes de délitement des liens d'appartenances à des groupes sociaux déterminés que ceux qui affectent la société française dans son ensemble.

D'autre part, selon le témoignage de certains, l'Institutions connaît des transformations qui tendent à la rapprocher de la société civile. Les entretiens font apparaître de façon sensible la distance prise par certains militaires avec l'ancestrale peur de voir la société militaire se retrancher.

Ainsi quelques-uns voient dans les transformations actuelles de l'Armée la multiplication des liens avec les civils propres à favoriser de véritables échanges entre ces milieux.

"Maintenant, il y a quand même beaucoup de personnels civils de la Défense. Ils sont d'ici, donc il suffit qu'il y ait un militaire qui se fasse copain avec un civil et automatiquement, ils rencontrent plus de civils. Il y a aussi de plus en plus de femmes qui travaillent dans le civil. Et je ne partage pas beaucoup cette affaire de coupure avec la société civile depuis la fin des appelés. Déjà parce que nos militaires se marient. Certes, souvent, ils se marient entre militaires, mais sinon... et puis il y a les enfants qui vont à l'école. Par exemple, je suis allé à un mariage d'un de mes hommes et bien, il y avait peut-être 15 militaires et tout le reste, c'était des civils". (Homme, 48 ans, Lieutenant-colonel, Armée de terre)

Tout comme les marins semble avoir particulièrement tendance à vivre entre marins, les gendarmes dont le métier les place sans cesse au cœur de la Cité ont très peu le sentiment de s'éloigner de la société civile. Lorsqu'on évoque la crainte de se couper des civils, ils formulent systématiquement des réponses négatives.

"Est-ce qu'il y a une tendance, je n'en sais rien mais je crois que la société et le monde 'gendarmique' sont deux mondes très proches, parce que nos gendarmes sont vraiment issus de la société civile dans toutes ses composantes, par rapport à leur aspiration, à leur manière de vivre, leurs craintes. D'ailleurs, on leur reproche parfois, nous la hiérarchie, de ne pas être assez militaire souvent. Ils sont vraiment très très proches de la société civile. Et la gendarmerie, elle est composée de 85% de sous-officiers, donc... Je crois qu'elle est le reflet parfait de la société civile, ça c'est une certitude". (Homme, 35 ans, Sous-officier, Gendarmerie nationale)

Selon les plus optimistes, l'Armée serait ainsi bien moins connue des civils que ne se l'imaginent les militaires, victimes de certaines idées reçues sur leur propre milieu.

"Et puis, ils savent très bien que les militaires ne tuent pas beaucoup de gens par rapport à plein d'autres armées. Ils savent très bien que nous faisons plus d'actions humanitaires qu'autre chose". (Homme, 25 ans, Soldat, Armée de l'Air)

D'autres évoquaient les évolutions internes à l'Armée, favorisant le contact avec les civils et la convergence des modes de vie et d'implication dans la vie de la Cité.

"Je trouve qu'on s'ouvre plus, il y a des règlements internes à l'Armée de l'air qui ont été revus, on évolue, les contacts se nouent plus facilement, on est plus ouvert à l'extérieur". (Homme, 28 ans, Sergent, Armée de l'Air)

"On nous montre qu'on est au même niveau, que les militaires peuvent s'impliquer comme les civils, qu'ils ne vivent pas dans leur monde, qu'on est ouvert à la société...".

b) Se couper de la société civile : une crainte persistante qui fonde la participation à la vie de la Cité

Lorsqu'on évoque la "participation à la vie de la Cité", ils sont nombreux à faire état d'une crainte latente de voir la société militaire se couper de la société civile : si bien que pour certains la signification même de l'expression participer à la vie de la Cité se réfère à la "volonté de ne pas s'enfermer dans le monde militaire et de s'insérer dans la vie civile par les associations".

Les militaires ont une tendance naturelle à vivre entre militaires, dans un milieu extrêmement vaste mais relativement fermé à la société civile.

"C'est vrai que c'est bizarre, mais j'ai remarqué qu'on se retrouvait toujours entre militaires". (Femme, 24 ans, Lieutenant, Marine)

"C'est deux mondes à part [*les civils et les militaires*], par rapport à la protection qu'on a au sein de l'armée. Ils se replient entre eux. Les femmes de militaires passent leur après-midi ensemble. Les enfants vont dans les mêmes écoles. Les hommes font des activités au sein de l'Armée. Et, je pense que c'est en raison de la mobilité. En se retrouvant entre eux, c'est un repère, on en a tous besoin". (Femme, 29 ans, Officier, Armée de Terre)

Le constat d'une propension à l'autonomie de la société militaire et le désir d'en sortir ou de l'éviter vont généralement de pair.

"[*En réponse à une question sur les raisons qui poussent à multiplier les pratiques participatives*] Peut être un peu inconsciemment, de ne pas vouloir rester figé sur le milieu militaire. L'intégration, chez les militaires, elle est facile. On est peut être plus isolé parce qu'on est officier mais on arrive au mess officier et on se retrouve avec des collègues. On fait très rapidement des connaissances, on est tout de suite dans le bain, on ne souffre pas d'isolement". (Homme, 53 ans, Officier, Armée de l'Air)

"Il y a un vrai risque, se couper de la Nation que vous êtes sensés servir". (Homme, 55 ans, Attaché à l'état-major, Marine)

Ce phénomène paraît particulièrement évident chez les marins dont le mode de vie irrégulier complique considérablement l'établissement de relations suivies avec les civils.

"Quand on rentre, il est toujours un peu difficile de revenir dans un monde que l'on a laissé, il y a toujours le risque de vivre seulement entre nous. Quand vous êtes absent de votre famille, vous êtes plus à l'aise avec les gens avec qui vous vivez en permanence... puis vous restez avec votre famille, vous n'établissez plus de liens avec l'extérieur. Pour rétablir du lien social, il faut passer un peu plus de temps à terre et comme vous n'êtes pas connu, vous n'êtes pas sollicité.... La tendance est forte de rester dans le microcosme militaire". (Homme, 55 ans, Attaché à l'état-major, Marine)

Le sentiment de connaître des transformations parallèles ou similaires à celles qui affectent la société civile n'éloigne pas pour autant la tentation de se replier sur le milieu militaire. Pour certains, cette crainte de se couper de "l'air de l'extérieur" a été ravivée par la professionnalisation des Armées.

- "Peut-être qu'il y avait un trait d'union avec les appelés. (...) Maintenant, il y a beaucoup de civils mais ils ont de civils que le nom. Ils sont comme nous. **Alors que les appelés, il y a de tout, donc ils apportent de l'air de l'extérieur, on va dire.** J'avais beaucoup d'échange avec les appelés, je les voyais en dehors. Ca nous permettait d'avoir un échange et aujourd'hui, on ne peut plus l'avoir. Mais, moi, j'avais les scientifiques du contingent, donc, ça allait bien".
- *Avec la fin des appelés, est-ce que vous avez l'impression que l'Armée se replie sur elle-même ?*
- "C'est presque obligé. Dès l'instant que des gens venaient de l'extérieur avec les façons de vivre, leur jeunesse surtout aussi, c'est vachement important". (Homme, 48 ans, Sous-officier, Marine)

Certains évoquent également la méconnaissance ou à la défiance des civils à l'égard des Armées pour justifier le repli dans cette forme d'autarcie.

"Cela m'a permis de rencontrer des professions libérales, du coup cela m'a permis de rencontrer la ville autrement... il y a des gens qui vivent dans une ville où il y a une importante base navale depuis 50 ans et qui n'ont jamais été amené à visiter un bateau. Cela montre une absence de relations intimes entre civils et militaires qui me paraît préjudiciable à la marine". (Homme, 55 ans, Attaché à l'état-major, Marine)

La participation à la vie de la Cité relève alors d'une volonté explicite de pallier ce risque au niveau individuel :

"Moi, j'aime bien le soir prendre mon habit civil et devenir un citoyen et participer à la vie du quartier. On a toujours fait l'effort tous les deux et ça a relativement bien marché". (Homme, 53 ans Officier, Armée de l'Air)

"J'aime bien séparer les deux : le travail et le reste. Je n'ai pas envie de sortir tard le soir du boulot. Je préfère finir mon boulot et sortir du contexte et puis ça permet de

voir d'autres personnes aussi. Parce que mine de rien, si on reste qu'entre militaires, on finit dans un autre monde, un peu. Ce n'est pas une mentalité mais bon, on a un système différent. Moi, je reste tous les soirs, mais d'autres partent des semaines, des mois et ils ont une façon de voir la vie différente. Si on passe tout notre temps avec des gens comme ça, on est un peu en décalage par rapport à la réalité". (Femme, 22 ans, Quartier-maître, Marine)

Certains prennent ainsi un soin très particulier à s'insérer dans des milieux très éloignés du monde militaire.

"Dans le temps hors travail, je fréquente très peu de militaires, même pas du tout d'ailleurs. D'ailleurs, je croise très, très rarement de militaires dans les lieux que je fréquente autour du jazz. (...) Il y a des associations culturelles au sein de l'Armée et c'est là que les militaires vont. Moi, c'est l'inverse, je voudrais m'ouvrir et j'ai peur qu'en allant vers là, je reste toujours dans le même milieu et que je reste confiné et je suis pas sûr d'apprendre quelque chose non plus. Je voudrais sortir de cette bulle et je voudrais que les civils voient les militaires comme autres que ce qu'ils sont". (Homme, 48 ans, Sous-officier, Marine)

Le sentiment d'appartenance à l'Institution, les façons de voir ou de se positionner par rapport aux caractéristiques propres de ce groupe social, les conceptions qu'ils peuvent se faire des devoirs à rendre à l'Armée et/ou à la Nation semblent ainsi déterminer fortement les formes et les modes d'implication dans la vie de la Cité.

2. La pratique d'un métier qui semble favoriser la participation à la Vie de la Cité

On a déjà constaté que les militaires proches de la retraite étaient généralement fortement investis dans la vie de la Cité alors que les jeunes montraient plus fréquemment des signes de désaffection. On peut y lire les effets de différents processus : les moins investis - dont on a vu qu'ils étaient souvent les moins qualifiés – quitteraient l'Armée le plus tôt. La progression dans le cycle de vie favoriserait une participation plus importante avec l'âge mais on peut également émettre l'hypothèse que la prise de responsabilité dans le métier de militaire sensibilise progressivement à l'importance de l'investissement dans la vie de la Cité.

a) L'attachement à des valeurs qui favorisent l'engagement dans la vie de la Cité

Quelques militaires établissent un lien explicite entre leur appartenance à l'Armée et leurs façons de s'impliquer dans la vie de la Cité : **un même système de valeurs régit ces deux formes d'engagement.**

L'engagement professionnel est souvent motivé par le même désir de servir, de participer à la vie de la Nation, d'œuvrer pour la collectivité qui fait naître l'envie de rejoindre une association ou une équipe municipale.

"Quand on est militaire on a forcément un sentiment patriotique ce qui n'est pas le cas de tout le monde". (Homme, 33 ans, Capitaine, Marine)

"(...) C'est davantage des valeurs auxquels je crois et mon engagement professionnel sert quand même des valeurs, qui sont quand même les miennes. Donc, finalement, mon engagement, actuellement, il est quand même plus professionnel parce que dans l'idée que je m'en fais, il colle à certaines valeurs qui sont les miennes. (...) J'ai des notions de patriotisme, de la grandeur de mon pays, et puis j'ai aussi des valeurs comme celles de l'ordre social et puis bon, le service public en général". (Homme, 38 ans, Capitaine, Gendarmerie départementale)

Certains témoignent de la présence de ces valeurs avant même leur engagement dans l'Armée.

"Quand je me suis engagé, il y avait la recherche d'un idéal supérieur, je voulais faire quelque chose qui serve, et qui dépasse les idéaux de profit des entreprises... J'ai beaucoup hésité avec le milieu de la santé parce que cela correspondait totalement à mes convictions...c'était inconscient, le fait de défendre une cause commune, les idéaux de la démocratie, idées qui vont avec la morale chrétienne...cela a certainement influencé mon choix pour rentrer dans la marine". (Homme, 33 ans, Capitaine, Marine)

La cohérence entre la vie professionnelle et la vie privée est alors fondée sur un même horizon : le désir de servir les autres.

"J'avais envie d'un métier où je puisse m'impliquer, rendre service...c'est vrai que dans la marine on donne beaucoup, sa vie de famille, son temps... **pour moi le métier et la participation aux associations, c'est la même chose.** C'est la même motivation, l'envie de se rendre utile, de façon peut-être plus abstraite dans le travail (on se rend utile au pays) et de façon plus générale pour une cause ou une personne". (Femme, 25 ans, Lieutenant, Marine)

Certains expriment ce sentiment des devoirs à rendre à la collectivité et aux personnes de leur environnement sans le référer à un domaine d'engagement précis. On peut supposer que cette conscience citoyenne est à l'origine d'un double engagement dans l'Armée et dans la vie de la Cité.

Les plus jeunes sont évidemment les plus éloignés de ce modèle. Certains évoquent des motivations essentiellement "alimentaires" qui n'ont aucun lien avec les éventuelles implications dans la vie de la Cité – généralement faibles par ailleurs.

Mais selon un officier supérieur de la marine, le désir de servir, d'être utile aux autres est encore aujourd'hui au fondement de l'engagement des jeunes officiers.

"**Un des fondements de l'engagement dans l'Armée c'est le sens du service :** quand on demande aux officiers de marine ce qui a motivé leur engagement, la majorité répond "être utile aux autres"... (...) c'est vrai que cela se rapproche de l'engagement politique : c'est une volonté de servir ses idées, ou une certaine conception de la vie publique". (Homme, 55 ans, affecté à l'état-major de la Marine.)

Là encore, la distinction entre les militaires "participatifs" et ceux qui se situeraient d'emblée en retrait de la vie de la Cité seraient déterminés par un ensemble de facteurs d'ordre sociaux, culturels, personnels – les officiers détenant les caractéristiques les plus propices à un certain niveau d'implication dans la vie de la Cité.

Les militaires évoquent la prégnance de certains modèles, de certaines normes de comportement au sein de la société militaire qui confirmerait l'idée selon laquelle l'Institution militaire générerait des forces de cohésion entre ses membres qui influerait sur les modes d'implication dans la vie de la Cité. Ainsi l'appartenance à l'Armée, la pratique du métier, le partage d'un quotidien dans un cadre très spécifique encouragent la formation et l'entretien de valeurs (la solidarité, le sens du devoir et du service, le goût des entreprises collectives, le respect des liens inter-personnels etc.) qui prédisposeraient favorablement à une forte implication dans la vie de la Cité.

Ils sont très nombreux à évoquer **le sens du service comme un élément très fortement distinctif de l'identité militaire.**

Il semblerait d'ailleurs que cette caractéristique soit autant le fait d'une culture propre au métier que de l'image que lui renvoie traditionnellement la société civile.

"Je ne sais pas pourquoi c'est toujours les militaires qu'on vient chercher... Peut-être qu'on sait qu'ils aiment bien rendre service alors..." (Homme, 50 ans, Capitaine Armée de Terre)

Là encore **la différence entre les générations s'accuserait avec la professionnalisation des Armées** – ou tout simplement les transformations contemporaines de la société Française.

"C'est vrai pour ma génération et au dessus, mais je ne suis pas sûr que les tous jeunes... Ils n'aiment pas bien le milieu associatif". (Homme, 48 ans, Lieutenant Colonel, Armée de Terre)

Ainsi les militaires proches de la retraite s'intégreraient naturellement à la vie de la Cité.

"Mais, je connais beaucoup de militaires qui font dans le social. L'un est tuteur de famille en difficulté, l'autre, à la retraite, s'occupe dans une structure de réinsertion pour chômeurs, il est dans le conseil d'administration, un autre s'occupe des aveugles. Le fait d'aller vers les autres, c'est proche des valeurs militaires. Le passage à l'associatif au moment de la retraite, c'est relativement naturel". (Homme, 48 ans, Lieutenant Colonel, Armée de Terre)

Tandis que les plus jeunes adopteraient spontanément des comportements plus individualistes. Selon ce Capitaine de l'Armée de Terre, l'Armée effectuerait alors un véritable travail pédagogique pour perpétuer les vertus de la solidarité, l'importance de la dimension collective des entreprises, etc.

"On demande aux jeunes un certain nombre d'efforts, une forme de participation pour la cohésion du groupe... et c'est très difficile. On s'aperçoit qu'ils sont très individualistes... très égoïstes, on sent qu'ils travaillent pour eux avant de travailler pour la société... On essaye de leur montrer quand même : quand il y en a un qui tombe, il faut aller le chercher". (Homme, Capitaine, Armée de terre)

"La société a fait une bonne génération d'égoïstes quand même". (Homme, Capitaine Armée de terre)

b) La pratique d'un métier qui prédispose à la participation

Outre l'attachement à des valeurs spécifiques, il semblerait que **la pratique du métier de militaire**, par les compétences qu'il développe, **prédispose à certaines formes d'implication dans la vie de la Cité.**

"Non, mais dans des écoles [*quand il faut organiser quelque chose dans les écoles*], des comités des fêtes dans des communes, il y a toujours beaucoup de militaires".
(femme, 22 ans, Quartier-maître Marine)

Quelques uns évoquent le goût de l'organisation et le souci d'efficacité dans toutes les entreprises menées ou investies par les militaires. Ce goût les amène à occuper très vite, dans les associations dans lesquelles il s'implique des fonctions de responsables.

"Ce que j'aime, c'est organiser". (Homme, 48 ans, Adjudant-chef, Armée de l'Air)

- *Au sein de l'association, est-ce que vous voyez une différence entre les civils et les militaires ?*
- "Oui. Plus l'habitude d'organiser de la part des militaires. Moins bordélique. Parce que les civils qui étaient avec nous, ça partait dans toutes les directions. Ils n'avaient pas l'habitude de canaliser leur idée en grands thèmes et de mettre un responsable à chaque thème. Ils savaient moins faire. Je pense que les militaires ont fait du bien à ce club. Ils ont apporté de l'efficacité". (Homme, 48 ans, Adjudant-chef, Armée de l'Air)

On sait d'ailleurs que généralement la participation active aux associations (exercice de responsabilités, coups de mains etc.) reproduit assez fidèlement les hiérarchies qui prévalent dans le monde socioprofessionnel³⁹. Il n'y aurait alors rien d'étonnant à constater que les militaires en fin de carrière, généralement habitués à commander des hommes, aient tendance dans la société civile à prendre la charge des fonctions de commandement, d'organisation ou de gestion.

"J'ai envie d'être un acteur de la vie en société, j'adore les responsabilités, sous toutes leurs formes, et puis j'ai envie d'essayer d'influer sur les choses. A mon petit niveau, j'essaie de le faire. Oui, il y a cette préoccupation majeure, le fait de vouloir m'investir, d'être utile, quoi, tout simplement. Parce qu'il y a énormément de choses à faire, ici ou ailleurs, c'est vrai que dans mes rêves les plus fous, ça aurait été, allez soyons optimiste, ça serait de pouvoir agir ailleurs aussi". (Homme, 38 ans, capitaine, Gendarmerie Départementale)

³⁹ Cf M. Barthélémy, op. cit.

c) Des modalités de participation moins contestataires

Selon bien des observateurs de la vie politique française, on assisterait moins à une désertion de la sphère publique qu'à l'invention d'un mode d'intervention stratégique – sur quelques points précis et quand le danger se fait sentir – et de plus en plus protestataire. "On passe d'un rapport à la politique assez conformiste, où on faisait volontiers confiance aux élites pour gouverner le pays, à un rapport beaucoup plus critique. **On va moins voter parce qu'on n'en saisit pas toujours l'intérêt, mais on se fait volontiers davantage entendre sur des problèmes ponctuels**, qu'il s'agisse de grandes causes ou de corporatismes catégoriels (...) On assiste à l'individualisation des valeurs : nos contemporains n'acceptent plus les idées toutes faites et les grandes idéologies des maîtres à penser, ils veulent se faire leurs propres convictions ; ils ne veulent pas utiliser leur bulletin de vote pour donner des chèques en blanc à des leaders charismatiques (...) On ne saurait donc parler de manière générale, d'une crise de la participation politique. Il y a plutôt transformation du rapport des Français à la politique, qui sont plus parcimonieux dans leurs soutiens électoraux mais capables **d'exprimer périodiquement leurs critiques sur les sujets les plus sensibles de la politique**"⁴⁰.

En cela la forme de participation des militaires à la vie de la Cité serait bien évidemment distincte : **chez les militaires on est très loin d'assister à la montée de ce que l'on appelle ailleurs le "potentiel protestataire"**. Au contraire, les militaires dans leurs évocations de la vie politique, des questions d'actualité et de leurs éventuels implications dans ces débats se montrent extrêmement prudents et respectueux. Comme le dit un officier supérieur de la Marine, "on ne peut pas être militaire et en révolte avec la société".

"Je pense que le milieu militaire est un milieu qui revendique plutôt moins et qui est plutôt acquis à la défense du pays". (Homme, 33 ans, Capitaine, Marine)

Davantage que la volonté de se limiter aux frontières dressées par le statut, l'ensemble des militaires semblent faire état d'un rapport extrêmement défiant et critiques aux formes de participation protestataire. Si bien que certains se méfient – de façon parfois exagérée – de toute forme d'action collective – de crainte que celle-ci ne dissimule des revendications protestataires incompatibles avec le métier de militaire.

"Je ne veux pas mélanger les genres. Je suis gendarme et on n'arrive pas à cacher sa profession. A ce moment-là il peut y avoir du bon comme du mauvais...une association s'oppose toujours à quelque chose et s'il y a un conflit, ça va forcément poser problème avec la fonction de gendarme". (Homme, 57 ans, Chef d'escadron, Gendarmerie)

⁴⁰ Pierre Bréchon in *Les nouvelles dimensions de la Citoyenneté*, Cahiers Français n° 316.

Plutôt exagéré, ce sentiment de défiance n'en est pas moins révélateur des types de relations entretenus par les militaires avec l'idée même de revendication.

Cette défiance à l'égard de la protestation est particulièrement visible lorsque l'on interroge les militaires sur le mouvement des gendarmes de décembre 2001. Beaucoup expriment leur désapprobation ou leur scepticisme quant au bien-fondé de cette manifestation.

- *Et la grève des gendarmes ?*
- "C'est dur de voir ça. Il y avait un ras le bol mais on est militaire, on ne doit pas manifester". (Homme, 57 ans, Chef d'escadron, Gendarmerie)

"Tous les militaires de l'Armée de terre ont trouvé lamentable l'attitude des gendarmes. Le gendarme est un symbole et à partir du moment où il va manifester dans la rue sur des sujets où il y avait du vrai et du pas vrai, ça ne passe pas très bien et ils sont un peu discrédité". (Homme, 48 ans, Lieutenant-colonel, Armée de terre)

- *Vous en pensez quoi de la grève des gendarmes ?*
- "J'y étais formellement opposé parce que la gendarmerie, ce jour là, a perdu une bonne part de son âme". (Homme, 38 ans, Capitaine, Gendarmerie départementale)
- "Il y a un certain nombre de soucis. Et, je pense qu'elle a eu un rôle très fort sur la chute du gouvernement précédent. Après, le procédé utilisé m'a irrité le poil. Maintenant, sur le fond des choses, on avait besoin de faire savoir un certain nombre de choses, en terme de reconnaissance, notamment parce que le gendarme souffre énormément de manque de reconnaissance. A ce titre là, ça a certainement pu faire évoluer les choses mais **je reste contre le procédé. Ca a été un drame pour moi, le jour où j'ai vu les gendarmes dans la rue**". (Homme, 38 ans, Capitaine, Gendarmerie départementale)

Alors que l'on note chez l'ensemble des Français, que "les nouvelles générations apparaissent encore plus réceptives aux actions protestataires que les générations précédentes".— selon un sondage de 1999, un jeune sur deux aurait déjà participé à une grève ou une manifestation⁴¹ – les jeunes militaires se montrent étonnamment conforme aux dispositions d'esprit de leurs aînés sur ce point. **Aucun des jeunes militaires n'a fait état de velléité revendicatrice ou d'une expérience de protestation.** Même signer une pétition est une expérience rare chez les jeunes militaires.

On dit des jeunes Français que s'ils sont "relativement plus distants de la scène électorale que leurs aînés, en revanche ils témoignent d'une certaine vitalité pour la mobilisation collective. (...) Ils sont plus critiques et plus exigeants à l'égard de la classe politique, à la fois parce qu'ils n'ont sans doute pas perdu tous leurs idéaux, mais aussi parce qu'ils sont plus informés et qu'ils disposent d'outils relativement sophistiqués pour décoder la réalité politique. Souvent

⁴¹ Pierre Bréchon, Les valeurs des français, op. cit, pp. 112-115.

pessimistes, le désenchantement qu'ils expriment reflète aussi celui de leur parents"⁴². Les jeunes militaires – du moins ceux que nous avons eu l'occasion d'interroger – se situent dans une position résolument différente et nettement moins encline à la mobilisation collective et protestataire. Les plus intéressés à la vie de la Cité montrent une curiosité mêlée de défiance pour la vie politique. Les autres semblent éprouver à son égard une grande indifférence.

- *Vous avez déjà participé à des manifestations ?*
- "Non".
- *Et signé des pétitions ?*
- "Non plus".
- *Pourquoi ?*
- "Parce que je suis militaire. Et puis, ça m'agace un peu ces comportements".
- *Pourquoi ?*
- "Parce qu'on ne fera pas disparaître les manifestations françaises. Les Français, ils veulent révolutionner le monde. Des manifestations, on en verra tout le temps. Ils râlent, mais ils ne vont pas voir ailleurs. (...) Nous, on a pas le droit de manifester en tant que militaire, donc, c'est réglé". (Femme, 29 ans, Caporal-chef, Armée de l'air)

Il y a sans doute plusieurs manières d'expliquer cet attachement à l'ordre établi et officiel de la participation à la vie de la Cité. L'un d'entre eux est sans doute lié tout simplement au confort et à la stabilité du métier de militaire. On sait que l'instabilité professionnelle et l'incertitude de l'avenir commandent le retrait ou la contestation à l'égard du politique (ce sont les groupes sociaux les plus fragilisés qui fournissent le plus d'abstentionnistes et de contestataires). On peut également supposer que le service de la Nation au travers de l'Institution militaire interdit – au moment où l'on s'engage, puis dans l'exercice du métier lui-même – d'avoir une conception trop critique du fonctionnement de cette même Nation, et que l'appartenance à l'Armée inculque de manière très efficace le respect de l'ordre public en toute circonstance.

C'est sans doute ce même phénomène – attachement initial ou progressif à l'ordre établi – qui pousse les militaires à être résolument plus décidés en matière politique – sans être forcément plus informés sur la vie politique – que le reste de leurs concitoyens. En général, les militaires interrogés ont des convictions établies sur l'échiquier politique, ce qui est de moins en moins fréquent pour l'ensemble des Français⁴³. De la même façon sur le vote, la majorité des militaires interrogés manifestent une pratique d'une orthodoxie irréprochable – profession de foi qui leurs permet d'ailleurs d'être d'autant plus critiques avec les formes de participation protestataires.

⁴² Anne Muxel, "l'expérience politique des jeunes", cités in *Jeunes et citoyenneté*, 31 aout 2001, n°862, Jean-Charles Lagrée et Patricia Loncle, *Problèmes politiques et sociaux*, La documentation française

⁴³ Jaffré Jérôme, *Indécis*, cité in "Les Français et la Politique", Anne Muxel, *Problèmes Politiques et sociaux*, N° 865, 2 novembre 2001.

CONCLUSION

Les modes de participation à la vie de la Cité sont multiples et en voie de diversification. Les militaires comme les Français entretiennent des rapports de plus en plus complexes, de moins en moins établis, aux modalités traditionnelles de la participation : plus rien – ni le vote, ni l'engagement associatif – n'y occupe de place topique. Les militaires mobilisent dans leur relation à la Cité une gamme étendue de registres. Chacun des individus interrogés se fait l'écho d'une histoire spécifique, vecteur et trace d'une façon singulière de penser sa place dans la société et dans l'Institution militaire. L'ensemble dessine une identité militaire diversifiée et mouvante dont nous avons essayé de restituer les spécificités, les logiques ambivalentes ou les contradictions.

Les conclusions de cette étude n'épuisent pas bien entendu, toutes les dimensions de la question. Elles sont en partie tributaires des particularités de l'échantillon et du mode d'interrogation, nécessairement réducteur, adopté pour aborder "la participation à la vie de la Cité". Ses hypothèses et ses conclusions mériteraient sans doute d'être infléchies par un questionnement plus vaste, de nature quantitative, balayant la multiplicité des registres de participation à la vie sociale.

Le groupe d'individus retenus ne peut prétendre au statut d'échantillon représentatif⁴⁴ : les individus retenus ont été choisis pour représenter la plus grande diversité possible des situations professionnelles et des conditions de vie (âge, situation familiale, région d'affectation) dans chacun des corps d'Armées. Certains groupes y sont sans doute sous-représentés par rapport à la population militaire globale même si certaines catégories comme les femmes, sont en surnombre par rapport à la proportion qu'elles tiennent au sein de l'Institution militaire). On ne peut jauger l'ampleur de certaines attitudes – c'est ce qu'une étude quantitative pourrait vérifier – comme, par exemple, celle des jeunes militaires du rang, peu investis et peu intéressés par la vie de la Cité.

Si le questionnement adopté couvre un large spectre des significations attribuées à l'idée de "participation à la vie de la Cité", il se limite tout de même aux registres les plus classiques du rapport au politique : nous n'avons pas sondé l'appartenance politique – la couleur mais surtout le souhait de se mobiliser pour un parti, un homme ou des idées – , la conception de la société ou

⁴⁴ Cf la présentation des profils individuels de l'ensemble de l'échantillon en annexe.

les sentiments inspirés par le fonctionnement de la démocratie - thématiques qui auraient pu faire l'objet d'une étude à part entière⁴⁵.

Le vote, l'engagement associatif, la participation à une action citoyenne, l'intérêt pour la vie locale ou l'actualité politique sont les supports de pratiques qui prennent elles-mêmes différents objets et différentes formes et qui changent de signification selon l'intentionnalité qui les investit. Dans cette diversité même et dans certaines de ces pratiques, les militaires sont semblables aux civils : comme eux, lorsqu'ils participent, ils adhèrent avant tout à des associations tournées vers les loisirs et l'épanouissement individuels, donnent un soutien matériel ou physique à des voisins ou à des organismes à vocation sociale, participent à la vie de leur quartier et prennent parfois la responsabilité d'entreprises collectives et bénévoles à finalités citoyennes. Comme eux, ils doivent effectuer des arbitrages entre l'engagement professionnel, la vie affective et familiale, la gestion de la vie quotidienne, les loisirs individuels, et des activités de nature citoyenne ou politique.

Il est cependant des formes et des modes d'investissement de la vie de la Cité proprement et exclusivement militaires.

Dans la pratique du métier tout d'abord : contribuer en tant que gendarme à faire respecter l'ordre dans une petite commune ou dans des cités auprès de populations défavorisées, participer à une OPEX ou à une opération de sauvetage en mer, être un membre actif d'une Institution qui sert le pays et la paix, sont autant de missions fondamentalement liées au service de la Cité. Les militaires sont nombreux à en être conscients et à en tirer une "fierté citoyenne".

Dans la nécessité de composer avec des contraintes très fortes ensuite. D'après les témoignages recueillis, les contraintes les plus connues ne sont pas les plus pesantes. Si le statut interdit effectivement la participation politique et limite l'investissement du champ associatif, il est rarement perçu comme véritablement contraignant : entre obligation officielle et tolérance officieuse, il laisse aux militaires un vaste champ d'intervention possible dans la vie de la Cité et, au pire, restreint les types d'engagement politique et reporte à la retraite le désir d'occuper des postes électifs. Les contraintes de temps et de disponibilité semblent peser bien plus lourd dans l'implication des militaires dans la vie de la Cité : les modes de vie des marins et des gendarmes constituent, pour des raisons évidemment différentes, des obstacles parfois rédhibitoires à un engagement régulier, responsable, susceptible d'évoluer avec le temps. Les autres militaires, en

⁴⁵ Sujet qui se prête plus aisément à une étude comparative puisque les données sur le positionnement politique des Français sont bien plus nombreuses et bien plus complètes que celles qui concernent la "participation à la vie de la Cité".

particulier les officiers, évoquent des horaires de travail lourds qui laissent peu de temps à l'investissement civique. Tous sont soumis aux impératifs de mobilité qui font obstacle à la construction d'un engagement régulier sur le long terme.

C'est justement dans leur façon de s'adapter ou d'inventer des réponses à cet ensemble de contraintes que les militaires construisent des modalités de participation à la vie de la Cité qui leur sont propres. Certains l'investissent de façon restrictive – en refusant l'exercice de certaines activités ou de certaines responsabilités – ou virtuelle –, en projetant sur un avenir plus ou moins hypothétique des ambitions de carrières électives ou d'engagement plus intense. Ces modalités peuvent se combiner avec un engagement au quotidien dans la vie de la Cité, qui se traduit par un intérêt soutenu pour la vie de son quartier ou de sa commune, des dons plus ou moins réguliers à des organismes ou des coups de mains ponctuels donnés à ses voisins ou à des associations de proximité ou, tout simplement, un investissement subjectif dans la vie politique du pays par le suivi des médias et la réflexion sur l'actualité. A l'opposé, certains, parfois pour un temps ou sur un domaine précis, semblent adopter une posture de retrait ou de désintérêt pour la vie de la Cité. Les témoignages que nous avons recueillis font apparaître la pluralité des façons de combiner entre elles ces différentes modalités d'engagement dans la vie de la Cité, qu'elles se succèdent dans le temps, s'imbriquent ou se contredisent les unes les autres.

Dans le jeu des différents facteurs déterminants les modalités de participation à la vie de la Cité, les militaires là encore, se rapprochent et se distinguent de la société française.

Comme pour l'ensemble des Français, la participation semble soumise chez eux à différentes variables de condition de vie, d'âge, de situation familiale ou professionnelle, de sensibilité ou de culture personnelle. Comme les civils, les logiques qui président à l'investissement de la vie de la Cité – et surtout au choix de ses formes – reposent sur un certain sens de la citoyenneté, le désir d'être utile aux autres, la volonté ou le "besoin" d'agir, le goût de l'entreprise collective et, plus rarement sur une conception personnelle de la vie en société et du bien collectif. En terme de désaffection également, on retrouve chez les militaires les tendances et les évolutions qui traversent la société civile : les comportements individualistes progressent, le scepticisme à l'égard de la démocratie ronge les modalités traditionnelles de la participation et les jeunes manifestent de plus en plus de réticence à investir la sphère publique.

De façon spécifique en revanche, les militaires développent une culture du métier qui leur est propre, une manière de vivre leur appartenance à l'Institution, culture ou état d'esprit qui déterminent fortement leur implication dans la vie de la Cité. A l'heure de la professionnalisation et de la transformation interne de l'Armée, la crainte de se couper de la société civile et de ne

vivre et penser qu'entre militaires se fait toujours sentir : les pratiques de participation à la vie de la Cité – et les liens qu'elles permettent de maintenir entre civils et militaires – procèdent alors de démarches qui concernent autant l'Institution que l'individu. A lire les parcours des militaires les plus âgés, il semblerait même que l'appartenance à l'Armée favorise certains modes d'implication dans la vie de la Cité plus investis, mais en revanche moins contestataires, que chez les civils. L'engagement dans l'Armée suppose chez beaucoup d'entre eux, les officiers en particulier, des compétences et des valeurs – le sens du service et de la solidarité, le goût du travail collectif et de l'efficacité une certaine forme de pragmatisme, etc. – que la pratique quotidienne du métier entretient. A cet ensemble de dispositions qui fondent un engagement actif dans la vie de la Cité vient sans doute s'ajouter, avec le temps, le sentiment – de plus en plus rare dans le reste de la société – d'appartenir à un Corps de la nation, d'être lié par un écheveau complexe d'attaches à plusieurs niveaux : de ce fait, les différentes formes d'investissement, les processus de création de liens collectifs et singuliers semblent se générer réciproquement.

La convergence, le parallélisme ou l'engendrement réciproque de ces différents facteurs rendent bien évidemment délicat le travail d'isolement des logiques à l'œuvre : la perception de l'implication dans la vie de la Cité des individus est dépendante de la culture ou des qualifications de l'individu, sa compréhension de l'expression, sa capacité à tirer de ses actions ou de ses pratiques des significations pertinentes, etc. D'autre part, le désir d'investir la vie de la Cité est bien souvent lié à ces mêmes compétences. De plus, la qualification détermine souvent la position hiérarchique et les conditions de vie des militaires, si bien qu'il devient difficile de démêler l'importance respective des facteurs à l'œuvre dans le choix des différentes modalités d'implication dans la vie de la Cité.

Pluralité des modes d'implications dans la vie de la Cité, complexité des logiques à l'œuvre dans la détermination des comportements individuels, on comprend que les témoignages fassent ressortir l'ambivalence de certaines conceptions de sa propre place dans la Cité. C'est le cas de ce gendarme qui exprime sa "mauvaise conscience" à l'égard de sa non-inscription sur les listes électorales :

"Je m'en veux, j'ai mauvaise conscience par rapport à ça mais en contre partie et c'est la raison majeure, en tant qu'officier de gendarmerie, j'estime que je suis au service de tous les gouvernements, donc je ne me reconnais pas trop le droit, ne serais-ce que par le vote, d'exprimer mon choix pour les uns plus que pour les autres. A côté de ça, j'accroche plus pour un parti que pour un autre, mais c'est vrai que je ne l'exprime pas électoralement parlant". (Homme, 38 ans, Capitaine, Gendarmerie départementale)

De façon ambiguë mais éminemment significative, ce gendarme mobilise la dimension politique de son métier pour apaiser les tourments de sa conscience de citoyen : ce faisant, il confond en toute bonne foi la dimension individuelle du vote et les missions collectives du corps d'Armée auquel il appartient. A propos du poids des contraintes ou des restrictions de son métier, ce même gendarme rappelle néanmoins la dimension éminemment singulière de son propre rapport à la Cité.

"Enfin, je suis contraint, mais je l'accepte bien volontiers. Parce que c'est un choix de vie, que personne ne me l'a imposé et je suis parfaitement heureux comme ça".

C'est que la participation à la vie de la Cité des militaires, alors qu'elle repose sur un ensemble de pratiques individuelles, n'en concerne pas moins l'Institution dans son ensemble. Elle questionne autant la conscience de citoyens spécifiques que l'identité et la place de l'Armée dans la société française. A cet égard, il semble bien que la crainte des militaires soit avant tout celle d'un malentendu croissant : les plus âgés s'inquiètent d'une connaissance extrêmement floue des réalités de la société militaire chez les civils. Pour beaucoup, si la suspicion à l'égard des Armées est de moins en moins forte, l'Armée est devenue un milieu bien moins étanche et bien moins spécifique que ne semble l'entendre la majeure partie des civils. Là encore, la crainte du malentendu est révélatrice d'un certain rapport à la Cité – soucieux, investi – qui a de grandes chances, sinon de disparaître, du moins de se transformer profondément dans un avenir proche. Avec la professionnalisation, la société militaire tend à être traversée par les mêmes évolutions que la société française. Paradoxalement, cette convergence pourrait contribuer à réduire les pratiques participatives des militaires : très faibles chez les plus jeunes, le sentiment d'appartenir à un corps de la Nation, le sens du devoir ou du service, risquent de peser de moins en moins dans la détermination et la construction des rapports à la vie de la Cité.

A cet égard, il semble difficile d'établir un pronostic. On peut tout à fait imaginer que la progression dans la carrière s'accompagne d'une sélection implicite, "naturelle", des individus ayant développé le plus fortement le sens du service et des devoirs à rendre à la Nation, le goût de l'entreprise collective, l'intérêt pour les affaires publiques, etc. Comme aujourd'hui, nous retrouverions alors parmi les militaires les plus âgés et les plus gradés, un certain nombre de personnes disposées à s'engager personnellement – et de multiples façons – dans la vie de la Cité. Mais on peut tout aussi bien imaginer que la professionnalisation entraîne le ralentissement voire la disparition de ce double processus de sélection et de formation. Les transformations en cours dans l'Armée française devraient, en tout cas, conduire l'Institution à refonder sa propre capacité

à forger des citoyens exemplaires, en capacité de construire leur place dans la Cité en synergie avec les valeurs et les compétences de leur métier.

ANNEXES

Références bibliographiques consultées

- Barthélémy Martine, *Associations : un nouvel âge de la participation*, Paris, Presses de Sciences Po, collection académique, 2000, pp. 60-66.
- Boy Daniel et Nonna Mayer *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, coll".Références inédites", 1997.
- Bréchon Pierre, Annie Laurent, Pascal Perrineau, *Les cultures politiques des français*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2000.
- Bréchon Pierre, *Les valeurs des français : évolution de 1980 à 2000*, Paris, Armand Colin, coll".U sociologie", 2000.
- Cautrès Bruno et Mayer Nonna (sous la direction de), *Le Nouveau Désordre électoral*, Presses de Sciences Po, Paris, Avril 2004.
- Denoix de Saint-Marc, *Rapport de la commission de révision du statut général des militaires*, octobre 2003.
- Dubar Claude, *La crise des identités, l'interprétation, d'une mutation*, collection le lien social, Paris, PUF, 2000.
- Duhamel Olivier, "Confiance institutionnelle et défiance politique : l'a-démocratie française", in SOFRES, *l'État de l'opinion : 2001*, Paris, Éditions du Seuil, pp. 67-70.
- Fèbvre Michèle, Lara Muller, *La vie associative en 2002*, INSEE Première, n° 946 – Février 2004.
- Lagrée Jean-Charles et Loncle Patricia, *Jeunes et citoyenneté*, 31 aout 2001, n°862, Problèmes politiques et sociaux, La documentation française
- Letterre Thierry, *Les nouvelles Dimensions de la Citoyenneté*, Cahiers Français n°316, p. 3.
- Loisel Jean-Pierre, "Les français et la vie associative", étude réalisée par le CREDOC pour la DIISES, mai 1999.
- Mendras Henri, *Revue de l'OFCE*, observations et diagnostics économiques, Juillet 2003, n°86, "Les français et l'Armée".
- Muxel Anne "Les Français et la Politique", Problèmes Politiques et sociaux, N° 865, 2 novembre 2001.
- Prouteau Lionel et François-Charles Wolff, "La participation associative au regard des temps sociaux", *Economie et statistique* n°352-353, 2002, INSEE, p. 57.

- "Profession : militaire" in *Revue Française de Sociologie*, n°44-4, octobre-décembre 2003. Bernard Boehne, "La professionnalisation des Armées" et François Gresles, "La société militaire aujourd'hui".
- *Les droits politiques et syndicaux des personnels militaires*, les documents de travail du Sénat, Série législation comparée, n° LC 105, mai 2002.
- *Statut général des militaires*, Direction de la Fonction militaire et du personnel civil, janvier 2003.
- Baromètre de la Citoyenneté du CIDEM, effectué par la SOFRES en avril 2003.

Guide d'entretien

Comme vous le savez sans doute, cet entretien porte sur la participation des militaires à la vie de la Cité. Tout ce qui se dira dans cet entretien sera entièrement anonyme. Le CREDOC est un organisme indépendant et nous ne transmettrons rien des renseignements personnels vous concernant. Vous pouvez parler en toute liberté : ceci est important pour que votre témoignage sur la question soit utile à notre travail.

On va commencer cet entretien par des renseignements d'ordre général.

Identification (au début ou en cours d'entretien) :

- **Etat civil**
- Age
- Situation de famille (existence d'un conjoint/ d'enfants, profession du conjoint, âges des enfants)
- Région d'origine (éventuellement trajectoire résidentielle avant Armée)
- Etudes
- Profession des parents (père et mère)

- **Métier et carrière**
 - Armée, localisation actuelle, depuis quand ?
 - Grade
 - Fonctions exercées, Métier
 - Année d'engagement, différents lieux d'affectation
 - Participation à des opérations extérieures
 - Projets de carrière / Souhaits professionnels
 - Contraintes personnelles (activité du conjoint / études des enfants / autres)

- **Conditions de vie**
 - Ou logez-vous actuellement ? Est-ce un logement de l'Armée ? Habitez-vous avec votre famille ?
 - Cela vous convient-il ?
 - Retournez vous souvent dans votre région d'origine, celle de vos parents ou celle de votre conjoint ?
 - Aimeriez-vous changer de région ? Pour aller où, dans l'idéal ?

- **Conditions de travail**

Nous allons passer à la question de la participation à la vie de la Cité.

1. Perception de la question

- Lorsque l'on parle de "vie de la Cité", à quoi cela vous fait penser spontanément ?
Bien repérer les grands registres : implication civique, engagement politique, participation associative, participation à la vie locale
 - Vous même, avez-vous le sentiment de participer à la "vie de la Cité" ? En quel sens, de quelle manière ?
 - Parmi vos proches (conjoint, amis, parents, etc.), y en a-t-il qui s'impliquent dans la vie de la Cité ? Faire préciser de quelle manière / et ce qui le favorise.
 - Et parmi les militaires que vous côtoyez (ou que vous avez côtoyé), y en a-t-il qui participent à la vie de la Cité ? Faire préciser de quelle manière / et ce qui le favorise.
 - Est-ce un sujet de débat au sein de l'Armée ? Sur quelles questions ?
- Avez-vous suivi les travaux de la commission sur la révision des statuts du militaire ? Qu'en pensez-vous ?*

Il y a plusieurs manières d'entendre la "participation à la vie de la cité" et nous allons passer en revue ces différents registres. Nous allons commencer par ce que l'on appelle la "participation civique". (nous ne parlons pas pour l'instant de la participation à des associations sportives ou de loisirs).

Remarque pour l'enquêteur : quand la personne évoque plusieurs types d'engagements ou activités, les reprendre pour approfondir, en commençant par les plus significatives au regard du sujet sans oublier pour autant celle qui semblent plus anodines.

Si l'interviewé a peu de choses à développer, relancer thématique par thématique, à l'aide des questions ci-dessous.

2. Engagement associatif "civique"

- Etes vous engagé, avez-vous déjà participé à des associations qui défendent des droits, qu'il s'agisse d'associations locales comme les parents d'élèves, des associations de quartiers ou de défense du cadre de vie, ou qu'il s'agisse d'associations nationales voire internationales - par exemple des associations caritatives, de défense des droits de l'homme, ou bien tout autre comme la prévention routière, la protection de la nature, etc. ?
Si non aller directement aux questions sur intérêt pour ce domaine

Pour chaque participation évoquée, faire préciser les points suivants

- **Type engagement**
 - Quel est le but des associations que vous avez évoquées ?
 - Pourriez-vous décrire ce que vous faites concrètement ? Depuis quand ? Quels temps y consacrez-vous ? A quelle fréquence ? Etes-vous limité par diverses contraintes ?
 - Exercez-vous ou avez-vous exercé des responsabilités, même non officielles ? Souhaiteriez-vous le faire, au moins dans l'idéal ? Qu'est-ce qui s'y oppose ?
- **Motivations / significations :**
 - Pourquoi avez-vous choisi de vous investir dans cette association ? Est-ce par le biais de quelqu'un, par relation que vous y êtes venu ?
 - En quoi cela est-il important pour vous ? Que retirez-vous de cet investissement (personnellement / professionnellement) ?
- **Sociabilité**
 - Diriez-vous que cette implication associative vous permet d'être plus proche de la société civile ? De quels genres de milieux sociaux ? Comment les personnes que vous côtoyez dans le cadre de cette association perçoivent le fait que vous soyez militaire ? Est-ce surprenant pour elles ?
- **Relation au métier**
 - Votre métier est ou a-t-il été une contrainte pour l'exercice de cette activité ? En quels sens ?
 - Vos collègues/ votre hiérarchie connaissent-ils votre engagement ? Comment cela est-il perçu ?
 - Ce type d'engagement est-il encouragé au sein de l'Armée ? Cela a-t-il un impact sur votre carrière, votre avancement ? Connaissez-vous d'autres collègues qui ont des activités du même type ?

Intérêt/ désintérêt pour le domaine des engagements "civiques"

- **Intérêt pour les engagements "civiques", désir d'en faire d'avantage, contraintes qui s'y opposent :**
- Souhaitez-vous vous engager davantage dans des actions civiques ou citoyennes ? Dans quels domaines ?
- Pour quelles raisons ?
- Pour quelles raisons ne le faites-vous pas ?
- Le ferez-vous plus tard ?
- D'une manière générale, ce type d'engagement est-il encouragé au sein de l'Armée ? Par quels moyens ?
- *Si de nouveaux registres sont évoqués autres que ceux décrits avant, Connaissez vous des collègues qui ont ce type d'engagement ?*

Implication plus ponctuelles pour des causes caritatives ou des comportements civiques

- **Engagement ponctuels par des dons**
- Vous arrive-t-il de vous engager occasionnellement sur des actions ponctuelles ? Que faites-vous ? Le faites-vous de façon régulière ?
- *Si non* : Avez-vous déjà participé à des événements pour causes humanitaires (concerts, manifestations sportives ou autres) ?
- Vous arrive-t-il de donner à des organismes ? A qui donnez-vous ? (Téléthon, Croix Rouge, Restos du Cœur, Banque Alimentaire, SDF) ?

- Donnez-vous votre sang ?
- Etes-vous sollicité au sein de l'Armée pour ce type d'opérations ? Par qui ? Ces opérations ont-elles du succès ?
- Cela est-il important pour vous de donner ou de participer ponctuellement ? Pour quelles raisons ?
- Etes-vous tenter d'en faire plus dans ce domaine ? Pourquoi ? qu'est-ce qui s'y oppose ?
- **Activités d'entraide au sein de l'Armée, et plus généralement**
- Existe t-il des associations d'aide ou de soutien aux militaires, à leur famille ? Est-ce que cela vous intéressent ? Aimerez-vous pouvoir donner de votre temps pour ce type d'action ?
- Plus généralement, pour quelles types de causes accepteriez-vous de donner de votre temps ? quelles contraintes vous en empêchent ?

3. Activités sociales et culturelles

Nous allons aborder maintenant votre participation à des associations, que ce soit actuellement ou dans le passé, pour des activités de loisir, sportives culturelles ou autres..

- **Type de participation**
- Faites-vous partie d'une association, d'un club ou d'un groupe sportifs ou de loisirs ? Depuis quand ? Combien de temps y consacrez-vous par semaine ? Participez-vous à toutes les activités ?
- *SI NON cf plus bas.*
- Exercez-vous/ avez-vous déjà exercé des responsabilités, de manière officielle ou informelle ? Participez-vous à l'organisation d'évènements ou à l'administration de l'association ?
- Souhaiteriez-vous exercer des responsabilités, au moins dans l'idéal ? Qu'est-ce qui s'y oppose ?
- Pour quelles raisons avez-vous choisi cette(ces) association(s) ? Qu'en retirez-vous (personnellement / professionnellement) ?
 - Parmi les membres, y a t-il d'autres militaires ? Comment les personnes que vous côtoyez dans le cadre de cette association perçoivent le fait que vous soyez militaire ? Est-ce surprenant pour elles ?
 - Avez-vous le sentiment d'avoir noué des relations importantes dans les associations où vous êtes impliqué ? En quel sens ?
- Diriez-vous que la participation à ces associations vous permet d'être plus proche de la société civile ? De quels genres de milieux sociaux ?
- **Sociabilité (dans l'Armée/ hors de l'Armée) :**
- Existe t-il sein de votre Armée des activités associatives qui vous intéressent ? Préférez-vous avoir une activité associative au sein ou hors de l'Armée ?
- Parmi vos collègues, y'en a-t-il beaucoup qui ont une implication associative régulière ? Au sein ou hors de l'Armée ?
- La pratique d'activité associative sportive, culturelle, de loisir est-elle encouragée par votre hiérarchie ?
- Aimerez-vous vous investir davantage dans les activités associatives :
 - sportives ?
 - culturelles ?
 - de loisir ?
- **SI PAS DE PARTICIPATION ACTUELLEMENT**
- Souhaiteriez vous participer à des activités associatives sportive, culturelle, de loisir ?
- Laquelle ou lesquelles ? Pour quelles raisons ?
- Pourquoi ne le faites vous pas actuellement ? Pensez-vous participer à des activités associatives plus tard ? Qu'est-ce qui peut le favoriser ?
- Si vous l'avez-vous fait dans le passé, pourquoi vous êtes vous arrêté ?

4. Participation citoyenne

Nous en venons maintenant à la "participation citoyenne" démocratique : le fait de voter, de s'intéresser à la politique et aux débats de société.

- **Engagement dans le débat public**
- Vous sentez-vous concerné par les débats de société ou les questions d'actualité ? Quels sont les sujets que vous suivez avec le plus d'attention / qui vous intéressent le plus ?
- Par quels médias vous tenez-vous informé de l'actualité ? A quelle fréquence ?
- Parlez-vous de l'actualité avec vos proches ? De façon régulière ? Sur quels sujets surtout ?
- Est-ce qu'il y a des gens autour de vous, parmi votre famille/ vos amis/ vos collègues, qui défendent des idées ou des points de vue qui vous influencent positivement ou négativement ? Quelles idées ?
- Parlez-vous des questions d'actualité avec vos collègues de travail ? Dans quel cadre ? A quels sujets ? Diriez-vous que la politique est importante parmi les militaires que vous côtoyez / ou que vous avez connu dans d'autres affectations ?
- Vous êtes-vous intéressé aux aspects politiques ou humanitaires dans les pays où vous êtes allé en opération extérieure ?

- **La participation électorale**
- Avez-vous participé aux derniers scrutins ? Régionales, Présidentielle, législatives ? Votez-vous par devoir ou par conviction politique ?
- Avez-vous déjà participé au dépouillement ? Souhaiteriez-vous le faire ? Pour quelles raisons ?
- Avez-vous suivi de près les dernières campagnes électorales ? Quels sont les moyens d'information que vous privilégiez ?
- Aimez-vous discuter des personnes ou des partis pour lesquels vous voulez voter, chez vous / avec vos amis/ avec vos collègues ?
- La participation aux élections est-elle fréquente parmi vos collègues ? Votre hiérarchie vous encourage-t-elle à aller voter ?

- **Engagement politique**
- On dit que les français se "dépolitisent". Diriez-vous que les militaires sont plus ou moins politisés que le reste de la société ? Pour quelles raisons ?
- Diriez-vous que c'est votre cas ? Vous sentez-vous proche d'un parti politique en particulier ? Etes-vous attaché à une ou plusieurs personnalités politiques ? D'une manière générale la politique est-elle présente dans votre vie ?
- Avez-vous déjà éprouvé le désir de vous engager en politique ? Qu'est-ce qui s'y oppose ? Ultérieurement souhaiteriez-vous le faire ? Pour quelles raisons ?
- Si vous ne pouvez pas adhérer, pouvez-vous suivre les activités d'un parti ? L'avez-vous déjà fait ? De quelle manière ?
- Au terme de votre vie professionnelle dans l'Armée, envisagez-vous une carrière d'élu ?

- **Participation aux débats ou manifestations publiques**
- Est-ce qu'il vous est déjà arrivé d'aller assister à des débats publics (conseils municipaux, assemblées, procès, etc.) ?
- Est-ce qu'il vous est déjà arrivé de soutenir publiquement une cause en signant une pétition, en boycottant un produit, en soutenant une grève, même discrètement, etc. ?
- Avez-vous déjà manifesté ? Selon vous, cela vous serait-il possible actuellement ?
- Que pensez-vous des grèves de gendarmes ?

- **Participation à la vie locale (si peu de choses avant...)**
- Avez-vous le sentiment de participer à la vie de votre quartier ? de votre commune ? En quel sens ?

5. Le métier et l'engagement

Nous allons terminer par les relations entre votre métier et la participation à la vie de la Cité.

- **Le métier**
- Dans l'exercice même de votre métier, avez-vous le sentiment de participer à la vie de la cité ? Sur quels aspects ? De quelle manière ? Est-ce une dimension de votre métier qui est importante pour vous ? Seriez-vous prêt à en faire davantage ? par exemple ...
- Au moment où vous vous êtes engagé, quelles étaient vos principales motivations pour entrer dans l'Armée ?
- Et aujourd'hui quelles sont vos principales motivations ? Quels est le plus important pour vous dans votre métier ? Qu'est ce que vous espérez faire comme carrière ?

- **Contraintes ?**
- Selon vous le fait d'être militaire pèse-t-il fortement sur votre façon de participer à la vie de la cité ? En quel sens ?
- Y a-t-il dans votre métier, des aspects qui favorise plutôt la participation à la vie de la cité ?
- Avez-vous le sentiment d'être encouragé à y participer ? Ces différentes formes d'engagement font-elles l'objet de discussion au sein de l'Armée ?
- Est-ce que des engagements associatifs extérieurs à l'Armée peuvent favoriser la carrière ou au contraire la desservir ? avez-vous des exemples (vous ou certains de vos collègues) ?
- Finalement, quelles sont les contraintes les plus importantes qui s'imposent à vous (dues au métier ou à des causes extérieures) ?
- Finalement, pensez-vous vous engager davantage dans la vie de la Cité une fois terminé votre carrière militaire ?

- **Bilan**
- Parmi toutes les pratiques que l'on vient d'évoquer précédemment, quelles sont celles qui sont le plus importantes pour vous ? Pour quelles raisons ?
- Quels liens faites-vous entre votre métier, vos engagements actuels ou passés, et votre désir de participation à la vie de la Cité ?
- Diriez-vous qu'il y a un risque pour l'institution militaire de se couper de la société civile ? Est-ce que ces choses là évoluent ? Les nouvelles générations de militaires sont-elles différentes des plus âgées en ce qui concerne la participation à la vie de la Cité ?

Nous sommes arrivés au terme de l'entretien. Souhaitez-vous revenir sur certaines questions ?

Si j'ai bien compris, pour vous... : proposer un résumé de ce que vous avez compris de la problématique de la personne en ce qui concerne la participation à la vie de la Cité et demandez-lui de confirmer...

Tableau récapitulatif des entretiens

Armée / Grade	Âge	Sexe	Ville	Situation familiale	Significations associées à l'expression "participation à la vie de la Cité "	Engagement associatif	Pratiques ponctuelles	Dans le cadre du métier	Intérêt pour la politique et participation électorale	Sociabilité, insertion dans la vie de quartier	Projet ou souhait d'engagements futurs	Contraintes principales	Rapport à la Cité, type de participation
Air - Aspirant	24	F	Ville D	Célibataire	"la vie civile, la participation à la ville, les sorties"	Rien	Rien	Non	Vote systématiquement, suit l'actualité au quotidien	Exclusivement centrée sur des amis proches	Non défini	Pas de contraintes fortes, faible envie de s'engager dans une ville où elle n'est pas sûre de rester	En retrait
Air - Soldat	25	M	Ville A	Célibataire	"La participation à la dynamisation de la ville, au travers, entre autre des associations"	Musicien, donne des concerts gratuits pour des associations, participation aux activités d'une MJC	Dons occasionnels	Estime que la mission de l'Armée est avant tout "humanitaire", a participé à des opérations de nettoyage etc.	Suit l'actualité de près, estime avoir une sensibilité politique propre mais n'adhère à rien. Vote systématiquement (c'est un devoir).	sociabilité amicale importante	Non mentionné	Pas de sentiment de contrainte	Centre de préoccupation secondaire, s'y investit par le biais de ses pratiques (professionnelles et musicales)
Air, Adjudant chef	48 ans	M	Ville B	Marié, 3 enfants	L'engagement politique et associatif.	Vice-président du club de sport de son fils.	Sonorisation de concerts.	Création d'un club d'aquariophilie pour les militaires. Participation au plan Pol Mar.	Convictions politiques fortes, perçoit le vote comme un devoir important	A l'impression d'être de passage dans sa ville de résidence ce qui limite son implication dans la vie de quartier.	Implication dans la vie politique de son village, adhésion à un parti politique ou une association, création d'un club d'aquariophilie.	Contraint par son statut militaire.	Envie de s'impliquer, bridé par le statut de militaire, restriction vécue comme un manque de reconnaissance.
Air, Caporal chef	29 ans	F	Ville B	Marié, 2 enfants.	participation dans la vie associative	bénévole dans le comité des fêtes de sa commune	Aucune	Représentante des militaires du rang, sinon ne fait pas le lien avec la participation dans la vie de la Cité	Ne vote pas régulièrement mais suit l'actualité politique en particulier en lien avec les interventions de l'armée Française.	Intégration difficile dans une petite commune rurale.	Envisage de s'impliquer dans le club de poney de sa fille et dans une association de parents d'élèves.	Ne vit pas son statut de militaire comme une contrainte.	Passe principalement par son investissement associatif.
Air, Caporal chef	21 ans	M	Ville C	célibataire	Vote, implication à l'échelon local et citoyeneté	Club de jeunes dans son village	Coup de mains lors des fêtes du village	Ne fait pas de lien entre la vie dans la cité et son métier	Ressent un devoir de voter, suit de près l'activité politique et a des convictions politiques précises	Très bonne intégration dans le village	Envisage de donner un coup de main au parti pour lequel il vote	N'évoque pas de contrainte	Exclusivement par le biais de la politique ou de la vie de son village

TABLEAU RECAPITULATIF DES ENTRETIENS

CREDOC - OSD

Armée / Grade	Âge	Sexe	Ville	Situation familiale	Significations associées à l'expression "participation à la vie de la Cité "	Engagement associatif	Pratiques ponctuelles	Dans le cadre du métier	Intérêt pour la politique et participation électorale	Sociabilité, insertion dans la vie de quartier	Projet ou souhait d'engagements futurs	Contraintes principales	Rapport à la Cité, type de participation
Air, Sergent	28 ans	M	Ville E	marié, deux enfants	"la vie dans le civil et les associations de quartier"	Aucun	Participation aux collectes de vêtement au sein de l'armée	Ne fait pas de lien entre la vie dans la cité et son métier	A participé plusieurs fois au dépouillement des élections, s'intéresse à l'actualité politique	Connaît mal ses voisins et ne s'implique pas dans les associations de quartier	Inscription pour une OPEX et souhaite rejoindre une association de prévention routière	Manque de temps (pris par le travail et la famille)	Faiblement intéressé par les activités collectives
Armée de l'Air - Commandant	53	M	Ville D	Marié, 2 enfants	"L'intégration dans un milieu de vie, dans la ville de résidence, dans les structures de la société comme les associations".	Conseil de quartier, participation active (exercice de responsabilités) à différents clubs sportifs	Nombreuses et variées : par la paroisse, autour des activités des enfants, au quotidien auprès des voisins etc.	" 2 choses bien séparées"	Intérêt pour la politique locale, pas de convictions définitivement établies	Très forte, "je vais toujours frapper aux portes".	Désir de s'engager dans une équipe municipale au moment de la retraite	La mobilité qui empêche de s'installer et de prendre des responsabilités.	Participation "diffuse", essentiellement concentré sur des préoccupations locales, désir d'investir le champ politique municipal au moment de la retraite
Gendarme	37	F	Ville A	marié, un enfant	"un investissement au sein de la commune , par le biais d'associations ou d'activités multiples"	Rien	Rien	par les contacts avec les différentes couches sociales et l'animation de réunions autour de différents thèmes, "on a un rôle social qui est important"	Suit l'actualité avec attention, vote systématiquement ("un privilège")	Faible, seulement à la sortie de l'école de temps en temps	Projets multiples pour la retraite : aide aux enfants malades, généalogie et pratique de sports collectifs	Horaires lourds et changeants d'une semaine à l'autre	Faible pour le moment (il était plus important dans le passé), se concentre sur sa vie familiale, "il n'y a pas de place pour la vie de la Cité"

Armée / Grade	Âge	Sexe	Ville	Situation familiale	Significations associées à l'expression "participation à la vie de la Cité "	Engagement associatif	Pratiques ponctuelles	Dans le cadre du métier	Intérêt pour la politique et participation électorale	Sociabilité, insertion dans la vie de quartier	Projet ou souhait d'engagements futurs	Contraintes principales	Rapport à la Cité, type de participation
Gendarme	54 ans	M	Ville B	Marié, 3 enfants	Relation avec la population civile	Aucun	aide au transport dans le club de football de son fils	Au cœur du métier, surtout dans mission d'encadrement de jeunes	Vote régulièrement et suit les débats surtout à l'échelon local.	Renonce à se lier d'amitié avec ses nombreuses connaissances dans le village par conscience professionnelle.	Aucun projet	Volume et variabilité des horaires.	A le sentiment de participer indirectement à la vie de la cité dans le cadre de son métier.
Gendarme	35 ans	F	Ville E	mariée, mère de 2 enfants	La vie dans la Cité, dans les grands ensemble	aucun	aucune	"Non, on ne participe pas du tout au débat public"	accompli son devoir d'électrice, ne parle jamais de politique	Loge à la caserne et connaît mal les habitants de la commune	aucun	horaires décalés	En retrait, faiblement intéressée par les activités collectives
Gendarme - Capitaine	38	M	Ville D	Marié, sans enfant	"Manière dont on participe, dont on profite de la région. Au niveau associatif, des loisirs."	Rien	Rien	"Profession par essence au service de la Cité, mais souvent dans un sens répressif"	Non inscrit sur les listes, intérêt pour la politique mais désir de rester neutre	Non mentionné	Souhait d'engagement humanitaire, éventuellement politique au moment de la retraite	Horaires de travail pour la participation associative et la fonction pour l'engagement politique	Relativement intéressé par la vie de la Cité, désir s'y engager d'avantage
Gendarme, chef d'escadron	57 ans	M	Ville C	Marié, deux enfants	Ce qui fait avancer la ville, les associations, la municipalité, et l'intégration dans un groupe d'habitant.	Aucun	Coups de mains pour les activités des enfants	Sentiment de participer à tout moment dans le cadre de son métier	Fréquente les médias mais ne parle jamais politique, vote par conviction	Coups de mains ponctuels aux voisins, les connaît bien	Pas de projets précis	Le manque de temps, l'usure et la fatigue	"pour les gendarmes, la vie dans la cité elle est là tout le temps, c'est notre vie, notre métier"
Gendarmerie - Capitaine	35	M	Ville D	Marié, 3 enfants	"Etre un citoyen à part entière, avoir des actions associatives ou des contacts quotidiens par l'école..."	Rien	Aide aux activités de ses enfants, activités religieuses de la paroisse	Conférences, gestion des problèmes sociaux, participation aux événements de la commune. Il y a un côté social, altruiste et un côté répressif.	Participation systématique, sentiment d'un devoir d'exemplarité citoyenne et de neutralité politique (convictions politiques discrètes parce qu'il estime qu'il représente tout le monde).	Non mentionné	Eventuellement pratiques de l'aviation en club.	Horaires de travail lourds et astreintes nombreuses	Exclusivement professionnelle, "mon métier a une dimension altruiste qui me satisfait bien".

TABLEAU RECAPITULATIF DES ENTRETIENS

CREDOC - OSD

Armée / Grade	Âge	Sexe	Ville	Situation familiale	Significations associées à l'expression "participation à la vie de la Cité "	Engagement associatif	Pratiques ponctuelles	Dans le cadre du métier	Intérêt pour la politique et participation électorale	Sociabilité, insertion dans la vie de quartier	Projet ou souhait d'engagements futurs	Contraintes principales	Rapport à la Cité, type de participation
Gendarmerie - sous-officier	35	m	Ville B	Célibataire	"Le vote, le fait de prendre des responsabilités politiques ou associatives. Profiter des activités de la ville sans participer à son organisation : des spectacles... "	Membres d'un club de tir, d'aéronautique, de cyclisme	Dons	Au cœur du métier, mission d'assistance et de soutien aux personnes en difficulté, surtout en brigade	Suit de près la politique, "J'ai voté, c'est pas pour rien"	Très intégré à la vie sociale locale	Projet de se présenter comme conseiller municipal	La fonction qui empêche de "prendre parti politiquement"	Principalement professionnelle, "on fait du social dans le métier, en dehors on cherche autre chose".
Marin, capitaine de corvette	33ans	M	Ville C	Marié, père de 5 enfants	"la vie associative, les réseaux d'amis mais également les activités sportives et de loisirs"	Pratique du piano et chorale dans sa paroisse	participation financière aux association de solidarité internes à l'armée, coups de mains aux activités de la paroisse	Opérations de sauvetage, opérations humanitaires	Curiosité pour le débat politique, a dépouillé une fois, vote essentiellement par devoir.	S'investit beaucoup dans la vie de quartier : participation aux événements festifs, coups de main aux voisins etc.	Animation d'atelier musique en prison	Pas de contrainte particulière	Implication très personnelle emprunte des valeurs de l'armée et des pratiques chrétiennes
Marin, capitaine de corvette	55ans	M	Ville E	marié, père de famille	Elle est composée de l'engagement associatif et de l'engagement auprès des élus	Nombreux, clubs de réflexion ou de loisirs	Nombreuses, activités caritatives etc.	Débarquement de matériel humanitaire, ouverture du navire à la société civile, encourage ses subordonnés à faire du soutien scolaire	Participation au travers d'une activité de conseil aux élus.	Assez développées, épouse investie dans la vie politique locale	Engagement politique comme conseiller ou expert au moment de la retraite	Faible sentiment d'avoir été contraint	"J'ai l'attitude citoyenne d'un membre de la cité"
Marine - Maître principal	48	M	Ville A	Marié, sans enfant	"Participer à l'essor de la ville avec un côté citoyen et puis profiter de ce que la ville peut offrir"	Organisation de concerts de musique, animation d'ateliers de bricolages auprès d'enfants, responsabilités dans des associations internes à l'armée	Organisation de manifestations culturelles ponctuelles	Non mentionné	Se tient très informé et attache une grande importance à la participation électorale	Non mentionné	Bénévolat dans des actions culturelles ou sociales	Pas de sentiment de contrainte, les restrictions à la participation liées au statut lui semble légitime	Investit fortement certaines dimensions de la vie collective (culturelle, musicale) mais se sent marginal dans la société civile et dans la société militaire

TABLEAU RECAPITULATIF DES ENTRETIENS

CREDOC - OSD

Armée / Grade	Âge	Sexe	Ville	Situation familiale	Significations associées à l'expression "participation à la vie de la Cité "	Engagement associatif	Pratiques ponctuelles	Dans le cadre du métier	Intérêt pour la politique et participation électorale	Sociabilité, insertion dans la vie de quartier	Projet ou souhait d'engagements futurs	Contraintes principales	Rapport à la Cité, type de participation
Marine - Quartier Maitre	25	M	Ville A	Célibataire	"la vie civile de tous les jours, le quotidien de chacun"	Membre d'un club de pétanque, pas intéressé par des activités à vocation sociale	Non	Non	Méfiance vis-à-vis du monde politique, ne se sent pas "politique", vote quand il peut.	Non mentionné	Non défini	Pas de contraintes	Retrait, désintérêt des affaires de la Cité
Marine - Quartier Maitre	22	F	Ville A	Célibataire	La vie de tous les jours, une fois que le travail est fini	Rien	Rien	Parfois, certaines missions dont utile à la société, "on peut rendre service"	Méfiance vis-à-vis du monde politique, vote de temps en temps, s'informe de façon irrégulière	Non mentionné	Envisage de devenir plus responsable quand elle sera mère, engagements éventuels à ce moment là	Pas de contrainte, métier de militaire donne au contraire l'avantage d'une situation stable pour pouvoir participer par ailleurs	En retrait, "pour l'instant on profite, on s'occupe pas trop"
Marine, Lieutenant	25 ans	F	Ville C	mariée	"la vie en société en général et la participation à des activités sociales quelles qu'elles soient"	Inscrite dans un club de triathlon	dépouillement des votes, participation au syndic, événements sportifs à caractère caritatif	Métier utile aux autres, service de la Nation	Faible intérêt pour la politique, participation intermittente	Sentiment de tourner en circuit fermé avec les militaires, connaît peu ses voisins	Soutien scolaire, ou une activité avec un côté humain	Obligations de disponibilité empêchant de s'engager sur le long terme	Très fort désir d'être utile aux autres, par le métier ou l'engagement associatif
Marine, second-maître	23ans	F	Ville C	Mariée, mère d'un enfant	Associations, associations culturelles et de quartier	Aucun	Aucunes	Ne fait pas le lien entre la vie dans la cité et son métier	Non inscrite, méfiante à l'égard des hommes politiques	Ne connaît pas ses voisins	Participer aux opérations des Restos du Cœur	Sentiment de manquer de temps	Conception utilitariste de l'action collective et de la vie en société
Terre - Adjudant	38	F	Ville A	Mariée, un enfant	"Ce qui est en relation avec le droit de voter, la participation à toutes les activités que peut offrir la ville ou le village où on habite"	Rien	Dons, participation au téléthon, a signé une pétition une fois	Rare, seulement lors de l'organisation des "parcours de la citoyenneté des jeunes"	Se méfie des hommes politiques, vote systématiquement par devoir citoyen.	Non mentionné	Pour l'instant pas de projet défini	Manque de temps mais pas ressenti comme une contrainte	Retrait, envie exclusive d'investir la vie familiale pour le moment

TABLEAU RECAPITULATIF DES ENTRETIENS

CREDOC - OSD

Armée / Grade	Âge	Sexe	Ville	Situation familiale	Significations associées à l'expression "participation à la vie de la Cité "	Engagement associatif	Pratiques ponctuelles	Dans le cadre du métier	Intérêt pour la politique et participation électorale	Sociabilité, insertion dans la vie de quartier	Projet ou souhait d'engagements futurs	Contraintes principales	Rapport à la Cité, type de participation
Terre - Lieutenant	29	F	Ville D	Célibataire	"Des activités extra-professionnelles dans le monde civil, que ce soit des activités politiques, culturelles, religieux ou sportives"	Rien	Rien	Psychologue, "une vie professionnelle qui t'amène à pas mal aider les autres" - "Du social j'en fais tous les jours"	Le monde politique ne l'intéresse guère mais elle est attentive à remplir ses devoirs de citoyenne en votant	Non	Envie de s'investir dans l'environnement ou auprès de personnes malades	Pas de contraintes fortes, faible envie de s'engager dans une ville où elle ne se sent presque pas d'attache	Faible, exclusivement dans le cadre de son métier, "c'est très individualiste ce que j'ai fait".
Terre - Lieutenant colonel	48	M	Ville D	Marié, 5 enfants	"L'ouverture vers l'extérieur et le milieu associatif"	Association catholique et club de cinéma	Coups de mains pour les activités des enfants	Faible dans les grandes villes, important dans les villes plus petites	Investit déjà fortement le champ politique par l'interpellation écrite (par courrier) des élus. Suit de près l'actualité et vote systématiquement (un "devoir de citoyen")	Très forte, épouse très investie dans la vie de quartier	Désir de s'investir dans le champ humanitaire au moment de la retraite	Manque de temps	Forte insertion dans la sociabilité de quartier, participation quotidienne par des aides ponctuelles et l'entretien d'un réseau d'amis étendu.
Terre - Sergent	25	M	Ville B	Célibataire	"Le temps extra-professionnel, tout ce que l'on peut faire dans une ville"	Aucun, ne voit pas l'utilité des associations de défense de droits	Non	Engagement dans l'armée est un acte civique fort, au service du pays	Méfiance à l'égard de la politique nationale, s'intéresse d'avantage à la politique locale, ne participe qu'occasionnellement	Faible	Réserviste dans la gendarmerie	Aucune	En retrait, se contente d'engagement dans l'Armée
Terre, Brigadier	21 ans	F	Ville B	Célibataire	N'évoque rien de particulier	Pratique de sport équestre dans un club.	Dons de vêtement	Ne fait pas le lien.	Perçoit le vote comme un droit essentiel durement acquis.	Vit en caserne, pas d'insertion dans la vie de quartier.	Rien concernant la vie de la cité.	Pas de contrainte.	Peu intéressé
Terre, Capitaine	Une cinquantaine d'années	M	Ville C	marié, deux enfants	"participation aux activités que proposent la ville et les associations" "être à l'écoute, se tenir informé et participer aux séances du conseil municipal"	Membre du conseil syndical de sa résidence.	Aucune	Sentiment de servir le pays, missions ponctuelles de représentation des armées au sein de la société	Intérêt marqué pour la vie politique locale.	Effort permanent de sociabilité, sentiment d'être intégré à son quartier	Pas de projets précis mais désir de s'engager dans la vie politique locale.	Manque de temps et de disponibilités	Sentiment de participer symboliquement à la vie de la cité en tant que militaire, très intéressé par la vie locale.

TABLEAU RECAPITULATIF DES ENTRETIENS

CREDOC - OSD

Armée / Grade	Âge	Sexe	Ville	Situation familiale	Significations associées à l'expression "participation à la vie de la Cité "	Engagement associatif	Pratiques ponctuelles	Dans le cadre du métier	Intérêt pour la politique et participation électorale	Sociabilité, insertion dans la vie de quartier	Projet ou souhait d'engagements futurs	Contraintes principales	Rapport à la Cité, type de participation
Terre, caporal- chef	33ans	M	Ville E	divorcé, un enfant	Participation à la vie associative (sportive) et participation électorale	Club de judo et de tennis, aide à l'organisation d'événements	Participation au téléthon	OPEX au Kosovo	Intéressé par le débat politique à tous les échelons	Ne se sent pas basé dans son lieu d'affectation actuel.	Engagement politique	Interdiction d'appartenir à un parti et distance géographique entre région d'affectation et région d'origine (et d'engagement)	Assez investi

